LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

# LA PRESSE

CIRCULATION DE L'EDITION QUOTIDIENNE MOYENNE PAR JOUR 66,404

QUINZIEME ANNEE—N° 223 MONTREAL, MARDI 25 JUILLET 1899 DIX PAGES—UN CENTIN

# LE SACRE DU NOUVEL EVEQUE DE TROIS-RIVIERES

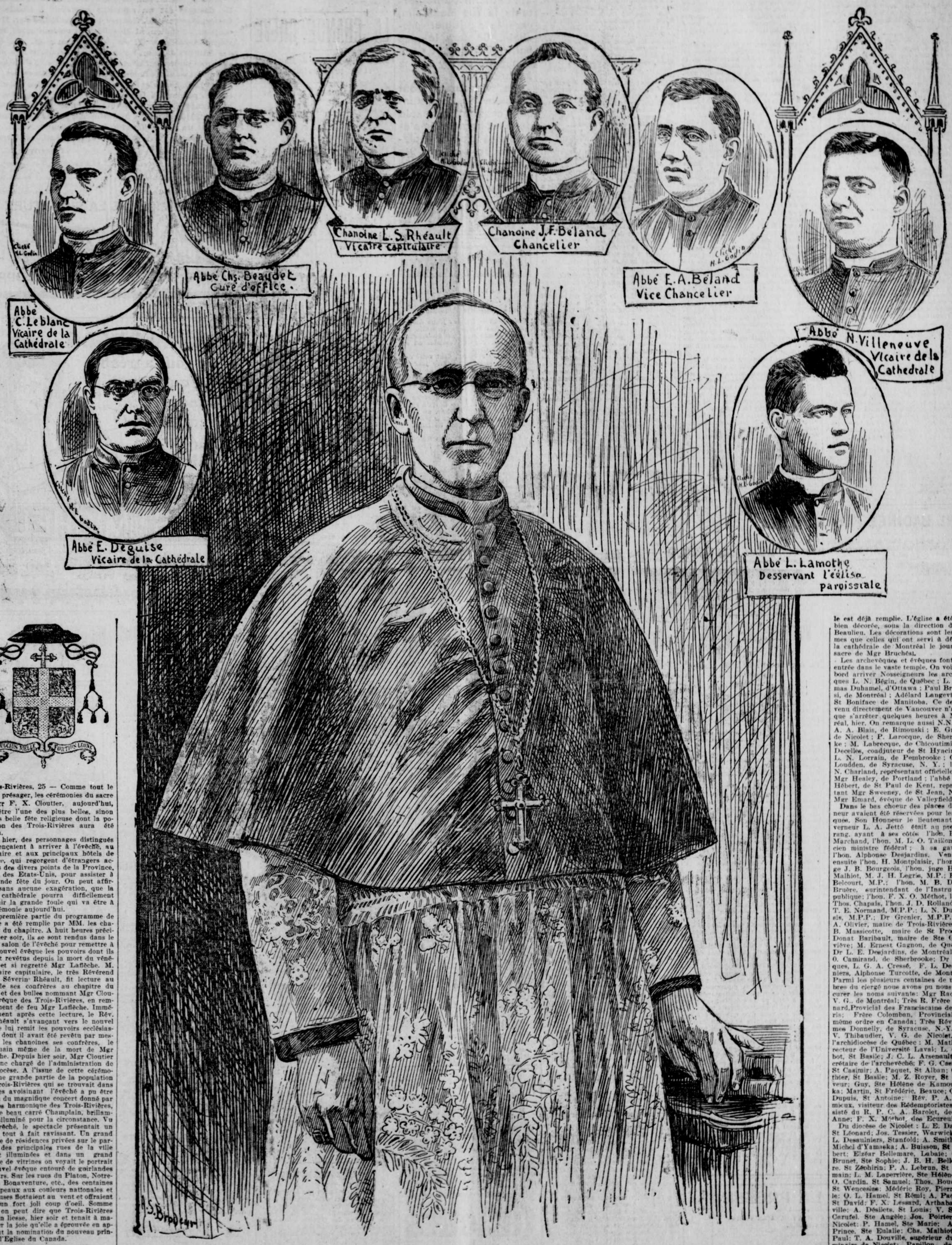


SA GRANDEUR MONSEIGNEUR FRANÇOIS-XAVIER CLOUTIER ET LES PRETRES DE SA MAISON.

**Trois-Rivières**, 25 — Comme tout le faisait présager, les cérémonies du sacre de Mgr F. X. Cloutier, aujourd'hui, vont être l'une des plus belles, sinon la plus belle fête religieuse dont la population des Trois-Rivières aura été témoin.

Dès hier, des personnages distingués commençaient à arriver à l'évêché, au séminaire et aux principaux hôtels de la ville, qui regorgent d'étrangers accourus des divers points de la Province, même des Etats-Unis, pour assister à la grande fête du jour. On peut affirmer, sans aucune exagération, que la vaste cathédrale pourra difficilement contenir la grande foule qui va être à la cérémonie aujourd'hui.

La première partie du programme de la fête a été remplie par MM. les chanoines du chapitre. A huit heures précises, hier soir, ils se sont rendus dans le grand salon de l'évêché pour remettre à leur nouvel évêque les pouvoirs dont ils étaient revêtus depuis la mort du vénérable et si regretté Mgr Laflèche. M. le vicaire capitulaire, le très Révérend Louis Séverin Rhéault, fit lecture au nom de ses confrères au chapitre du direct et des bulles nommant Mgr Cloutier évêque des Trois-Rivières, en remplacement de feu Mgr Laflèche. Immédiatement après cette lecture, le Rév. M. Rhéault s'avançant vers le nouvel évêque lui remit les pouvoirs ecclésiastiques dont il avait été revêtu par messieurs les chanoines ses confrères, le lendemain même de la mort de Mgr Laflèche. Depuis hier soir, Mgr Cloutier est donc chargé de l'administration de son diocèse. A l'issue de cette cérémonie, une grande partie de la population des Trois-Rivières qui se trouvait dans les rues avoisinant l'évêché a pu être témoin du magnifique concert donné par le corps harmonique des Trois-Rivières, dans le beau carré Champlain, brillamment illuminé pour la circonstance. Vu de l'évêché, le spectacle présentait un aspect tout à fait ravissant. Un grand nombre de résidences privées sur le parcours des principales rues de la ville étaient illuminées et dans un grand nombre de vitrines on voyait le portrait du nouvel évêque entouré de guirlandes de fleurs. Sur les rues du Platon, Notre-Dame, Bonaventure, etc., des centaines de drapeaux aux couleurs nationales et religieuses flottaient au vent et offraient aussi un fort joli coup d'oeil. Somme toute, on peut dire que Trois-Rivières était en liesse, hier soir et tenait à manifester la joie qu'elle a éprouvée en apprenant la nomination du nouveau prince de l'Eglise du Canada.

### A LA CATHEDRALE

Au moment où je confie ces lignes au télégraphe il est neuf heures moins quelques minutes, et la vaste cathédrale est déjà remplie. L'église a été très bien décorée, sous la direction de M. Beaulieu. Les décorations sont les mêmes que celles qui ont servi à décorer la cathédrale de Montréal le jour du sacre de Mgr Bruchési.

Les archevêques et évêques font leur entrée dans le vaste temple. On voit d'abord arriver Nosseigneurs les archevêques L. N. Bégin, de Québec ; L. Thomas Duhamel, d'Ottawa ; Paul Bruchési, de Montréal ; Adélard Langevin, de St Boniface de Manitoba. Ce dernier venu directement de Vancouver n'a fait que s'arrêter quelques heures à Montréal, hier. On remarque aussi N.N. S.S. A. A. Blais, de Rimouski ; E. Gravel, de Nicolet ; P. Larocque, de Sherbrooke ; M. Labrecque, de Chicoutimi ; M. Decelles, coadjuteur de St Hyacinthe ; L. N. Lorrain, de Pembrooke ; O. A. Loudden, de Syracuse, N. Y. ; l'abbé N. Charland, représentant officiellement Mgr Healey, de Portland ; l'abbé Jean Hébert, de St Paul de Kent, représentant Mgr Sweeney, de St Jean, N. B., Mgr Emard, évêque de Valleyfield.

Dans le bas choeur des places d'honneur avaient été réservées pour les laïques. Son Honneur le lieutenant-gouverneur L. A. Jetté était au premier rang, ayant à ses côtés l'hon. F. G. Marchand, l'hon. M. L. O. Taillon, ancien ministre fédéral ; à sa gauche, l'hon. Alphonse Desjardins. Venaient ensuite l'hon. H. Montplaisir, l'hon. juge J. B. Bourgeois, l'hon. juge H. G. Malhiot, M. J. H. Legris, M.P.; F. N. Belcourt, M.P.; l'hon. M. B. De la Bruère, surintendant de l'Instruction publique; l'hon. F. X. O. Méthot, l'hon. Thos. Chapais, l'hon. J. D. Rolland, M. T. E. Normand, M.P.P.; L. N. Duplessis, M.P.P.; Dr Grenier, M.P.P.; M. A. Olivier, maire de Trois-Rivières; J. B. Massicotte, maire de St Prosper; Donat Baribault, maire de Ste Geneviève; M. Ernest Gagnon, de Québec; Dr L. E. Desjardins, de Montréal; Dr O. Camirand, de Sherbrooke; Dr Jacques, L. G. A. Cressé, F. L. Desauniers, Alphonse Turcotte, de Montréal. Parmi les plusieurs centaines de membres du clergé nous avons pu nous procurer les noms suivants: Mgr Racicot, V. G. de Montréal; Très R. Frère Léonard, Provincial des Franciscains de Paris; Frère Colomban, Provincial du même ordre en Canada; Très Rév. James Donnelly, de Syracuse, N.-Y.; L. V. Thibaudier, V. G. de Nicolet. De l'archidiocèse de Québec : M. Mathieu, recteur de l'Université Laval; L. Chabot, St Basile; J. C. L. Arsenault, secrétaire de l'archevêché; F. G. Cassault, St Casimir; A. Paquet, St Alban; Gauthier, St Basile; M. Z. Royer, St Sauveur; Guy, Ste Hélène de Kamouraska; Martin, St Frédéric, Beauce; O. C. Dupuis, St Antoine; Rév. P. A. Lemieux, visiteur des Rédemptoristes, assisté du R. P. C. A. Barolet, de Ste Anne; F. X. Méthot, des Ecureuils.

Du diocèse de Nicolet : L. E. Dauth, St Léonard; Jos. Tessier, Warwick; A. L. Dessauniers, Stanfold; A. Smith, St Michel d'Yamaska; A. Buisson, St Norbert; Elzéar Bellemare, Labaie; Geo. Brunet, Ste Sophie; J. B. H. Bellemare, St Zéphirin; P. A. Lebrun, St Germain; L. M. Laperrière, Ste Hélène; S. O. Cardin, St Samuel; Thos. Boucher, St Wenceslas; Médéric Roy, Pierreville; O. L. Hamel, St Rémi; A. Paquin, St David; F. X. Lessard, Arthabaskaville; A. Désilets, St Louis; V. S. de Carufel, Ste Angèle; Jos. Poirier, de Nicolet; P. Hamel, Ste Marie; A. B. Prince, Ste Eulalie; Chs. Malhiot, St Paul; T. A. Douville, supérieur du séminaire de Nicolet; Papillon, de Ste Gertrude; A. E. Raiche et L. Généreux, Bécancourt.

A suivre sur la huitième page

# C'EST LE 7 AOUT

**Que commencera le procès Dreyfus à Rennes**

**154 TEMOINS ASSIGNÉS**

**On croit que les débats dureront trois semaines — Les demandes d'admission affluent**

Paris, 25—On annonce maintenant que le procès de Dreyfus devant le conseil de guerre de Rennes commencera le 7 août.

Paris, 25—On croit que le procès de Dreyfus à Rennes durera trois semaines. La liste des témoins contient 154 noms. Cent quatre-vingt-dix places seront réservées aux journalistes français et étrangers. Plus de deux mille femmes ont demandé à être admises dans la salle du conseil de guerre, mais les autorités ont décidé de n'en admettre aucune.

Les instructions du général de Galliffet au commandant Carrière, commissaire du gouvernement au conseil de guerre de Rennes, concernant la procédure qui devra être suivie, sont vivement critiquées par MM. Millevoye, Déroulède et François Coppée, et qualifiées "d'usurpation dictatoriale de l'autorité dans le but d'entraver l'action de la justice." Toutefois, on dit que le commandant Carrière, lui-même, a demandé au ministre de la guerre de lui donner des instructions, afin de pouvoir guider le conseil de guerre et d'éviter la possibilité pour celui-ci de se trouver en conflit avec la cour de cassation.

M. Quesnay de Beaurepaire est arrivé à Rennes, et il a eu une entrevue avec le commandant Carrière.

On a eu une nouvelle preuve de la haine des socialistes pour MM. Méline, Lebon et Mercier, qui étaient membres du cabinet pendant la période de la détention la plus rigoureuse de Dreyfus à l'île du Diable. Depuis que les amis de Dreyus ont publié des détails plus ou moins exacts sur sa détention, les organes socialistes et radicaux insistent pour qu'on use sans pitié de représailles à l'égard des collègues de M. Méline.

## IL N'Y RETOURNERA PLUS

**Un Montréalais de retour de Dawson**

Vancouver, C. A., 25—C. S. Maltbay, de Montréal, un de ceux qui ont atteint Dawson, après quinze mois de voyage, par la route d'Edmonton, est reparti pour son pays natal, hier après-midi. "Je retourne chez moi, a-t-il dit, et j'abandonne la recherche de l'or pour quelque temps. Et si quelqu'un vous vante la route d'Edmonton, songez aux ossements qui parsèment cette route jusqu'à Beaver River."

Le "Rosalie" est arrivé hier après-midi, du Klondike, avec 130 passagers à bord et $150,000 en poudre d'or. Le plus riche de tous les passagers était M. William Braid, de Vancouver. Il apportait deux grandes boîtes contenant 280 livres d'or, ce qui, à $15 l'once équivaut à la jolie somme de $50,400.


## NE BADINEZ PAS

**Avec la santé — Avec cette dernière, vous pouvez faire des merveilles.**

Sans elle, vous n'êtes "bon à rien". Conservez votre foie, vos rognons, vos intestins et votre sang en santé, en prenant la Salsepareille de Hood, le parfait purificateur du sang.

RHUMATISME—"J'avais un rhumatisme aigu aux jambes et aux pieds. Je commençai à suivre un traitement en prenant la Salsepareille de Hood et les Pilules de Hood, et en peu de temps j'étais guéri". WILLIAM HASKETT, Brantford, Ont.

SCROFULE—"Je souffrais de scrofule et j'avais le sang impur. Une coupure au bras ne se cicatrisa pas. On me recommanda la Salsepareille de Hood, et après en avoir pris trois bouteilles, j'étais bien". DANIEL ROBINSON, 52½ rue Treasley, Toronto, Ontario.

**Hood's Sarsaparilla**

est le plus grand remède du Canada. Prix $1.

**Hood's Pills** sont le remède favori. mjsn(1)

Le plus beau corset que l'expérience puisse produire. Il est excessivement bien fait ; flexible tout en étant ferme. Sans gêner ou causer de malaise il donne une forme élégante à la taille et les dames éprouvent toujours du plaisir à le porter.

**Ajustement Parfait.**
**Aise Absolue.**

Demandez-le à votre fournisseur.

**Un bon article !**

Articles en acier agate **"Crescent,"** ne vous coûtent pas plus cher que ceux de qualité inférieure, chaque article qui porte notre étiquette **"Crescent"** est garanti ne pas fendiller ni brûler.

**The Thos Davidson Mfg Co. Ltd,**

185—29—m-n MONTREAL.


# L'ACTINOMYCOSE

**Une autre victoire pour le département d'hygiène**

**Celui-ci obtient gain de cause dans un test case**

Le département d'hygiène a obtenu gain de cause, hier après-midi, dans le premier cas d'actinomycose qui ait encore été soumis au tribunal des recorders. Ce jugement, rendu par M. Poirier, va influer considérablement sur la qualité des viandes débitées sur nos marchés, principalement sur le boeuf importé d'Ontario ou des autres provinces.

Jusqu'à présent, les inspecteurs d'hygiène s'étaient contentés de confisquer et détruire la viande ainsi infectée, et les trafiquants peu scrupuleux se souciaient peu des risques de la confiscation, en comparaison des bénéfices en perspectives.

Dans le cas présent, il s'agissait d'un bouvillon trouvé mardi dernier aux abattoirs de l'est par les inspecteurs Décary et Boilard. Après quelques démarches, ils apprirent que le propriétaire de l'animal avait nom Goodfellow, demeurait à Ontario et devait arriver à Montréal jeudi. En conséquence un mandat lui fut servi dès son arrivée. Cependant, il a été établi que le prévenu ne se livre pas à cette industrie sur une haute échelle et qu'il ignorait en outre la nature de cette maladie. C'est pourquoi il n'a été condamné qu'à $7.50 d'amende, le point important étant de faire un exemple, une fois pour toutes. Le maximum de l'amende fixé par le règlement établi en 1885, est de $200, et l'article s'applique à toute personne qui met en vente, un animal ou une partie d'animal infectueux, ou même la peau, les cornes ou les sabots.

Le docteur Laberge, directeur du département d'hygiène, disait hier qu'il déplore beaucoup le peu d'attention que le gouvernement a apporté à la chose, lorsqu'elle lui a été exposée, il y a environ deux mois, par le docteur Roddick. Le gouvernement fédéral ne s'en est pas occupé pour la raison assez spécieuse que l'acte de la confédération ne contient aucune provision s'y rapportant. Les autorités provinciales et municipales s'excusent aussi de même, avec un peu plus de raison peut-être, attendu que de tels règlements ne devraient pas s'appliquer seulement à un point du pays.

Le docteur Laberge préconise la création d'un bureau médical, qui tiendrait le gouvernement au fait de telles questions. Dans le cas présent, il y avait non seulement actinomycose, mais encore tuberculose, et la viande et le lait provenant de tels animaux, sont d'un grand danger pour les familles.

Le docteur Laberge ajoute que le gouvernement devrait venir en aide aux fermiers dont le bétail est ainsi condamné, car ceux qui achètent ainsi du du bétail ne peuvent quelquefois s'assurer que difficilement s'il est entièrement sain ou non. Il est vrai que le fermier n'est pas tenu d'abattre l'animal, mais simplement de l'isoler, jusqu'à guérison. Du moment que les animaux sont mis en vente, le propriétaire peut être sûr d'être poursuivi.

On a découvert, hier, deux autres cas d'actinomycose. Les deux bêtes en question viennent aussi d'Ontario, mais l'expéditeur n'a pu être retrouvé. Elles doivent être abattues aujourd'hui.

Le docteur Laberge a reçu du docteur Bryson, secrétaire du département d'hygiène d'Ontario, une lettre où celui-ci lui demande de poursuivre impitoyablement tous les cas provenant d'Ontario.

Les cinq bêtes à cornes atteintes de la maladie, qui ont été saisies à Portland, ont été renvoyées à leur propriétaire, Windsor, Ont., qui devra payer les frais du transport.

## NOUVELLES DE NICOLET

**Un nouveau miracle à Ste Anne de Beaupré**

(De notre correspondant particulier)

Nicolet, 25 — Le pèlerinage de Nicolet, à Sainte-Anne de Beaupré, est le résultat d'une autre guérison miraculeuse.

C'est à peine si les lecteurs de "La Presse" ont été mis au courant du miracle, qui s'est opéré à bord du vapeur "Etoile", et dont M. Louis Beaulac, de Nicolet, a été l'heureux privilégié, qu'ils apprendront aujourd'hui, la nouvelle d'un autre miracle, non moins éclatant et dont voici les faits :

Mme Pierre Bourgeois, fils, de cette ville, dont l'enfant, une fillette âgée de 3 ans, était devnue aveugle, à la suite d'une longue et cruelle maladie des yeux, résolut, ele aussi, de faire partie du pèlerinage de la paroisse de Nicolet, au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré, afin d'obtenir la guérison de son enfant, dont la condition ne s'améliora pas avant le voyage de retour; lorsque, vers 4 heures p. m., la mère, s'adressant, avec des larmes dans la voix, à un Révérend Père Rédemptoriste, qui était de passage à bord de l'"Etoile", lui dit :

"Mon bon Père, j'ai fait ce pèlerinage au sanctuaire de Beaupré, avec la confiance que la bonne sainte Anne rendrait la vue à mon enfant ; cependant, nous arrivons au terme du voyage, et sainte Anne n'a pas daigné exaucer mes voeux ; de grâce, mon Révérend Père, aidez-moi donc."

"Comment, lui répondit celui-ci, en apposant les mains sur les yeux de la fillette, de quoi vous plaignez-vous ! votre enfant n'est-elle pas guérie ? Tenez, regardez comme elle nous voit."

En effet, la bonne sainte Anne venait de manifester sa puissance, une fois encore, en rendant instantanément la vue à cette petite créature, qui n'avait pas vu la lumière depuis un an.

Inutile de vous dire que cet événement causa une vive sensation parmi les nombreuses personnes qui en furent témoins.

Votre reporter s'est rendu, hier, auprès de l'enfant, et a pu constater qu'elle était réellement guérie.

Le médecin qui donnait ses soins à l'enfant, avant le pèlerinage, a émis l'opinion que cette guérison merveilleuse ne peut être que le résultat d'un miracle.

—Le Rév. Père Tellier, O. M. I., est en cette ville, depuis la semaine dernière. Le Père Tellier prêche actuellement la retraite des dames religieuses du couvent de l'Assomption.

—M. Georges Papillon, de la maison Chs Desjardins, de Montréal, et sa fille Bernadette, sont en villégiature ici et les hôtes de M. P. A. Papillon, photo.

# RIEN DE NEUF

**Au sujet du vol de la lettre de Carranza**

**Le procès de Bell**

En cour de police, hier après-midi, on a commencé l'enquête préliminaire dans la cause de George Frédérick Bell, accusé d'avoir volé une lettre au lieutenant Carranza, l'un des attachés à la légation espagnole, à Washington, lors de son passage à Montréal.

La cause n'a guère avancé hier, eu égard aux nombreuses objections de l'avocat de la défense, M. Chs A. Wilson. M. H. C. Saint-Pierre, qui représentait les diplomates espagnols dans leur poursuite contre le détective Kellert, assistait hier l'accusé. M. W. A. Weir représentait le plaignant, M. Ernest W. Summerskill, du "Sunday Sun."

Un point important, mis à jour par les témoignages entendus, c'est que Bell a déclaré à un journaliste, M. Gordonsmith, que c'était lui qui avait volé la lettre du lieut. Carranza.

Ce procès promet d'exciter un profond intérêt chez les curieux. Hier, la salle d'audience était remplie d'avocats, de journalistes, d'officiers canadiens et américains, etc. Bell semble prêter peu d'attention aux débats, mais il est évident que ce procès l'énerve et le fatigue.

Trois témoins ont été entendus, M. Summerskill, le plaignant, donne d'abord sa déposition. Quand M. Weir a demandé au témoin quelle était la valeur de la lettre volée, M. Saint-Pierre s'est objecté à cette question, disant que la plainte ne spécifie pas ce point. Le magistrat, ayant renvoyé cette objection, le témoin dit que la valeur de la lettre était de 8 centins.

M. Gordonsmith est le témoin suivant. Il produit l'affidavit signé et assermenté par Bell. La défense s'est fortement opposée à la production de ce document, mais le magistrat a décidé autrement. M. Gordonsmith dit que Bell a lui-même été aux bureaux du "Star" pour raconter l'histoire que l'on sait. C'est le témoin qui a écrit le compte-rendu que Bell a approuvé avant la publication. Plus tard, il a accompagné l'accusé à Waterloo, où l'affidavit a été signé. Il identifie le prisonnier comme étant la personne qui lui a déclaré être l'auteur du vol commis au No 42, rue Tupper. M. Gordonsmith, ajoute que le prisonnier n'a reçu aucune rémunération du "Star". Il voulait simplement faire connaître la conduite des officiers américains qui, disait-il, ne l'avaient pas traité convenablement.

Bell, auquel on montre l'affidavit, le reconnaît et déclare que c'est lui qui l'a signé.

M. U. O. Rockwell, juge de paix de Waterloo, reconnaît dans Bell l'homme qui accompagnait M Gordonsmith, et qui a assermenté l'affidavit. Bell a déclaré qu'il avait lu le document qui était absolument vrai.

La cause a alors été ajournée à mercredi matin.

**HONORABLEMENT ACQUITTÉ**

M. J. A. V. Petit, qui avait été accusé de vol par un M. Bourassa, a été honorablement acquitté par M. le juge Choquette. Nous avions donné cette nouvelle dès l'acquittement de M. Petit, mais nous croyons bon de la rappeler à nos lecteurs, vu que le mis en cause a souffert et souffre encore des dommages par suite de son arrestation.


## C'est Incontestable !

**Le Rédacteur du "Christian Million,"** dans un article portant comme entête "Notes Générales," 25 août 1898, écrivait :

*"Un bon article repose sur ses propres mérites, et nous pouvons être certains que tout ce qui, dans une mesure plus ou moins grande, n'est pas en harmonie avec les énoncés qui y sont publiés à son sujet, ne sera pas de longue durée."*

**M. Hall Caine,**

Auteur de "The Deemster," "The Manxman," "The Christian," etc., en parlant de la critique, disait, il n'y a pas bien longtemps :

*"Quand une chose qui est annoncée sur une grande échelle est bonne, elle prospère et se maintient dans son succès ; quand elle est mauvaise, elle réussit pendant un certain temps : le public finit toujours par découvrir qu'elle n'est pas bonne."*

**Le Propriétaire de**

**BEECHAM'S PILLS**

A dit et répété souvent :—

*"C'est une erreur de s'imaginer qu'une chose quelconque se vendra bien pour la seule raison qu'elle est annoncée. Combien de remèdes secrets ont brillé d'un vif éclat à leur apparition et sont ensuite tombés dans l'oubli ? Le fait est qu'on ne se laisse pas facilement tromper une deuxième fois ; et un acheteur qui n'a pas obtenu satisfaction fait dix fois plus de tort qu'un seul à qui on a donné satisfaction fait de bien. La vente de plus de 6,000,000 de boîtes de BEECHAM'S PILLS par année, après un essai public d'un demi siècle, est assurément un témoignage convaincant de leur popularité et de leur valeur proverbiale."*

Beecham's Pills sont depuis plusieurs années le remède populaire de famille partout où l'on parle anglais, et elles sont sans rivales. En boîtes, 10c et 25c chacune, chez tous les pharmaciens. (1)

# Elle Fut Sauvée !

**Le Céleri Composé de Paine ramène une dame d'Ontario à une santé parfaite après des années d'insuccès avec d'autres remèdes.**

**Aucun autre remède ne peut si efficacement rencontrer les besoins des femmes débiles, faibles et nerveuses.**

Un des triomphes médicaux les plus grands et les plus nobles qui ait jamais été présentés aux femmes souffrantes est le Céleri Composé de Paine, un remède qui a sauvé des milliers de filles, épouses et mères dans notre Dominion.

Dans les cas de débilité, faiblesse, névrose, irrégularité, manque de force nerveuse, sang appauvri ou impur, constipation et maux d'estomac, le Céleri Composé de Paine est le seul agent recommandable, vrai et certain pour chasser la maladie et élever l'édifice d'une santé parfaite.

Mme Hopper, de Thornhill, Ont., un de ces nombreux milliers de femmes qui chantent les louanges du Céleri Composé de Paine comme une bénédiction pour les femmes, dit :

"Avec beaucoup de plaisir et satisfaction je désire ajouter mon témoignage à tout ce qui a déjà été dit en faveur du Céleri Composé de Paine. J'ai souffert pendant très longtemps de débilité générale, névrose et épuisement du système. Ayant entendu parler du Céleri Composé de Paine, je résolus de l'essayer, et je suis heureuse de dire qu'il m'a fait plus de bien que je ne saurais l'exprimer. Pendant dix ans je pris d'autres remèdes sans aucuns bons résultats ; mais après avoir employé le Céleri Composé de Paine je suis parfaitement revenue à la santé, je puis manger à l'aise, ma digestion est bonne et mon sommeil est doux et sain. En un mot, je suis une nouvelle femme. Je recommande toujours le Céleri Composé de Paine, à mes amis."



**COUPON de LA PRESSE**

GRANDS PORTRAITS 3-4 AU CRAYON, A LA SEPIA OU A L'AQUARELLE.

**No 3**



# M. F. LAPOINTE

marchand de meubles, a le plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public en général, qu'il ouvrira son nouvel établissement de meubles, aux Nos 1447-1449 rue Ste Catherine, 2me porte de la rue Montcalm, vers le 25 Juillet prochain. Ce sera le plus bel établissement dans son genre qu'il y a dans Montréal.

Les visiteurs seront les bienvenus. En attendant, ceux qui ont besoin de meubles devront s'adresser à l'ancienne place, au No 1551 rue Ste Catherine. Le magasin sera ouvert tous les soirs jusqu'à 10 hrs.

**F. LAPOINTE**

216—n y


## LA VIEILLE CAPITALE

NOTES DE LA VILLE

(De notre correspondant particulier)

Québec, 25 — Le plus jeune des enfants de Son Honneur, le maire Parent, est décédé hier. Cet événement a empêché M. Parent d'assister au sacre de Mgr Cloutier.

—M. Prosper Verret, dont votre correspondant annonçait l'autre jour l'état précaire, est mort hier. Le défunt était âgé de 65 ans Il n'a survécu à son frère Barthélemi, qu'une quinzaine de jours.

—Il est plus que jamais question de l'éclairage de la ville de Lévis à l'électricité. Le présent système, au pétrole, coûte $1,800 par an et le plan projeté coûtera $2,500, pour 50 lampes à arc.

—La prochaine enquête sur les défectuosités, dans le service de l'aqueduc et de la brigade du feu, fait le sujet des conversations. Il est même question que le chef Dorval de la brigade doit offrir sa résignation.

—Les propriétaires, dans la rue St Nicolas se demandent pourquoi la cité, qui fait faire force améliorations dans les rues, ne ferait pas mettre leur rue en bon état. Cet endroit est le théâtre d'un important trafic et l'amélioration s'impose.

—Le drapeau pontifical flottait sur l'archevêché, hier, à l'occasion du retour de Sa Grandeur Mgr Bégin, de sa tournée pastorale, à travers le diocèse. Sa Grandeur, accompagnée de plusieurs ecclésiastiques, est allée à Trois-Rivières, pour le sacre de Mgr Cloutier.

—La cause des bateliers Wagner et Métivier contre le capitaine Easterbrook, du steamer "Philea", en cour de police, pour leur avoir versé sur la tête, autre chose que de l'eau de Floride, a été renvoyée par M. le juge Angers, les plaignants n'ayant pas prouvé malice de la part du défendeur.

—Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec, ont été nommés : secrétaire de l'archidiocèse, le Rév. M. J. Clovis Arsenault, curé de la nouvelle paroisse de Pintendre, comté de Lévis ; le Rév. M. Robert Lagueux, D. D. La nomination de M. Arsenault était pratiquement faite lorsque votre correspondant l'annonça, lors du transfert de M. Garneau, à Kamouraska.

—Hier après-midi, ont eu lieu les funérailles du colonel Lake, décédé récemment, à Tadousac, où il passait la belle saison. Le défunt était un ancien officier dans la milice canadienne ; il était à sa retraite depuis quelques années et passait l'hiver en Angleterre et l'été à Tadousac. Il ne faisait que de rares apparitions à sa villa, sur le chemin Saint-Louis.

—Une noce de Juifs a réuni 250 invités, l'autre soir, à la salle Patoine. M. David Segal, de Lévis, et Mlle Fannie Serzuck, son épouse, étaient les héros de la fête, qui a été très amusante. La cérémonie nuptiale a été célébrée par le rabin Eliesoph, d'après le rite hébreu.

—Un charretier de cabrouet, nommé Gravel, domicilié rue Sainte-Cécile, s'est infligé de sérieuses blessures en tombant de voiture dans la côte du Palais. Le malheureux a été ramassé sans connaissance et transporté chez lui, dans l'ambulance. Son état inspire de sérieuses inquiétudes à sa famille.

—Voici le bilan de la municipalité de Lévis, pour l'exercice fiscal 1898-99 : Cotisations, $1,560.86 ; contribution mensuelle, $525.80 ; arrérages, $1,235.39. Total, $3,864.37.

Voici les dépenses : Traitement des Frères Maristes, $1,701.68 ; salaire des institutrices, $555 ; salaire des Soeurs de la Charité, $77.05. Payé aux dissidents, $25 ; chauffage, $126.25 ; réparations, $60.55 ; impressions, papeterie et postage, $80.74 ; assurances, $36.87 ; remise sur avance, $511.59 ; salaire du secrétaire trésorier, M. J. E. Roy, maire de Lévis, $579.64.

—Comme votre correspondant le disait, brièvement, l'autre jour, les oiseaux de nuit opèrent avec succès dans nos murs et semblent rire de la police. Nos constables font pourtant vaillamment leur devoir ; et c'est l'organisation qui pèche de quelque manière. Il est question que les contribuables doivent prier les autorités municipales d'intervenir, afin d'améliorer le service qui devrait être meilleur, la nuit. Quelques dollars suffiraient pour établir un excellent service de patrouille de nuit. Le présent état de choses est alarmant. Il n'y a que deux détectives au service de la ville, et sur ce nombre, il y en a un qui se fait vieux et est souvent malade, par conséquent mûr pour sa retraite.

Le nombre de détectives devrait être doublé. L'autre nuit, un étranger a été dévalisé en pleine rue, les voleurs lui ayant soufflé sa montre, une bague qu'il portait au doigt et son argent. Les oiseaux de nuit ont aussi opéré avec succès pour la troisième fois en deux mois, dans le bureau de MM. Demers et Déchêne, manufacturiers de chaussures.


# EPIDERME ENFLAMMÉ

Si vous avez l'épiderme enflammé, si vous souffrez d'éruptions douloureuses et disgracieuses si vous êtes tourmenté par des démangeaisons, des crevasses, des gerçures, des boutons et des irritations de toutes sortes, vous serez instantanément soulagé par un bain chaud au SAVON CUTICURA, suivi d'une légère application de l'onguent CUTICURA, le grand curatif de la peau. Le

**Cuticura**

Se vend dans le monde entier chez les pharmaciens. POTTER DRUG AND CHEM. CORP., sols props., Boston, Mass., E. U.


# LA GRANDE GREVE

**Toutes les troupes de Cleveland et des environs sur pied**

**LES DESORDRES CONTINUENT**

**Un jeune garçon a été tué et un grand nombre de personnes blessées dans les bagarres**

Cleveland, Ohio, 25—Des désordres d'une violence et d'une sauvagerie inouïes se sont produits, hier après-midi et hier soir. Les grévistes et leurs partisans continuent à faire de grands efforts pour interrompre le service des tramways.

Hier, a été commis le premier meurtre, depuis le commencement de la grève.

Un jeune garçon nommé Cornwitch, se trouvant sur un tramway conduit par un homme qui n'appartenait pas à l'Union, dit quelques paroles insultantes à l'adresse de ce dernier, nommé Ralph Q. Hawley. Après avoir insulté le conducteur, Cornwitch se sauva, mais Hawley le poursuivit, et arrivé près de la rue Perry, décharga son revolver sur le gamin. La balle traversa la tête de Cornwitch, qui mourut instantanément. Le cadavre fut transporté dans une pharmacie voisine, et Hawley fut arrêté.

La foule a essayé de s'emparer du prisonnier, mais la police a réussi à rétablir l'ordre, après avoir opéré plusieurs arrestations.

Quelque temps plus tard, les manifestants se rallièrent et attaquèrent à coups de pierre, un tramway de la rue Orange. La police fit une charge et les grévistes abandonnèrent le terrain.

Toute la force militaire de Cleveland est sur pied.

Après les désordres sérieux qui se sont produits, dimanche et hier, le maire a cru qu'il était temps de demander l'aide des soldats.

Un tramway de la banlieue a été attaqué par les grévistes, dimanche soir, entre Wickliffe et Willoughby, à 15 milles environ à l'est de Cleveland. Deux passagers ont été blessés par des éclats de vitres.

Le bureau d'arbitrage de l'Etat a abandonné l'idée d'arranger une rencontre entre les directeurs de chemins de fer et les grévistes, en vue de régler les difficultés.

Il y a quelques jours, le président Everett avait déclaré qu'il était prêt à rencontrer les grévistes, mais les circonstances ont depuis changé ses intentions.

Un homme du nom de Robinson a été arrêté sous l'accusation d'avoir placé sur la voie, la nitro-glycerine qui a produit l'explosion qui a renversé un tramway sur l'avenue Euclid, dimanche soir, et blessé plusieurs personnes.

Une autre explosion du même genre s'est produite dans la banlieue de Brooklyn. Personne n'a été blessé.

Hier soir, l'adjudant général a informé le major Farley, qu'un certain nombre de détachements militaires des villes voisines ont reçu ordre de se rendre à Cleveland, au premier appel.

Huit cents hommes environ ont reçu ordre de prendre les armes.

## NOUVELLES DE SOREL

**Nombreux excursionnistes — Pèlerins dans l'embarras**

(De notre correspondant particulier)

Sorel, 25 — Dans toute la province de Québec, Sorel est l'endroit, nous croyons, où il arrive le plus de bateaux le dimanche. Voici les noms de ces bateaux : le Victoria, Préfontaine, Sorel, Mouche-à-Feu, Terrebonne, Berthier, Chambly, Columbian et le Quebec. A part cela, deux trains sur le chemin de fer de la Rive Sud nous arrivent, le matin et l'après-midi. Chaque bateau et train de chemin nous amènent un grand nombre d'étrangers, de sorte que cela fait beaucoup de va-et-vient dans notre petite ville généralement si paisible.

—Hier soir, plus de 1,500 pèlerins se pressaient sur le vapeur Trois-Rivières qui partait pour Sainte-Anne de Beaupré. Ces pèlerins venaient des paroisses autour de Sorel. Le Gaspian se trouvait au quai en même temps que le Trois-Rivières, et beaucoup de pèlerins se trompèrent de bateaux et embarquèrent sur le Gaspian qui partait pour Montréal, au lieu d'embarquer sur le Trois-Rivières. L'agent de la Cie du Richelieu s'étant aperçu de la chose, embarqua sur le Gaspian et fit débarquer les pèlerins ; mais, malheureusement, il resta deux dames sur ce dernier bateau et elles s'apperçurent de leur erreur lorsque le capitaine passa pour faire la collection des passagers. Ces pauvres femmes qui venaient de St Marcel et qui n'avaient jamais été à Montréal, furent pris de découragement se mirent à pleurer. Le capitaine Craig se fit expliquer l'aventure de ces dames, et leur dit de ne pas pleurer, qu'elles seraient bien traitées à bord, qu'elles n'auraient pas de passage à payer et qu'elles retourneraient à Sorel le lendemain par le même bateau. Ces pauvres femmes, qui étaient accompagnées de deux jeunes enfants, se remirent un peu de leur découragement et promirent au capitaine qu'elles ne l'oublieraient pas dans leurs prières le lendemain à Notre-Dame de Bonsecours. Le capitaine, quoique protestant, les remercia de leurs bonnes intentions à son égard, et dit qu'il espérait que ces prières lui porteraît chance. Les nombreux passagers qui étaient sur le Gaspian et qui eurent connaissance de cette scène ont admiré la conduite du capitaine, qui est "the right man in the right place", et très estimé du public voyageur entre Montréal et Québec. Les autres employés de ce bateau, le purser, le steward, M. Cousineau, ainsi que M. Masse, sont aussi très appréciés par tous ceux qui passent sur le Gaspian.

**M. TARTE SERA DÉCORÉ**

On mande de Paris, que le président Loubet décernera dans quelques jours, à l'hon. M. Tarte, les décorations de la Légion d'Honneur.

Le ministre des travaux publics est maintenant à peu près remis de l'opération qu'il a subie samedi, à l'hôpital du docteur Patain, Neuilly-sur-Seine. C'est le docteur Legoud, qui a pratiqué l'opération, assisté du docteur Coyteux-Prévost, qui voyage avec l'hon. M. Tarte.


**Qu'est-ce que**

# CASTORIA

Le Castoria est un remède pour les Bébés et les Enfants. Le Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor, Parégorique, Gouttes et Sirops Calmants. Il ne contient ni Opium, ni Morphine ni aucune autre substance Narcotique. Il est agréable au goût. Vû que des Millions de Mères s'en servent depuis trente ans, c'est une preuve suffisante de son efficacité. Le Castoria détruit les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage des maladies causées pendant la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité. Le Castoria s'assimile la Nourriture, règle l'Estomac et les Intestins des Bébés et Enfants, donnant un sommeil naturel et bon pour la santé. Le Castoria est la Panacée des Enfants—L'Ami des Mères.

**Castoria.**

"Le Castoria convient si bien aux enfants, que je le recommande comme étant supérieur à n'importe quelle prescription que je connaisse."

H. A. ARCHER, M. D. *Brooklyn, N. Y.*

**Castoria.**

"Le Castoria est un excellent remède pour les enfants. Les mères m'ont à maintes reprises parlé de son bon effet sur leurs enfants."

DR. G. C. OSGOOD, *Lowell, Mass.*

LE FAC-SIMILÉ DE LA SIGNATURE DE

Chas. H. Fletcher.

PARAÎT SUR CHAQUE ENVELOPPE.

THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

Est indispensable aux enfants pâles, faibles, lymphatiques et qui sont d'une constitution chétive. C'est un tonique nutritif, qui aide à développer le corps et l'esprit et qui fournit au sang le fer nécessaire à la reconstitution des globules rouges qui en font la richesse,


## ALLIANCE SINO-JAPONNAISE

**L'Impératrice chinoise [illegible] des présents au Japon**

**La Russie s'émeut**

Shanghaï, 25 — L'alliance sino-japonaise, dont on a nié longtemps l'existence, vient d'être confirmée et ne laisse pas que de créer un certain émoi dans les cercles russes.

Londres, 25—Le correspondant du "Times", à Shanghaï, parlant de la députation chinoise récemment envoyée à Tokio, dans un but ostensiblement commercial avec de riches présente de la part de l'impératrice douairière, dit "que cette députation n'avait pas les pouvoirs pour traiter d'une alliance sino-japonaise. Les réformes adoptées par l'impératrice, ajoute ce correspondant, sont plutôt attribuées au désir de réconcilier la Chine et le Japon, afin d'obtenir l'appui de ce dernier pour le maintien de la dynastie chinoise."

## LE CANAL SOULANGES

**Les travaux seront terminés vers la fin d'août**

Les travaux sur le canal Soulanges sont tellement avancés que l'on annonce leur achèvement pour une date qui est fort rapprochée, c'est-à-dire vers la fin d'août, ou le commencement de septembre. La maçonnerie des écluses, à l'extrémité du lac St Louis, est complètement terminée, et les portes basses de la première écluse sont déjà placées. Les portes, valves et autres matériaux pour les autres écluses sont à Ste Anne, et tout va être mis en place, incessamment. L'ouvrage, en général, paraît avoir été magnifiquement exécuté.

Au delà de 1,200 hommes, dont la plupart sont des Italiens, sont employés au canal.


**Peinturez vos planchers**

La peinture à plancher "Island City" sèche en huit heures. En vente chez tous les marchands.—P. D. Dods et Cie, propriétaires, 188 et 190 rue McGill, Montréal. 129-mjs-n


**VOIE DOUBLE D'ICI A TORONTO**

Le Grand Tronc a presqu'une voie double d'ici à Toronto et il travaille actuellement à la compléter. Il n'y a que deux endroits où la voie est simple : à Vaudreuil et à Murray Hill. On travaille à compléter la voie à Vaudreuil et aussitôt que la double voie sera terminée à cet endroit on commencera les travaux à Murray Hill.


**UN ADOUCISSEMENT**

L'irritation de poitrine disparaît en prenant une dose de BAUME RHUMAL. q h

PILULES ANGLAISES du Dr COWLING, pour irrégularités périodiques.—Remède efficace, résultat certain et permanent ; incomparable dans les maladies particulières aux femmes. $1.00 et $3.00 la boîte. Envoyées franc-de-port partout. Mme Cowling, 2355 S'e Catherine (près Metcalfe) Montréal. Se vente chez tous les Pharmaciens. 33—m-n—a

Ingrédients les plus purs, scientifiquement préparée, tout à fait convenable pour l'usage de la cuisine. En vente chez tous les épiciers.


## AVIS PUBLIC

**Règlements Nos 239 et 240**

Avis public est par les présentes donné que le conseil de ville, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés dans et par la charte de la cité, a, le 21 juillet courant, adopté un règlement intitulé "Règlement No 239, concernant les soupapes de sûreté automatiques pour les égouts" et un règlement intitulé "Règlement No 240, concernant la compagnie du chemin de fer urbain de Montréal", que les dits règlements sont maintenant en vigueur.

(Signé) L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville.
Montréal, 24 juillet 1899. 222—a

# SPORT

## LE TOURNOI ATHLETIQUE DE LA POLICE

### Montréal en deuxième place — Fête du club nautique Laprairie —La partie Hochelaga-St Hyacinte

TOURNOI ATHLETIQUE DE LA POLICE

Le tournoi athlétique anuel de la police aura lieu demain, au terrain de la M. A. A. A., rue Ste Catherine Ouest.

Voici le programme de ce tournoi :

1o Lancer le poids de 56 livres en l'air.
2o Course de 100 verges, ouverte à tous les hommes de police du Canada.
3o Lancer le poids de 56 livres à distance.
4o Saut en longueur.
5o Lancer la masse de 16 livres.
6o Course d'un quart de mille.
7o Lancer le boulet.
8o Course d'un demi-mille.
9o Course de 100 verges, ouverte aux membres ayant 20 années de service ou plus.
10o Course de bicycle, ouverte aux amateurs, 3 milles.
11o Course de bicycle, ouverte aux membres du corps de police de Montréal, un mille.
12o Course d'un demi-mille, ouverte aux amateurs.
13o Course de 100 verges, ouverte aux membres ayant de 10 à 20 années de service.
14o Course de bicycles, 3 milles.
15o Course des hommes gras, 225 livres ou plus, 100 verges.
16o Course en bicycle, un mille, novice.
17o Course en bicycle, un mille, ouvert.
18o Hop Step and Jump.
19o Course des officiers.
20o Course à relais.
21o Tug of war, 4 hommes du corps de police de Montréal, vs n'importe quel autre, 4.
22o Course de 220 verges.
23o Course de consolation.

Les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 14, 18, 20, sont ouverts aux membres de n'importe quel corps de police du Canada.

Les Nos 9, 11, 13, 16, 22, sont ouverts aux membres de l'Association Athlétique d'Amateurs de la police de Montréal.

Un prix d'entrée de 25 cents sera exigé pour le No 21.

Un prix d'entrée de 50 cents, pour les Nos 10, 12, 17.

Sont éligibles à concourir les membres d'un corps de police qui aurait un club athlétique affilié à l'A. A. U. du Canada, et qui auraient appartenu à ce corps depuis au moins six mois.

La fête se terminera par un grand banquet qui aura lieu demain soir, au Balmoral. *

## LE BICYCLE

EXCURSION DU CLUB DE BICYCLE LE VOLTIGEUR

C'est ce soir qu'aura lieu à bord du vapeur Cultivateur, l'excursion au clair de la lune organisée par le club de bicycle Voltigeur.

Le départ aura lieu à 8.15 heures, du quai Jacques-Cartier. L'orchester Ratto a été engagé pour la circonstance et l'on nous promet une promenade des plus agréables.

Après la température accablante que nous avons eu aujourd'hui, nous croyons que l'on ne saurait mieux faire que d'accompagner les Voltigeurs dans leur excursion.

Tous les membres du club et leurs amis seront à bord, et le voyage s'annonce sous les plus heureux auspices. Tous les bicyclistes devraient profiter de l'occasion de passer une soirée agréablement.

## BASE BALL

LES MASCOTTES A SOREL

Les Mascottes, qui n'ont plus qu'une partie de la ligue à jouer, iront dimanche à Sorel, se mesurer avec le Richelieu, dans la première partie de la série pour un enjeu.

Au moment où le Richelieu est en tête de la ligue et où les Mascottes ont le plus grand nombre de victoires à leur crédit, il nous semble qu'une partie entre ces deux clubs est l'une des plus puissantes attractions que l'on puisse avoir. Dire que la joute de dimanche prochain sera excitante, serait s'exprimer bien faiblement, car elle promet de fameuses émotions à tous ceux qui seront présents.

LA PARTIE ST HYACINTHE-HOCHELAGA

Une seule partie sera jouée dimanche, dans la Ligue de la Province de Québec, les Hochelags devant recevoir la visite des St Hyacinthe, qui ont triomphé avant-hier des Electric.

Les St Hyacinthe devraient attirer une foule énorme au terrain de la rue Moreau, où aura lieu la partie, car ils jouent toujours une partie intéressante, et ce sera la dernière occasion que nous aurons de les voir cette année à Montréal.

Les St Hyacinthe ont fait jusqu'ici une vaillante lutte et tous les amateurs de baseball voudront, nous en sommes certains, les voir à l'oeuvre.

Voici la position actuelle des clubs dans la ligue provinciale :

| Clubs | Gag. | Perd. | A jouer |
|---|---|---|---|
| Richelieu | 5 | 2 | 3 |
| St Jean | 4 | 2 | 4 |
| Mascotte | 6 | 3 | 1 |
| St Hyacinthe | 3 | 4 | 3 |
| Electric | 2 | 4 | 4 |
| Hochelaga | 1 | 6 | 3 |

LIGUE DE L'EST

MONTREAL REPREND LA DEUXIEME PLACE

Toronto, Ont., 25 — Les champions ont gagné la partie d'hier, dans la neuvième inning, alors que le score était égal, en frappant quelques coups au bon moment. Dooley, le premier au bat dans cette inning, fut retiré. Henry envoya la balle au left field, et grâce au mauvais jugement de Grey, qui prendre trois buts. George Bannon, avec une vigueur terrible, frappa ensuite la balle au centre du champ, faisant un home run. La partie était gagnée. La partie fut une lutte de pitchers, dans laquelle ni l'un ni l'autre des deux hommes n'eut l'avantage. Schiebeck était malade, et Johnson le remplaça. Moran jouant au deuxième but. Score :

TORONTO

| | AB | R | 1B | PO | A | E |
|---|---|---|---|---|---|---|
| J. Bannon, r.f. | 4 | 0 | 1 | 4 | 1 | 0 |
| Wagner, s.s. | 3 | 0 | 0 | 5 | 0 | 1 |
| Grey, l.f. | 4 | 0 | 2 | 4 | 0 | 0 |
| Smith, 3b. | 3 | 0 | 1 | 1 | 3 | 1 |
| Hannivan, c.f. | 3 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Ross, 2b. | 4 | 0 | 1 | 1 | 5 | 0 |
| Beaumont, 1b. | 4 | 0 | 0 | 8 | 1 | 0 |
| Rothfuss, p. | 4 | 0 | 0 | 2 | 1 | 0 |
| Suthoff, p. | 3 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| X Brown | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Totaux | 33 | 1 | 5 | 27 | 12 | 2 |

X A frappé pour Suthoff dans la neuvième inning.

MONTREAL

| | AB | R | 1B | PO | A | E |
|---|---|---|---|---|---|---|
| T. Bannon, l.f. | 4 | 0 | 0 | 2 | 0 | 1 |
| Shearon, r.f. | 3 | 1 | 2 | 5 | 0 | 0 |
| Johnson, s.s. | 4 | 1 | 2 | 5 | 0 | 0 |
| Dooley, 1b. | 4 | 0 | 0 | 12 | 0 | 0 |
| Henry, 3b. | 4 | 1 | 1 | 0 | 1 | 1 |
| G. Bannon, c.f. | 4 | 1 | 1 | 2 | 0 | 0 |
| Jacklitz, c. | 4 | 0 | 1 | 3 | 0 | 0 |
| Moran, 2b. | 3 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 |
| Félix, p. | 2 | 0 | 0 | 0 | 6 | 0 |
| Totaux | 32 | 3 | 6 | 27 | 13 | 3 |

Score par inning :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Toronto | 000010000— | 1 | 5 | 2 |
| Montréal | 100000002— | 3 | 6 | 3 |

Batteries — Suthoff et Rothfuss ; Félix et Jacklitz.

SOMMAIRE

Coups bons pour trois buts, Henry. Home run, G. Bannon. Premier but sur quatre balles, par Suthoff 3, par Félix 1. Frappé par balle lancée par le pitcher, Hannivan. Struck out, par Suthoff 1, par Félix 1. Laissés sur les buts, Toronto 8, Montréal 5.

Temps, 1.35. Umpire, Boyd. Courses gagnées, Montréal 2, Assistance, 1,000.

WORCESTER DEFAIT

Springfield, Mass., 25 — Springfield a commencé dans la huitième inning à frapper les balles de Horton. Ce dernier commença alors à manquer de précision, et tous les joueurs de champ avec lui. Sept hits et un but sur quatre balles, donnèrent neuf points au club local, et par suite la partie. Shoita, le nouveau droitier, but des visiteurs, fut en partie responsable de la perte de la partie. Score :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Springfield | 00100000x— | 10 | 12 | 2 |
| Worcester | 00411000 1— | 7 | 12 | 4 |

Batteries — McDermott et Gunson ; Horton et Yeager.

ROCHESTER TRIOMPHE DE SYRACUSE

Syracuse, N. Y., 25 — Rochester a battu Syracuse, dans une partie exempte d'erreurs, mais qui a cependant manqué d'intérêt. Rochester a triomphé en frappant les balles de Rowen, dans la première inning. Les quatre points enregistrés furent faits sur cinq hits. Dans la huitième inning, trois nouveaux hits furent faits et un nouveau point fut enregistré. Tous hits seulement furent faits dans les six autres innings. Les Syracuse mirent Morse hors de ses gonds, dans la sixième inning, et le forcèrent à donner trois buts sur quatre balles, mais ne firent rien avec cela. Score :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Syracuse | 000200000— | 2 | 8 | 0 |
| Rochester | 40000101x— | 6 | 11 | 0 |

Batteries — Brown et Williams ; Morse et Smink.

DEFAITE DE HARTFORD

Hartford, Conn., 25 — Deux erreurs successives alors qu'il y avait trois hommes sur les buts, ont donné la partie au club local. Score :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Hartford | 11000013x— | 6 | 13 | 1 |
| Providence | 00210020— | 5 | 12 | 4 |

Batteries — Hodson et Urquhart ; Evans et Leahy.

POSITION DES CLUBS

| Clubs. | Gag. | Per. | P.C. |
|---|---|---|---|
| Rochester | 41 | 31 | 569 |
| Montréal | 39 | 31 | 557 |
| Toronto | 39 | 32 | 549 |
| Worcester | 39 | 32 | 549 |
| Springfield | 35 | 33 | 515 |
| Providence | 35 | 41 | 461 |
| Hartford | 33 | 39 | 451 |
| Syracuse | 22 | 44 | 333 |

LIGUE NATIONALE

A Chicago :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Chicago | 200001001— | 4 | 8 | 1 |
| Baltimore | 030000020— | 5 | 6 | 4 |

Batteries — Phyle et Chance ; McGinnity et Robinson.

A Cincinnati :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Cincinnati | 020010000— | 3 | 7 | 3 |
| Boston | 002051000— | 8 | 13 | 2 |

Batteries — Dwyer et Taylor ; Peitx et Wood ; Nichols et Clark.

A Pittsburg :

Première partie :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Pittsburg | 000040203— | 9 | 12 | 1 |
| Philadelphie | 300000005— | 8 | 9 | 1 |

Batteries — Leever et Schriver ; Frazier, Bernhardt et McFarland.

Deuxième partie :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Pittsburg | 100001003— | 5 | 7 | 1 |
| Philadelphie | 001210000— | 4 | 10 | 2 |

Batteries — Hoffer et Bowerman ; Magee et Douglass.

POSITION DES CLUBS

| Clubs. | Gag. | Per. | P.C. |
|---|---|---|---|
| Brooklyn | 56 | 26 | 683 |
| Boston | 51 | 30 | 630 |
| Philadelphie | 48 | 33 | 593 |
| St. Louis | 47 | 33 | 588 |
| Chicago | 45 | 34 | 570 |
| Baltimore | 45 | 35 | 563 |
| Cincinnati | 40 | 41 | 494 |
| Pittsburg | 40 | 42 | 488 |
| New-York | 35 | 44 | 443 |
| Louisville | 33 | 46 | 418 |
| Washington | 31 | 54 | 364 |
| Cleveland | 15 | 68 | 181 |

LIGUE DE L'OUEST

A Buffalo — Buffalo, 5 ; Minnéapolis, 4.
A Détroit — Détroit, 6 ; Kansas City, 5.
A Grand Rapids — Grand Rapids, 4 ; St Paul, 3.

LIGUE CANADIENNE

A Guelph — London, 6, 3, 6 ; Guelph, 9, 7, 5.

Batteries — Price et Lohman ; Kostal et Lafleur. Umpire, Popkay.

A Hamilton — Hamilton, 7, 10, 3 ; Woodstock, 5, 8, 7.

Batteries — McCann et Conwell ; Thompson et Reid. Umpire, McKeever.

Dimanche, a été joué, à Longueuil, une intéressante partie de baseball entre le club de l'endroit et les jeunes Indépendants, connus autrefois sous le nom de Yale.

Le jeu fut beau des deux côtés, si l'on excepte toutefois que les Indépendants firent deux erreurs très coûteuses, qui valurent la victoire aux Longueuil.

Les décisions de l'umpire sont aussi de beaucoup dans la balance de Dame Victoire.

Il est à regretter qu'à Longueuil, où les joueurs sont si gentils, l'on ne puisse avoir un umpire qui soit impartial.

Le score fut de 3 à 6.

L'on a surtout remarqué le jeu brillant de George Cummings, qui réussit à faire mourir huit hommes au bat.

Score par inning :

| | |
|---|---|
| Indépendants | 020100000—3 |
| Longueuil | 101010003—6 |

Les jeunes St Laurent lancent un défi à n'importe quel club dont les membres n'ont pas plus de 15 ans. Informations chez E. Gravel, 976 rue St Dominique, entre 7 et 8 heures.

Les New-York ont défait les jeunes St Pierre, par un score de 15 à 9.

Le National Indépendant a remporté une brillante victoire sur les Capitals, par un score de 30 à 9.

St George vs St Laurent, de St Laurent, dimanche, à Montréal. Informations chez G. Perron, 43 rue St Georges, entre 6 et 9 heures. Réponse immédiate.

Le club Eusèbe a défait les jeunes Ste Marie par un score de 18 à 8.

Batteries — E. Kinsler et O. Cadotte, E. Gufbord et P. Archambault.

Le défi lancé par le club Royal, de St Hyacinthe, a été relevé par M. Elphège Phaneuf, qui demande seulement que les Royal déposent un montant de $25 en garantie. Il ne demande pas que les Royal doublent le score, mais il sera satisfait de lutter à chances égales.

Il serait prêt à jouer dimanche prochain.

Les jeunes Ste Elizabeth ont défait les Star, de St Henri, par un score de 18 à 13.

Noms des vainqueurs :

A. Lessard, c. ; H. Ratelle, p. ; 1 b, A. Gauthier ; 2 b., A. Peltier ; s.s., R. Peltier ; 3 b., A. Ouellette; r.f., H. Dubois; c.f., H. Kearney; l.f., Jos. Fillon.

Jeune Ste Elizabeth, de St Henri, vs Ste Marie, dimanche, à 2 heures. Informations chez A. Peltier, 2135 rue St Jacques.

Jeune Victor, de St Henri, vs jeune St Joseph, dimanche. Informations chez Louis Bonhomme, entre 7 et 8 heures, sur le champ, sis rue Ste Catherine, en face de la rue Bourget.

Les Ste Elizabeth, de St Henri, se mesureront dimanche, au Lachine Indépendant, sur le terrain des Ste Elizabeth. Informations par lettre, à J. M. Geachy, Park Terrace, St Henri.

Montréal Indépendant vs jeunes Parisiens, dimanche, 6 août. Réponse par "La Presse."

Les Montréal-Sud ont défait les St Gabriel.

Score par inning :

| | |
|---|---|
| Montréal-Sud | 050400345—21 |
| St Gabriel | 820030502—20 |

Montréal-Sud vs Albion, de St Henri, dimanche, à 2 heures. Réponse par "La Presse."

Montferrand Indépendant vs Majesté Indépendant, Jeudi, à 2 heures, Parc Logan. Informations au No 208 rue Sanguinet.

Marieville, 25 — Le club d'Iberville est venu se mesurer à celui de Marieville et a été écrasé complètement. Le club Marieville a battu tous les clubs des environs.

Les Montferrand Indépendant ont triomphé des St Augustin, par un score de 21 à 0.

Batteries, Balthazard et Montferrand.

Jeunes Montréal Indépendant vs jeunes St Pierre. Ferme Logan, dimanche, à 2 heures. Jos. Bessette, 149 Beaudry.

Les Gitanas lancent un défi à tous les clubs dont les membres sont âgés de 16 à 17 ans. Informations chez Omer Madgin, 42 Fulford.

Les Gitanas ont défait les Laurier, par un score de 16 à 16.

Batteries — Laurier : Bernard, Cusson.
Gitanas : Madore, Briggs, Madgin.

Le club St Joseph du Lac aimerait à arranger une partie avec les Canadiens, pour dimanche. S'adresser au capitaine A. Chapman, Lachine.

Le nouveau club Central, qui vient de s'organiser, a remporté une belle victoire, sur les Unis, le score étant de 12 à 8. Noms des vainqueurs : A. Bicorne p., E. Lapointe c., U. Trembay 1b., E. Rober 2b., H. Mongeau s.s., N. Fournier 3b., H. Duchesneau c.f., Jos. Laforest l.f., H. St Jean r.f., Albert Laforest, capitaine.

Central vs. Canada et National Ind.

Assemblée au club Central, demain soir, à 8 heures.

Le club Canada a défait dimanche, les Montréal Ind., à l'Ile Ste Hélène, devant une foule de 300 personnes.

Score par inning :

| | |
|---|---|
| Montréal Ind. | 013201000— 7 |
| Canada | 01040202x—13 |

Batteries — Grenier et Desautels ; Constantineau, Bergeron et St Jean.

Struck out, par Grenier 8, par Constantineau 9.

Le club Canada se mesurera dimanche, au club Pilgate, à l'Ile Ste Hélène. La partie qui promet d'être intéressante, commencera à 2 heures.

St Eustache, 25 — Il y a eu ici, dimanche, une intéressante partie de baseball, entre les St Eustache et les Ste Rose. E. M. St Maurice, pitcher du club local, fit pour la deuxième fois triompher les couleurs des St Eustaches. Le score fut de 20 à 4. Les balles de C. Ouimet, pitcher des Ste Rose, furent frappées au début par les joueurs du club local. J. B. Brunette s'est distingué au bat.

Noms des vainqueurs : E. St Maurice p., J. Blair c., H. Gauthier 1b., A. Cloutier 2b., E. Larocque 3b., A. Paquette s.s., A. Desjardins r.f., E. de Bellefeuille c.f., D. Richard l.f. Umpire, E. Roux.

Fullum vs. Victor, Canada Ind., Ste Elizabeth, Jeune Maisonneuve, St Gabriel, Gitana, dimanche, à 1.30 heure. Inf. chez. Denis Brousseau, 274 rue Parthenais.

—Les Dollard Invincibles ont défait les Laval d'Hochelaga, par un score de 8 à 7. Le point marquant de la partie a été un long fly arrêté d'une seule main, par le short stop A. Masson. Le pitcher des Laval fit mourir six hommes au bat et celui des Dollard Invincibles 10. Symper donna quatre buts sur quatre balles, tandis que le pitcher des vainqueurs n'accorda qu'une passe au premier but.

Dollard Invincibles vs. Laval, pour un enjeu, dimanche. Inf. chez J. B. Tardy, 387 rue rue Ste Catherine.

Les Dollard Invincibles ont défait les Préfontaine, par un score de 8 à 8. La lutte fut très animée. Le point marquant de la partie fut un double play exécuté par Tardy, Forget et Trudeau.

Score par inning :

| | |
|---|---|
| Dollard Invincible | 000111223—10 |
| Préfontaine | 330001001— 8 |

Noms des vainqueurs — J. B. Tardy c. et p., Martin p. et s.s., A. Forget 1b., L. Trudeau 2b., A. Masson s.s. et c., Trudeau 3b., A. Tardy l.f., C. Tremblay c.f., E. Laplante l.f.

Le club St Joachim a subi sa première défaite, au moment où il allait éclipser tous les clubs de sa classe, à Montréal.

Les Jeunes Hochelaga ont remporté une brillante victoire, sur les Jeunes Mascottes.

Score par inning :

| | |
|---|---|
| Jeunes Mascottes | 082001300— 9 |
| Jeunes Hochelaga | 000001004—11 |

Noms des vainqueurs — A. Ouellette p., J. Dufresne c., J. Houle 1b., F. Canin 2b., M. Gagnon 3b., M. Bessette s.s., A. Bédard r.f., J. Lamothe l.f., J. Labonté c.f. P. Rousseau, umpire.

Les Montagnards d'Hochelaga ont défait les Dollard Invincibles, par un score de 9 à 0. Le pitcher qu'un naufrage a eu lieu dans les parages de la latitude nord 52.04.

Après avoir augmenté sa flotte déjà nombreuse de l'Irishman et du Scotsman, la ligne Dominion vient d'ajouter à ses services canadien et américain, le steamer Englishman.

L'Englishman est le nom sous lequel a été baptisé le steamer Sandusky, que la ligne Dominion a acheté pour son service canadien. Il sera remis à neuf et complètement restauré de manière à en faire un steamer de première classe pour le service des passagers. Le Sandusky est un steamer à double hélice de 6,315 tonnes. Il fut construit en 1891 par Harland et Wolff, qui en ont entrepris aujourd'hui la restauration.

Les membres du Board of Trade ont reçu avis hier que la Montreal Warehousing Co, avait complété son nouvel élévateur flottant, lequel peut être dès maintenant mis en disponibilité pour le chargement des steamers.

Halifax, N. E., 25 — Le steamer Ainmere, de Newcastle, a été remorqué au port, hier, par le steamer Daniel. Le steamer Ainmere a perdu son arbre et couche auquel l'hélice était réunie et l'hélice elle-même est tombée à la mer. Le navire venait de Manchester, en destination de St Jean, N. B.

Kingston, Ont., 25 — Le capitaine J. Boyd, qui commande le remorqueur Active, appartenant à la Montreal Transportation Co., est tombé accidentellement dans la cale du bateau, se fracturant une côte et s'infligeant des blessures internes très graves.

Les croiseurs Indefatigable et Proserpine, actuellement à Halifax, ont reçu ordre de se rendre dans les Indes Occidentales. Ils seront remplacés par le Pearl et le Talbot, qui doivent visiter notre port, vers la fin du mois d'août.

NOTES

Le Manchester City est parti samedi de Manchester pour Montréal.

Le Virginian, ligne Leyland, est parti hier de Matane, en route pour Montréal.

L'Assyrian, ligne Leyland, est arrivé dimanche, de Montréal à Anvers.

Le Philadelphian, ligne Leyland, est parti le 23 de Liverpool, pour Montréal.

Le Grecian, quittera notre port, jeudi prochain, pour Glasgow.

L'Ottoman, ligne Dominion, venant de Liverpool, est arrivé ce matin, dans notre port.

Le steamer Akaba, venant de Montréal, est arrivé dimanche, à Hambourg.

Le Lake Ontario, ligne Elder, Dempster et Cie, est parti samedi de Liverpool pour Montréal.

Le Kildona, ligne Thompson, est arrivé hier de Portland à Londres.

L'Assyrian, ligne Allan, venant de Glasgow, est arrivé à Halifax, Terreneuve, en route pour Halifax et Philadelphie.

L'Inishowen Head est attendu au port demain matin.

Les steamers arrivés au port, hier, sont le Turret Court, le Syma, le Turret Age, et le Rosewath, tous des charbonniers, venant de Sydney, et le steamer Arroyo, venant d'Anvers.

MOUVEMENTS DES STEAMERS

Yokohama, 25 — L'Empress of China est arrivé de Vancouver, à 6.30 heures p.m., le 23.

Liverpool, 25 — Arrivé, Consols, de St Jean, N. B.; Samantha, de Chatham, N. B.; Medota, de Chicoutimi.

Glasgow, 25 — Arrivé, Carthaginian, de Philadelphie ; parti, Lakoma, pour Montréal.

Dundee, 25 — Arrivé, Loughrigg Holme, de Montréal.

Mery port, 25 — Parti, Forest Holme, pour Montréal.

Bristol, 25 — Parti, Monterey, pour Montréal.

Anvers, 25 — Parti, Antwerp City, pour Québec.

Gênes, 25 — Parti, Anatolia, pour St Jean, N. B.

Havre ,25 — Arrivé, La Normandie, de New-York.

Hambourg, 25 — Arrivé, Phoenicia, de New-York.

Southampton, 25 — Arrivé, Bremen, de New-York.

St Michel, 25 — Arrivé, Allas Craig, de Calcutta, en route pour Montréal.

Hambourg, 25 — Arrivé, Akaba, de Montréal.

Manchester, 25 — Arrivé, Alders Gate, de Parrsboro ; Cuna, de Miramichi ; Strathvon, de St Jean, Terreneuve.

## PARTIE DE PLAISIR

Les tramways du Parc et de l'Ile sont ouverts à des arrangements spéciaux avec le public pour les parties de plaisir, réunions d'amis, pique-niques, etc., sur le parcours de leurs lignes. Adressez-vous au bureau principal. 223—2

—Economisez un centin par jour et vous assurez votre avenir en le déposant à la Caisse Nationale d'Economie. Pour plus de détails, s'adresser à Arthur Gagnon, secrétaire-trésorier, Moment National. 221—l,m,v—n

DIGESTION FACILE

Si votre digestion se fait mal, suivez le conseil du professeur Albert, de Paris, qui, en 1826, écrivait : "L'eau de "Pougues St Léger convient dans tou-"tes les maladies où il importe de rani-"mer les forces digestives." En vente partout, 25 cts la grande bouteille.


## Traitement Privé contre l'Abus des Liqueurs et des Drogues

sans injections hypodermiques, ni publicité, ni perte de temps, ni autre inconvénient quelconque. Le remède du DR. CURE DIXON. C'est un remède végétal tout à fait inoffensif dans ses effets immédiats ou ultérieurs. Il guérit positivement tous les cas sans exception, s'il est pris fidèlement suivant les directions, par des personnes désireuses de se guérir. C'est un véritable spécifique contre l'alcoolisme et la morphinomanie. Nous invitons cordialement toutes les personnes intéressées à faire une visite à nos bureaux et voir ce que nous faisons ; nous leur donnerons les preuves les plus convaincantes de l'efficacité absolue de notre remède. A celles qui ne pourraient venir et en feront la demande, nous enverrons, gratis et sous pli cacheté, une brochure qui leur donnera des renseignements complets. S'adresser à la "DIXON CURE CO." ou à son gérant, J. B. LALIME, 372 rue Saint-Denis, Montréal. 20—nw

MARQUE DU FER À CHEVAL

TABAC À FUMER QUALITE SUPERIEURE 5 CENTS LE PAQUET


## LARAME

FETE AU CLUB NAUTIQUE LAPRAIRIE

Le club Nautique de Laprairie donnera samedi prochain une autre de ces jolies fêtes d'été si recherchées par le public fashionable de l'endroit et de Montréal. Il y aura bal d'indienne, c'est-à-dire que les dames devront être en toilette d'indienne et masquées.

Les messieurs devront porter des costumes de canotage et seront masqués. Les membres du club font de grands efforts pour faire de cette fête un succès. Les immenses plazzas et les boulevards où souffle la fraîche brise des rapides font du club nautique et des environs un endroit délicieux pour les visiteurs.

On nous promet une superbe illumination, et un orchestre tzigane qui charmera tout le monde. Le succès des deux fêtes précédentes est un garant que celle de samedi sera appréciée.

Le vapeur Laprairie quitte Montréal à 4 et 6 heures p.m. samedi et Laprairie à 7 et 9 heures dimanche matin. Il y a nombre d'hôtels et de maisons de pension où les voyageurs pourront trouver leur accommodation.

Tout fait présager un grand succès. Les dames sont déjà à se confectionner des costumes qui ne manquerent pas d'originalité.

Tous les amis du club sont invités.

## NOTES MARITIMES

### Un danger sérieux pour la navigation océanique

Nouvelles générales

M. U. P. Boucher, ingénieur des bouées, vient d'adresser la communication suivante au secrétaire de la commission du havre :

Toutes les bouées noires depuis Trois-Rivières jusqu'à Sorel, ont été balisées, de même que la bouée rouge de Pouillier Laforce.

Toutes les bouées en fer depuis Trois-Rivières jusqu'à Sorel ont été numérotées.

L'une des bouées rouges disparue du milieu de la traverse de la rivière du Loup, a été remplacée par une autre.

La première bouée en bas du phare No 2, brisée jusqu'à sa ligne de flottaison, a été changée.

Toutes les bouées noires du chenal de Contrecoeur ont été balisées, et toutes les bouées en fer numérotées.

La bouée rouge de la courbe de Bellmouth, qui était disparue, a été remplacée.

Une dépêche de la Pointe au Père annonce que le steamer Premona, ligne Thompson, qui est arrivé à 4.30 heures p.m., venant de Liverpool, a rencontré de vastes champs de glace flottants par la latitude nord 53.04 et la longitude ouest 51.40.

Ces glaces étaient si compactes que le vaisseau a été retenu au sud-est durant plusieurs heures, et le capitaine Murray, après de nombreux et futils efforts pour franchir ces obstacles, a dû descendre à 70 milles au sud pour se frayer un passage à travers les glaces moins compactes dans cette partie de l'océan.

Le Premona a cotoyé de nombreuses banquises sur un parcours de plus de quarante milles. Le capitaine Murray dit que ces glaces sont excessivement dangereuses pour la navigation, attendu qu'elles ne flottent qu'à huit pieds au-dessus de l'eau. Le Premona a aussi rencontré de grandes quantités de bois de charpente allant à la dérive, ce qui fait supposer qu'un naufrage a eu lieu dans les parages de la latitude nord 52.04.

Après avoir augmenté sa flotte déjà nombreuse de l'Irishman et du Scotsman, la ligne Dominion vient d'ajouter à ses services canadien et américain, le steamer Englishman.

L'Englishman est le nom sous lequel a été baptisé le steamer Sandusky, que la ligne Dominion a acheté pour son service canadien. Il sera remis à neuf et complètement restauré de manière à en faire un steamer de première classe pour le service des passagers. Le Sandusky est un steamer à double hélice de 6,315 tonnes. Il fut construit en 1891 par Harland et Wolff, qui en ont entrepris aujourd'hui la restauration.

Les membres du Board of Trade ont reçu avis hier que la Montreal Warehousing Co, avait complété son nouvel élévateur flottant, lequel peut être dès maintenant mis en disponibilité pour le chargement des steamers.

Halifax, N. E., 25 — Le steamer Ainmere, de Newcastle, a été remorqué au port, hier, par le steamer Daniel. Le steamer Ainmere a perdu son arbre et couche auquel l'hélice était réunie et l'hélice elle-même est tombée à la mer. Le navire venait de Manchester, en destination de St Jean, N. B.

Kingston, Ont., 25 — Le capitaine J. Boyd, qui commande le remorqueur Active, appartenant à la Montreal Transportation Co., est tombé accidentellement dans la cale du bateau, se fracturant une côte et s'infligeant des blessures internes très graves.

Les croiseurs Indefatigable et Proserpine, actuellement à Halifax, ont reçu ordre de se rendre dans les Indes Occidentales. Ils seront remplacés par le Pearl et le Talbot, qui doivent visiter notre port, vers la fin du mois d'août.


HERCULES Wire Beds

Avec qui Couchez-vous ?

Faites-lui la politesse de pourvoir votre lit d'un Sommier élastique Hercule, vous aurez un compagnon ou compagne de lit plus aimable, plus accommodant. Vous voyez ça ? Essayez-en un et vous serez surpris. On peut les avoir dans tous les magasins de meubles recommandables.

Gold Medal Furniture Mfg Co., Montréal et Toronto.

# LIVRE GRATIS pour HOMMES FAIBLES

Quand je commençai, il y a 30 ans, la pratique de la médecine, je donnais des drogues, pour le traitement des hommes faibles. Je ne connaissais pas mieux, mais quand je découvris qu'il fallait mettre si peu de confiance dans un traitement médical, je commençai à chercher d'autres remèdes.

Un jour je fis l'expérience du courant galvanique de l'électricité, et depuis ce jour-là jusqu'à aujourd'hui — 25 ans — je n'ai pas écrit une prescription pour les hommes faibles. J'ai démontré qu'un traitement général devait redonner la force perdue, parce que ces troubles viennent lentement et attaquent non seulement les glandes et le système nerveux, mais le Coeur, l'Estomac, les Rognons, le Foie, la Vessie, etc.

Je trouvai que l'électricité répondait à toutes les exigences d'un traitement général, parce que l'électricité procure la force et la vigueur nerveuse et fournit au système les éléments qui lui manquent, elle renouvelle lentement mais sûrement tout l'organisme sans la moindre stimulation, sans une parcelle de danger. Pour commencer, j'ordonnai un traitement à l'aide d'une batterie. Mais bientôt je découvris qu'il fallait un traitement permettant de se soigner seul à domicile. Je découvris alors qu'il fallait une batterie portative qui, tout en donnant beaucoup d'électricité, serait légère et commode.

Ceci me porta à inventer une chaîne de cellules qui s'enroulerait autour de la taille du patient.

Cette première chaîne de cellules fut le commencement de ce qui est devenu mon modèle de 1898 la

CEINTURE ELECTRIQUE

du Dr Sanden avec suspenseur, le grand traitement des hommes faibles. Maintenant, elle est connue du monde entier.

L'année dernière, j'ai guéri 3,000 personnes souffrant des suites d'erreurs de jeunesse ou d'excès de vieillesse, Pertes, Débilité nerveuse, Mal de dos, Impuissance, Varicocèle, etc.

Les courants se font sentir instantanément, mais sont sous le plein contrôle de celui qui la porte ; vous n'avez qu'à tourner la vis qui sert à le régler pour rendre le courant doux ou fort. Mettez-la la nuit quand vous vous vous couchez et enlevez-la le lendemain matin. Portez-la 60 à 90 jours. Cela vous rendra la vigueur perdue. Venez me consulter gratuitement ou écrivez pour avoir le

Livre Gratis — "Trois Classes d'Hommes," qui explique tout et qui est envoyé par la poste sous enveloppe ordinaire bien cachetée. Je réponds personnellement à toutes les lettres. Ecrivez ou venez aujourd'hui même.

Dr A. T. SANDEN, 132 rue St Jacques, Montréal.

Heures de Bureau, de 9 à 6 heures. Le dimanche de 11 à 1.


## COURRIER D'OTTAWA

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 25 — Henry Crampton, 40 ans, célibataire, a été tué par le tonnerre, jeudi dernier, à Carleton Place. Crampton était couché et il a été tué dans son lit. Ce n'est qu'au bout de 24 heures qu'on a découvert qu'il était mort. Il avait les cheveux et la barbe brûlés.

—L'humidité de l'air, depuis deux mois, contribue beaucoup à remplir les hôpitaux de poitrinaires et de scarlatineux.

—Il y aura grand'messe jeudi, à St Joseph, pour le repos de l'âme de J. M. O'Gara.

—Le montant donné par l'Electriques, d'Ottawa, pour des fins de charité, est de $500.

—Thos Leatherland, de Manchester, Indiana, est venu à Ottawa, visiter sa nièce, Mme Jno Biehler, de la rue Bay, et Mme Cherry, qui il avait pas vue depuis 43 ans. Celles-ci le croyaient mort depuis longtemps.

—La cour a refusé d'admettre à caution les frères Apps, de Hull, qui subiront leur procès aux assises criminelles pour vandalisme.

—Le Dr Blackhouer, dentiste, de Hull, a été remis en liberté, à St Vincent de Paul, pour des raisons de santé.

—Le trésorier Kirby a déclaré ce matin que des mandats avaient été émis contre tous ceux qui avaient été arriérages de taxes.

—Le concours annuel de tir s'ouvrira le 28 août, ici ; $7,429 sont offertes comme prix.

—Les vols de bicyclettes sont très fréquents, à Ottawa. La police semble impuissante à enrayer le mal.

—Une enquête est commencée d'hier soir pour établir les responsabilités en rapport avec la mort du chauffeur Bull, arrivée accidentellement, hier, à Whitney.

—Il est probable que le conseil tiendra une assemblée spéciale, mercredi, pour s'occuper de la motion de reconsidération de M. Black, à la motion concernant les chars du dimanche.

—Le maire n'a pas encore décidé ce qu'il ferait en rapport avec le refus de l'avocat de la ville de préparer un règlement relatif aux tramways du dimanche.

—Frank Bush, le prétendu complice de Fred Tremblay, du Flats, dans le vol à main armée commis à Clarkston, hier, a été arrêté et est en prison attendant l'enquête.

—On parle de faire circuler un train le dimanche sur le Pontiac-Pacifique.

—Comme "La Presse" l'a déjà annoncé, un grand bazar aura lieu le mois prochain à la salle Ste Anne, au profit de l'église de cette paroisse. Les dames qui feront partie des différentes tables sont

Restaurant parisien — Mmes J. D. Gareau, présidents ; L. Gravelle, Miles Daoust et Eugénie Tassé.

Restaurant Champlain — Mmes J. P. Primeau, présidente ; Clairoux, Carter, Carrière et Pilon.

Table Ste Anne — Mmes Inery, présidente ; Henri Côté et Mlle Quéry.

Tables des Forestiers — Mme A. Spénard, présidente ; St Amand et Miles Létourneau.

Table des Artisans — Mmes Mitchell, présidente ; Dubuc et Richard.

Table St Joseph — Mmes G. L'Hérault, présidente ; F. Gareau et Alberty.

Table de l'Immaculée

# LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR T. BERTHIAUME, PROPRIÉTAIRE,

Nos 71 et 71a RUE ST JACQUES MONTRÉAL.

ABONNEMENT

ÉDITION QUOTIDIENNE { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

ÉDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. 50c pour 6 mois.

*Payable d'avance.*

LA PRESSE,

Boîte 2376, B. P. *Montréal, Canada.*


## CIRCULATION DE LA PRESSE

Edition Quotidienne

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 15 JUILLET 1899.

| | |
|---|---|
| LUNDI | 65,246 |
| MARDI | 65,389 |
| MERCREDI | 65,560 |
| JEUDI | 65,528 |
| VENDREDI | 65,664 |
| SAMEDI | 71,512 |
| TOTAL | 398,899 |
| Edition Hebdomadaire | 31,573 |
| Total des deux Editions Durant la Semaine: | **430,472** |

MONTREAL, 25 JUILLET 1899.

## LA QUESTION DE L'ALASKA

La démarche, d'un patriotisme si hardi et si convaincu, tentée par Sir Charles Tupper, en plein parlement, samardi dernier, restera, dans l'histoire, comme l'acte le plus glorieux de sa vie. Repoussant toutes les tentatives d'un d'un succès politique considérable contre le gouvernement qu'il combat, il a loyalement tendu la main à Sir Wilfrid Laurier pour lui offrir, dans cette phase solennelle de notre vie nationale, son support sincère. Il l'a fait sans l'arrière-pensée d'une embûche, sans réticence, sous la précaution de se tenir une porte ouverte, mais avec l'évidente intention d'inspirer du courage au gouvernement. Rien ne nous porte à croire que le gouvernement en manque; mais, encore, pour le faire valoir dans sa plénitude, est-il bon qu'il sache clairement les bonnes dispositions de ses adversaires. Maintenant qu'il les connaît bien, il sera plus libre ou plus audacieux.

Les circonstances sont graves ; et c'est la première fois que le Canada ne se laisse pas enlever des plumes sans crier et sans se défendre. Accoutumés à nous enlever notre territoire par huit, vingt, cent millions d'acres à la fois, après nous avoir ôté si facilement une partie du Maine, du Minnesota, du Dakota, du Montana, de l'Orégon, du Washington, du Détroit de Fuga, ils sont surpris de nous voir résister, et ils accusent les Canadiens de mauvaise volonté. "Tout irait si bien, entre l'Angleterre et les Etats-Unis, s'écrient-ils, si le Canada ne venait pas gâter les arrangements !" Arrangements très faciles : pour nous, tout céder et ne rien obtenir. Aussi le "World" de New-York, d'hier matin, intitule sa dépêche de Washington : "LES BRAVADES DU CANADA ONT ABASOURDI WASHINGTON."

Le "Herald" a des nouvelles plus conciliantes. Un personnage officiel, qui est très mêlé aux négociations pendantes, lui a dit : "L'administration reconnaît que cete question de frontières est très difficile, aussi bien que quelques autres pendantes entre les Etats-Unis et le Canada, mais on ne croit pas qu'il soit impossible de déterminer un règlement satisfaisant aux mineurs américains et au gouvernement canadien, de même qu'à l'Angleterre et aux Etats-Unis." Puis, il ajoute : "Le sénateur Fairbanks n'a pas voulu exprimer d'opinion sur le discours de Sir Wilfrid Laurier; mais on peut dire, néanmoins, que le sénateur Fairbanks crit fermement à la possibilité d'un arrangement à l'amiable, si les deux parties pratiquent la patience."

Comme de coutume, le "Journal de New-York", ne dit que des sottises.

Le discours de sir Charles Tupper n'est pas moins remarquable, sur le rôle que l'Angleterre doit jouer dans ces négociations. Il appartenait au doyen de la politique canadienne, à l'ancien haut-commissaire londonnien, universellement connu et respecté dans ces hautes sphères politiques et sociales, de lancer le cri d'alarme. Nul doute que les hommes d'Etat anglais n'ont jamais traité les intérêts canadiens avec la sollicitude due à une partie intégrante de l'empire britannique. L'exemple du passé et l'indifférence apparente qu'ils y mettant dans le moment, sont, certainement, le principal encouragement des Américains, dans la présente controverse. Nous sommes certain que le gouvernement anglais est rempli de bonnes dispositions envers le Canada et que, pour rien au monde, il ne voudrait en perdre la possession, ni même voir diminuer le caractère affectuex de sa loyauté. Mais une voix patriotique devait le réveiller d'une curieuse inconscience, qui s'explique par le défaut de données suffisantes sur la situation.

Nous ne voyons pas la possibilité, pour Sir Wilfrid Laurier, de refuser la construction d'un chemin de fer au Yukon, ou l'adoption de certaines lois exclusives. Il n'y a, dans cela, aucune provocation. Si les Etats-Unis nous barrent le chemin de notre propriété, nous passons à côté ; quoi de plus déférent, de plus poli ? C'est bien l'expression évidente des intentions les plus pacifiques, les plus éloignées de la guerre.

Quant aux règlements contre les Américains, il est évident que nous aurions dû les imiter bien avant ce jour. C'est une pratique invariable qui se fait dans tous les pays du monde. Lorsqu'il y a une dizaine d'années nous avons voulu avantager la navigation canadienne, dans nos propres canaux, les Américains n'ont-il pas recouru immédiatement aux représailles, en gênant la circulation de nos trains sur leur territoire par Chicago à un bout et Portland et St Jean à l'autre et en nous enlevant les privilèges du transit?

Ces jeux de la politique ne sont pas nécessairement des jeux de querelle. Les meilleurs amis n'oublient jamais de prendre leurs précautions les uns contre les autres et ne s'en veulent pas plus pour cela. La diplomatie est l'échiquier où 2 adversaires poussent leurs pièces comme ils l'entendent. Un joueur d'échecs qui ne voudrait pas mater le roi par déférence pour son antagoiste n'irait pas loin dans le championnat.

## AFFAIRES CIVIQUES

### Des contrats

Sous prétexte de donner un contrat à un plus bas soumissionnaire, le comité des comité des finances, approuvé par le conseil, vient justement d'endosser le principe que "La Presse" n'a cessé de défendre : à savoir que le plus bas soumissionnaire n'était pas toujours celui qu'il fallait choisir.

C'est ainsi que le comité des finances a refusé de ratifier un vote du comité de l'eau accordant un contrat pour une somme de $13,900 et a recommandé au conseil de donner le travail à un soumissionnaire qui demandait $12,500, alors qu'il y en avait un qui proposait de l'exécuter pour $12,000.

Il est probable que ce dernier eût tout aussi bien fait le travail que son heureux concurrent ; mais il se présentait dans de mauvaises conditions, sous le nom d'une société qui avait eu maille à partir avec la ville et son échec n'a rien qui doive étonner.

Nous le maintenons ; le principe du plus bas soumissionnaire ne vaut quelque chose que lorsque les cahiers des chargos, les devis ne laissent place à aucune discussion possible et que les concurrents sont des industriels offrant toutes les garanties possibles d'habileté et d'honnêteté.

En Europe, il n'est pas permis, lorsqu'il s'agit de certains travaux, de soumissionner, à moins qu'on ne se trouve sur la liste des industriels aptes à les exécuter, liste dressée par les Chambres de Commerce.

Quant au prix, au plus bas prix, ils ont en Europe une manière de le fixer, qui met en garde contre toute tricherie, contre toute majoration escomptée d'avance grâce aux extras si faciles à obtenir.

Pour obvier à cette exploitation les chefs des départements, qui sont toujours des experts, pour lesquels les travaux doivent être exécutés, établissent des devis minimum et maximum. Ils fixent le prix au-dessous duquel le travail ne saurait être fait dans les conditions demandées et celui que le contracteur ne saurait dépasser sans faire douter de son habileté ou de sa bonne foi.

Nous sommes loin, comme on le voit, de posséder ces garanties contre les mauvaises exécutions ou le boodlage, et jusqu'à ce que nous les possédions, on ne saurait se prononcer pour l'adoption absolue du principe du plus bas soumissionnaire.

### CA RECOMMENCE

On croyait en avoir définitivement fini avec la Montreal Water and Power Co. Après des discussions sans fin, couvrant plusieurs années, la ville avait fait avec cette compagnie un arrangement équitable permettant d'espérer que les affaires de cette dernière ne viendraient plus encombrer et gêner le travail des comités et du conseil.

On s'était trompé ; la compagnie se trouve de nouveau endettée envers la ville d'une dizaine de mille piastres et cette dette, on peut en être assurée, va donner lieu à de nombreuses démarches et à des transactions sans fin.

A moins que la Compagnie ait des raisons inconnues du commun des mortels pour ne pas payer régulièrement son compte, on comprend mal pourquoi elle n'est pas exécutée avec la même rigueur que l'ouvrier qui ne paie pas sa taxe d'eau de $2 à $3.

## L'EMPRUNT DE $222,000

Du "Prix Courant."

Nous ne parlerons plus pour le moment de l'emprunt des $3,000,000 contracté dans les conditions que l'on sait par notre municipalité. Le comité des finances a été blanchi par la majorité du Conseil, et le contrat d'emprunt est ainsi devenu légal.

Mais pour légal que soit maintenant le contrat, il y a une moralité à tirer des faits et circonstances dans lesquels ont eu lieu les demandes de soumissions et leur acceptation ou leur rejet. C'est au moment des élections qu'il conviendra le mieux de s'en souvenir.

Quant aux $222,000 que le Conseil municipal demande au public, nos lecteurs savent désormais que des bons de $50.00 portant intérêt à 3½ p.c. sont offerts à tous ceux qui veulent souscrire à l'emprunt.

Nous ne voyons pas que la municipalité fasse beaucoup de réclame pour attirer les souscriptions. Nulle part nous ne voyons une affiche pour indiquer la résolution passée par le conseil municipal à cet effet. Nulle part l'emprunt n'est annoncé d'une manière suffisante pour préparer les voies à des emprunts plus importants qui pourraient être faits dans l'avenir en appelant directement l'épargne à prêter à la ville les fonds dont elle aura encore besoin.

Décidément, l'emprunt populaire n'est pas populaire à l'Hôtel de Ville. L'occasion était bonne cependant de tâter le terrain et de faire une expérience dont les résultats seraient utiles à connaître au point de vue de l'avenir réservé aux appels directs au public en matière d'emprunt.

Car nous ne pouvons croire que les élus de la municipalité veuillent à perpétuité payer des commissions aux banques et aux courtiers pour fins d'emprunts quand la ville est à même de faire venir sans frais à ses guichets les souscriptions du public.

Il eût donc fallu donner quelque publicité au petit emprunt de $222,000, de manière à attirer le plus grand nombre de souscriptions possible et on l'aurait vu couvert un grand nombre de fois, nous n'avons pas le moindre doute à cet égard.

Quand on songe que les banques et les caisses d'épargne ont plusieurs centaines de millions de dollars en dépôts ne rapportant pas plus de trois pour cent d'intérêt aux déposants, il est à présumer que des bons de la municipalité de Montréal (titres de tout repos) rapportant un intérêt de trois et demi pour cent seront recherchés par le public en quête d'un bon placement.

Nous sommes persuadés que l'emprunt de trois millions offert dans les mêmes conditions eût été couvert plusieurs fois.

Le Canada n'est plus dans les conditions qui obligent certains pays à importer tous leurs capitaux d'emprunt, afin de ne pas enlever ceux qui sont nécessaires aux affaires, nous le démontrerons sous peu.

## INFORMATIONS

Il est tout probable, et l'organe officiel du gouvernement, à Montréal, l'annonce, que M. Victor Geoffrion, avocat de Montréal, sera candidat dans le comté de Verchères-Chambly, pour remplacer le regretté C. A. Geoffrion.

Sir Wilfrid, était ici, dimanche, et la vacance, dans la députation et au cabinet, sera sans doute prochainement remplie.

* * *

Au parlement impérial, la session touche à sa fin.

On croit que la prorogation aura lieu avant le 10 août prochain, où commence la saison de chasse.

Les parlementaires du Royaume-Uni sont grands chasseurs devant Dieu et devant les hommes, comme tout bon Anglais, d'ailleurs. Il n'y a guère que les devoirs impérieux qui tiennent devant les plaisirs du sport, en Angleterre.

* * *

Selon une expression familière, qui est employée aujourd'hui, par toute la presse impartiale des Etats-Unis, du Canada et de l'Angleterre, nos voisins d'au delà de la ligne 45ème, proposent, finalement, pour la délimitation des frontières de l'Alaska, une partie de "Qui perd, gagne," la mise retournant quand même de leur côté.

"Les Etats-Unis, dit le "Mail and Empire", consentent à l'arbitrage, pourvu que l'arbitre soit de leurs amis, comme le Vénézuéla, qu'ils soutiennent dans ses démêlés avec l'Angleterre. Ils posent cette autre condition : quel que soit le résultat de l'arbitrage, ils resteront maîtres du territoire qu'ils occupent déjà.

Ainsi, si l'arbitrage tourne en leur faveur, ils gagneront tout ; si le sort leur est contraire, ils n'en garderont pas moins ce qui nous appartient."

* * *

Voici un autre exemple, qui confirme bien le vieux dicton que les compagnies, sociétés, et autres associations de commerce et d'industrie, n'ont pas d'âme. La compagnie des tramways électriques d'Ottawa offre à la ville $1,200, comme compensation au privilège de la circulation, le dimanche. Et, dimanche dernier, ouverture de son nouveau service, cette compagnie a touché plus de $1,600, de recettes, en une seule journée.

* * *

Comme la picote, les crises politiques sont contagieuses.

La Belgique, voisine de la France, qui en est à son 39me ministère, depuis 1870, passe, aujourd'hui, par les agréments d'une administration en eaux troublées. Le ministère belge est divisé sur la question du suffrage et les franchises publiques, et démissionnera tout probablement.

* * *

C'est toute une personnalité qui disparaît avec le fameux Robert Ingersoll, dont les funérailles ont lieu aujourd'hui, aux Etats-Unis.

Le pays américain abonde en personnalités, en types, dont les uns sont des "cranks", comme Coxey, les autres, des fumistes, comme Barnum, ou des "parfaits", comme Brigham Young, ou encore, des doctrinaires de "morale pure", comme Mme Woodward, prêchant l'amour libre, des philosophes, théosophes, adventistes, etc., sans compter les héros de guerre et les grands hommes politiques, dont nos voisins, ont, disons-le, en toute justice, leur très large part.

Mais, chez toutes ces notabilités, il y a un grain, ou cent livres de réclame, de "show", comme on s'exprime là-bas. On dirait que Barnum a fondé une école, d'autant plus attrayante que ses succès financiers ont été retentissants.

Ingersoll a été le Barnum du monde philosophique. Il a mis l'impiété en scène, en spectacle. Il a ressuscité Voltaire et Tom Paine, mais les a costumés en arlequins, en burlesques, les traînant de plateforme en plateforme, traduisant leurs livres et leurs pensées, sous la forme grotesque et comique, déchristianiser la foule

A ce jeu, il a amassé une fortune, mais n'a rendu service, ni à l'intelligence, ni au coeur. Gouailleur, sceptique, subtil, il s'est moqué de tout, a affiché une cynique incroyance, et s'est toujours soustrait aux conclusions du raisonnement logique, par des sophismes et des mots. Et s'il n'a pas fait de bien, comme penseur, il a fait beaucoup de mal. Il a enseigné aux déshérités de la fortune, aux miséreux, dont l'existence est remplie d'amertume, le découragement et la morne désespérance. Il a même poussé la cruauté jusqu'à prêcher le suicide.

Il est cependant un mérite que nous devons reconnaître à cette célébrité passagère. Ingersoll a été père de famille modèle et citoyen d'une vie privée au-dessus de tout reproche.

L'humaine nature offre souvent de ces étrangetés.

* * *

Dans une autre colonne, nos lecteurs trouveront le portrait de cet Américain fameux.

* * *

Les instituteurs français de l'Ile du Prince-Edouard ont tenu leurs assises.

"Les braves Acadiens de l'Ile, dit l'"Evangéline", nous montrent ce que peuvent l'énergie et la bonne entente. Quand pourrons-nous nous organiser de la sorte, à la Nouvelle-Ecosse, avec tous nos députés, nos collèges, etc. ? En attendant, nous n'avons pas même dans nos écoles un livre français décent pour apprendre notre langue maternelle.

Si l'on considérait l'avantage qu'ont les besoins des Acadiens, au lieu de s'arrêter à de misérables considérations de politique, il y a longtemps qu'on aurait fait quelques démarches en leur faveur !"

* * *

Le récent échange de télégrammes de courtoisie entre l'empereur Guillaume et le président Loubet a produit une profonde impression en Allemagne, où on croit que cet événement est la démarche préliminaire qui aboutira au voyage de l'empereur Guillaume à Paris en 1900.

Bien que la plus grande partie de la presse de Berlin approuve cette idée, la "Gazette de la Croix" y est fortement opposée et dit que l'invitation à l'Exposition doit être refusée si elle est faite à l'empereur, "parce que nous n'avons aucune garantie que la population de Paris observerait l'attitude que nous avons le droit d'exiger dans une circonstance de ce genre, et nous regretterions que la nation entière fût forcée de subir les conséquences des actes d'une foule mal avisée."

Mais " est peu probable que le gouvernement français envoie l'invitation en question à moins qu'il n'ait la certitude qu'il n'y a aucun danger de manifestation hostile contre l'empereur.

* * *

Voici comment le "Réveil" de la Nouvelle-Orléans, apprécie la campagne des Philippines :

" La république, dit-il, ne doit pas tolérer le sacrifice de tant de sang pour la satisfaction de l'ambition d'un homme, car c'est uniquement sur quoi est basée la campagne des Philippines ; le résultat pratique est nul, l'intérêt n'est pas en jeu dans l'issue de la lutte et le seul intérêt du peuple américain est d'y mettre fin en se retirant de l'arène et en proclamant l'indépendance des Philippines, comme il a promis d'assurer celle des Cubains. Cette solution est la plus pratique, même après avoir acheté de l'Espagne le droit de despotisme par elle si longtemps exercé."

* * *

On signale de San Francisco le départ pour Manille du Coke, un petit voilier mâté en goélette, qui a trente pieds de longueur et qui jauge cinq tonneaux.

Le Coke est monté par une seule personne, le capitaine Freitche, qui se propose de faire le tour du monde dans cette coquille de noix. Ilp rétend déjà avoir traversé l'Atlantique dans un navire de moindre dimension.

Le capitaine Freitche n'a d'autre compagnon de voyage qu'un chat, qui a déjà fait avec lui plusieurs longues traversées, et qu'il appelle sa "mascotte".

... Et pour un animal qui n'aime pas l'eau, c'est vraiment une guigne !


—"Les gouttes de rosée brillent comme le diamant." Les gouttes de Salsepareille de Hood sont des perles pour le sang. No 2

Alléguer les mauvaises actions d'autrui pour justifier les siennes, c'est vouloir se laver avec de la boue. — PETIT-SENN.

—En vous inscrivant immédiatement à la Caisse Nationale d'Economie, dans 20 ans, vous recevrez des centaines de dollars de plus que ceux qui ne s'inscriront que l'année prochaine. Donnez votre nom à Arthur Gagnon, secrétaire-trésorier, au Monument National. 221—l,m,v—n

CONSERVATION DU FOURRAGE.—Quand on veut emmagasiner le fourrage, on doit le placer dans un local bien aéré et à l'abri de la pluie. Une bonne précaution est de mettre un lit de fagots et de paille sous les masses de fourrage. Le fourrage se conservera longtemps quand à mille kilogrammes de fourrage on mélange de 3 à 10 kil. de sel de cuisine ; encore un bon moyen, c'est d'alterner les couches de fourrage avec des couches de paille sèche : la paille absorbe l'humidité du foin et en acquiert le goût et l'odeur. On peut ainsi donner la paille et le foin hachés et mélangés en nourriture aux animaux.

### Conservez vos Prélarts

Conservez vos prélarts avec le vernis "Island City." En vente chez tous les marchands.—P. D. Dods et Cie, propriétaires, 188 et 190 rue McGill, Montréal. 129-mjs-n

Deux passants lisent la profession de foi du nouveau ministère français.

—Ca, c'est soigné, observe l'un.

—Heu ! fait l'autre en haussant les épaules.

—Si, elle est très bien. Et vous savez, je m'y connais en déclaration.

—Monsieur est un homme politique, sans doute ?

—Nullement, je suis douanier !

CHOCOLAT CHERRY BRAND, en paquets élégants, c'est un chocolat délicieux, qui possède l'arôme des fruits, 5c. En vente chez tous les épiciers, pharmaciens, confiseurs, sur les chemins de fer, bateaux à vapeur, places d'eau, etc., etc. Fabrique et bureau, 276 rue St Laurent, Montréal. Tell. Bell, Main, 2403. Agents demandés. mjs—n

SI VOUS TOUSSEZ — Essayez une livre de notre Everton Toffy frais ; seulment que 20 cents la livre et il est hautement recommandé. D. H. Welsh, 133 rue St Pierre, 1875 et 2017 rue Ste Catherine. 129—m—n

Il est plus commode de s'asseoir au bureau d'une réunion publique qu'au chevet de la misère et de la maladie — PRINCE D'ARENBERG.

### PERSONNEL

Dr W. Lyons-Gauthier, médecin spécialiste pour maladie des yeux, 121 avenue Laval, près carré St Louis. 119—m—z—n

Si, aux termes du Code, l'épouse doit suivre son mari, en fait, c'est le mari qui suit l'épouse. — ANDRE THEURIET.

### Sirop calmant du Dr Fred. J. Demers, pour les enfants.

Les mères ne peuvent avoir trop de confiance en ce sirop, pour rendre le sommeil aux bébés faciliter la dentition, calmer les coliques et arrêter les diarrhées. En vente partout. Dépôt, 1157, rue St Laurent. 141—mMj—n

En vieillissant, on se corrige autant de ses qualités que de ses défauts. — G. M. VALTOUR.

—Voilà vingt-cinq ans que les Teintures "Magnétiques" sont en usage au Canada, et elles ont toujours donné satisfaction. 1

Une compagnie de comédiens est plus malaisée à conduire qu'un bataillon de grenadiers. — JULES CLARETIE.

### PARC SOHMER

Cette semaine, après-midi, 3 heures; soir, 8 heures. Programme entièrement nouveau. La fameuse troupe de chiens et chats dressés du professeur Léonidas; Melle Arinotis, tours de force extraordinaires; Abba, Zetto et Zelo, acrobates grotesques; Dewell, équilibriste sur trapèze. Bazet original et ballets napolitains; Madame Bennati, contralto. La bataille de Jeffries-Fitzsimmons, 11 rondes complètes, au Radioscope. L'orchestre des Tziganes, sur la terrasse. 122-2

A la Bourse.

—En êtes-vous bien sûr ? Ce gros X... que l'on croyait si riche, un crédit de premier ordre.

—Oui, moncher, parti ce matin pour le Canada !

—Je n'en reviens pas.

—Et lui donc !

### Sténographie

Qu'on se hâte de s'inscrire pour notre cours de sténographie française, anglaise, à l'automne, il y aura une grande demande de sténographes. Il faut commencer maintenant.

Nous donnons nos cours par correspondance, et personnellement à nos bureaux. Clément et Clément, 1 Place d'Armes, Montréal. 220—6

# La Cie S. Carsley, Limitée

Rue Notre-Dame. Le Plus Grand Magasin de Montreal. 25 Juillet 1899

## La Grande Vente de Jupes se Continue

Les foules augmentent à la grande vente de jupes de sortie pour dames et demain les ventes seront plus considérables qu'elles l'ont été pendant les jours précédents. C'est grâce à une merveilleuse bonne fortune que nous avons pu nous procurer pour vous ce splendide assortiment de jupes faites par

**R. C. Wilkins, de Montreal**

Les jupes sont meilleures qu'on pourrait s'y attendre et le fabricant a maintenu la réputation qu'il a de faire de bons vêtements. Nous avons fait des arrangements spéciaux pour servir les clientes promptement et convenablement demain.

**Les Etiquettes de R. C. Wilkins sont sur chaque Vetement**

Nous attirons spécialement l'attention sur le fait que l'étiquette du fabricant avec le prix auquel il vendait ces jupes au commerce de gros se trouve en chiffres lisibles sur chaque vêtement. Le gros magasin offre ce magnifique stock de jupes de haute classe

**Aux mêmes prix auxquels R. C. Wilkins les vendait au commerce**

ce qui signifie une épargne de 33⅓ pour cent pour vous, Voici maintenant les prix :

**Vente de Jupes de Rue**

Jupes en toile Crash, faites par tailleur, coutures rabattues, très amples et ourlet de six pouces, pour dames. Prix régulier $2.25. Prix de vente spéciale..... $1.17

Jupes en piqué blanc anglais, corde moyenne, unies, faites par tailleur, coutures rabattues et ourlet large, pour dames. Valeur régulière $2.25. Prix de vente..... $1.35

Jupes de rue, en toile Crash, de qualité extra, devant genre panneau ou tablier, ourlet large et coutures doubles, pour dames. Prix régulier $2.50. Prix de vente spéciale.. $1.44

**Vente de Jupes de rue**

Jupes en piqué blanc anglais, de qualité extra, trois différentes cordes, genres panneau ou tablier, pour Dames.—Régulier, $4.50. Prix de vente spécial..... $2.45

Jupes en piqué, genre combinaison, faites de piqués Cords de deux grandeurs différentes, devant genres panneau ou tablier, pour Dames. — Régulier, $4.50. Prix de vente..... $2.45

Jupes en piqué anglais, faites par tailleurs, coutures Box, ourlet de six pouces, cordés moyen ou gros, pour Dames. — Régulier, $4.50. Prix de vente spécial..... $2.45

**120 Jupes de rue en toile crash, prix de vente spécial..... 29c**
**135 Jupes en toile Crash Basket, prix de vente..... 59c**
**130 Jupes en duck blanc anglais, avec bandes, en couleurs, prix de vente..... 76c**

**LA VENTE D'ÉTOFFES A ROBES SE CONTINUE**

La vente des étoffes à robes les plus remarquables qui aient jamais été offertes se continuera pendant encore cinq jours seulement. Jamais vous n'avez eu l'occasion de vous procurer des marchandises aussi riches et aussi élégantes à des prix aussi bas ; nous ne saurions trouver des expressions convenables pour décrire les grands bargains que nous offrons ; les foules d'acheteuses qui ont assisté la semaine dernière à la grande vente d'étoffes à robes, sont la meilleure preuve des bargains que nous offrons. Les derniers cinq jours de cette vente seront un grand triomphe mercantile.

**Nouveauté dans les Etoffes à Robes**

Toutes convenables pour porter l'été, les marchandises les plus nouvelles, lesquelles au commencement de la saison se vendaient de 40c à 80c la verge. Prix de vente..... 33c

EXQUISES ETOFFES, nouveautés parisiennes qui sont très à la mode à Paris et Londres. Valeur spéciale de 50c à 90c la verge. Prix de vente..... 45c

ETOFFES A ROBES de première classe. Etoffes à robes d'une élégance spéciale, en magnifiques combinaisons et en tissus exquis. En vente auparavant de 75c à $1.25 la verge. Prix de vente..... 63c

**Commandes par la poste remplies avec soin.**

**LA CIE S. CARSLEY LIMITEE**

**Nos 1765 à 1783 Notre-Dame, MONTREAL—184 à 194 St Jacques.**

# Colonial House

Square Philippe et Avenue Union

VENTE SPECIALE DE

# COUPONS

Le 26 Juillet et les Jours suivants A de Grandes Réductions.

| | |
|---|---|
| Coupons de Flanelles et Flanellettes | à 25 p.c. d'escompte |
| Coupons de Soies | à 33⅓ p.c. d'escompte |
| Coupons d'Etoffes à Robes de couleurs | à 33⅓ p.c. d'escompte |
| Coupons de Mousselines de fantaisie pour robes | à 33⅓ p.c. d'escompte |
| Coupons de Challis français | à 33⅓ p.c. d'escompte |
| Coupons de Guillaumes | à 33⅓ p.c. d'escompte |
| Coupons d'Indiennes | à 33⅓ p.c. d'escompte |
| Coupons de Cretonnes et Denims | à 33⅓ p.c. d'escompte |

Aussi une ligne de Mousselines Dimity Ecossaises à Robes [en pois polka seulement], les couleurs sont bleu marin avec blanc, noir avec blanc, bluet et blanc, à écouler à, la verge ..... 9c

**Henry Morgan & Co.,**

Square Philippe. Montréal.

# GRATIS

Cette théière très bien gravée ou un grand nombre d'autres prix dispendieux, à votre choix, offerts gratuitement aux personnes qui vendront de la gomme à mâcher à leurs amis. Envoyez votre nom et votre adresse sur une carte postale et vous recevrez un échantillon gratis et des renseignements complets.

**Globe Ant Selling Co., Toronto, Ont.**

157—s n

**MADAME PIERROT**

qui s'est servi de la VICTORINE pour son gros lavage, le recommande maintenant à ses amies.

"Imaginez quatre bouilloires de linge lavé avec 2 gallettes de Victorine coûtant 5c et sans que j'aie eu à frotter !—Et le linge blanc comme la neige."

Echantillon Gratuit de

**W. Crawford Gaden & Cie,**

257 Rue St Paul, Montréal. (2)

**JOSEPH O'C. MIGNAULT,**

Ingénieur Civil et Arpenteur.—Aqueducs, Egouts, Pouvoirs d'eau, Lumière et transmissions électriques, Barrages, Expertises, Subdivisions de terrains, etc. — Télép. Bell, 2380. Bâtisse Impériale, 107 rue St Jacques. 122—n

**X S. A. DE LORIMIER X**

MERCERIE

JOB EXTRA—Chemises négligées, valant $1.50, pour..... 75c

X 1700 NOTRE-DAME X

6—n

**LUDGER LAROSE**

ARTISTE-PEINTRE PORTRAITISTE.

.....ATELIER.....

10 COTE SAINT-LAMBERT.

287—mjs—n

# Ciments Portland,

Briques Réfractaires, Argile Réfractaire, Tuyaux de Drainage, Materiaux de Constructeurs et Entrepreneurs.

**F. HYDE & CO.**

31 RUE WELLINGTON.

161—n Telephone Main 2813

**PACIFIQUE CANADIEN**

MONTREAL ET PORTLAND — Service des places d'eau

Quitte Montréal à ..... 9.00 a.m. et 8.20 †p.m.
Arrive à Portland à ..... 7.45 p.m. et 8.05 †p.m.
†Tous les jours. Les autres convois les jours de semaine.

Un Char palais part pour Portland et Old Orchard à 9 a.m., tous les jours excepté le dimanche.

Un Char dortoir direct part pour Portland et Old Orchard à 8.20 p.m., tous les jours.

Un Char dortoir direct à St Andrews N. B., part les vendredis à 8 p.m. jusqu'au 1er septembre 1899.

SERVICE DE CHAR-PALAIS — DE MONTREAL A STE AGATHE ET LABELLE

Départ de Montréal, (gare Viger) samedis 1.45 p.m.
Arrive à Sainte-Agathe, les samedis à.. 4.20 p.m.
Arrive à Labelle, les samedis à..... 5.45 p.m.
† Départ de Labelle, les lundis à..... 5.45 a.m.
" Ste Agathe " " 7.15 a.m.
Arrive à Montréal (gare Viger) lundis... 9.50 a.m.
Passage en char palais entre Montréal et Sainte-Agathe, 50c extra, Montréal et Labelle, 75c extra.
†Les passagers peuvent s'installer dans le char à Labelle, à 9 p.m. les dimanches. Passage en char dortoir de Labelle à Montréal, $1.50.

Bureau des billets de la ville et du télégraphe, 129 rue St Jacques, voisin du bureau de poste.

**GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM**

Service de Montréal, Portland, Old Orchard et aux places d'eau.

Part de Montréal à 8.00 a.m. et *8.45 p.m.
Arrive à Portland à 5.45 p.m. et *6.40 a.m.
Arrive à Old Orchard à 6.47 p.m. et *7.36 a.m.
*Tous les jours. Les autres convois les jours de semaine.

Char palais pour Portland et Old Orchard attaché au convoi de 8.00 a.m., et chars dortoirs directs pour Portland et Old Orchard attachés au convoi de 8.45 p.m.

Service Suburbain du Dimanche, entre Montréal et St Hyacinthe.

Quitte Montréal à 9.45 a.m. et 8.45 p.m.
Quitte St Hyacinthe à 6.08 a.m., 8.00 a.m. et à 5.25 p.m.

Les trains ci-dessus arrêtent à toutes les places intermédiaires.

Les trains du dimanche voyagent aussi entre Montréal et Vaudreuil.

Billets d'Excursion à Bon Marche Par les convois du dimanche

En rapport avec le service de convois du dimanche entre Montréal et Vaudreuil et Montréal et St Hyacinthe, des billets d'aller et retour seront vendus au prix d'un billet simple de première classe, plus dix cents, entre Montréal et St Hyacinthe ou Montréal et Vaudreuil, et vice versa, ou entre n'importe quelles deux gares intermédiaires dans le susdit district. Les billets seront bons pour aller et revenir le dimanche seulement.

Bureau des Billets de la ville, 137 rue St Jacques et à la gare Bonaventure.

**COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE**

Ligne Française directe de New York au Havre, Paris (France), No 32 Broadway, N.Y.

Départ chaque samedi à 10 hrs a.m., de la jetée No 42, Rivière du Nord, au pied de la rue Morton.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Le Bretagne | 22 juillet | La Champagne | 12 août |
| La Gascogne | 29 juillet | La Bretagne | 19 août |
| La Touraine | 5 août | La Normandie | 26 août |

Passage de première classe au Havre $50 et au montant, réduction sur les billets aller et retour. Passage de seconde classe au Havre $35. 5 p. c. de réduction sur billets aller et retour.

J. DE SIERVES,

Agent général au Canada, 1672 rue Notre-Dame, Montréal. 304—n

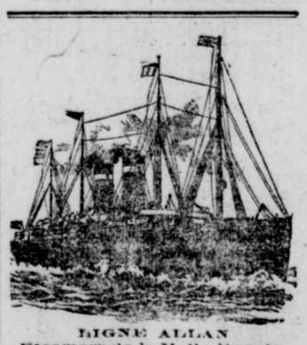

LIGNE ALLAN

Steamers de la Malle Royale. Pour Liverpool.

| Steamer. | De St Jean. | De Halifax. |
|---|---|---|
| MONGOLIAN | 23 avril | 24 avril. |
| Steamer | De Montréal. | De Québec. |
| NUMIDIAN | 6 mai, 9 a.m. | 6 mai, 6 p.m. |
| CALIFORNIAN | 13 " " | 13 " " |
| GALLIA | 20 " " | 20 " " |
| TANGIER | 27 " " | 27 " " |
| LAURENTIAN | 3 juin " | 3 " " |

Cabine, $80.00 et au delà. Billets de retour à prix réduits. Cabine de seconde classe, Liverpool, Londres, ou Londonderry $35.00 pour aller ; $65.35 aller et retour. Entrepont, Liverpool, Londres, Glasgow ou Belfast, $22.50 et $.5.50 ; Paris, $26.50 et $51.00.

Saloons au centre du steamer, pont spacieux pour la promenade, lumière électrique partout. Pas de siège double dans le salon.

Service de Glasgow, Derry & New York

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1er avril | Pomeranian | 30 avril | |
| 11 avril | State of Nebraska | 4 mai | |

Cabine, $45.00 ; de retour $90. Cabine seconde : aller $30.00 ; de retour $57.00 Entrepont, pour Glasgow, Belfast, Derry ou Queenstown $.3.50. Pour fret, passage ou autres renseignements, s'adresser à

H. & A. ALLAN, Montréal, Boston ou Phila. 182—n

LIGNE DOMINION — Steamers de la Malle Royale—Service de 1899 pour Liverpool via Londonderry.

| Steamer. | De Montréal. | De Québec. |
|---|---|---|
| OTTOMAN | 22 juil. de jour | 23 juil. 2.30 p.m. |
| ROMAN | 2 août de jour | 2 août 2.30 p.m. |
| VANCOUVER | 5 août 9 a.m. | 5 août 7.00 p.m. |
| DOMINION | 12 août de jour | 12 août 2.30 p.m. |
| CAMBROMAN | 19 août 9 a.m. | 19 août 7.00 p.m. |

Le Liverpool Steamer de Boston

20 juillet New England... 2 août..... 7.00 a.m.

Passage de première classe pour aller et retour, suivant le steamer et la cabine ; cabine de seconde classe, $35 et $37.50 pour aller ; $66.50 et $71.25 pour aller et retour, suivant le steamer.

Entrepont — A Liverpool, Derry, Londres, Queenstown, Belfast et Glasgow, $22.50 à $25.50, suivant le steamer. Tout ce qu'il faut pour l'entrepont fourni gratuitement.

Saloons au milieu du navire, lumière électrique, pont spacieux pour la promenade. Pour plus amples informations, s'adresser à n'importe quel agent de la compagnie, ou à DAVID TORRANCE et Co. 17 rue St Sacrement, agents généraux. Montréal. 130—n

# DROITS DE QUAIAGE

## Le nouveau tarif de la Commission du havre

### En vigueur depuis hier

Le nouveau tarif de quaiage préparé par la commission du havre a été mis en viguer hier. A l'avenir, les importateurs devront fixer les connaissements aux billets de quaiage, les connaissements devant être retenus pendant quarante-huit heures, après quoi ils seront retournés à qui de droit sur demande.

Le texte du nouveau tarif est comme suit :

Charbon, coke, grain, semences de tous genres, riz non pelé, bois de pulpe vert, six cents la tonne.

Ciment, argile, phosphate, sable, blocs de scories, tuyaux en poterie poreuse pour égouts, briques cuites, lest, gypse, marbre et autres pierres, ardoise, blanc d'Espagne, minerai de fer, gros sel en sac, huit cents la tonne.

Pommes, malt et amidon, empois, bois de pulpe sec, poisson, farine et gruau, sucre de glucose, sirop de glucose, foin, chevaux, saindoux, huile de saindoux, viande, bétail, oignons et légumes, oranges, citons et autres fruits verts, pommes de terre, moutons, paille, porcs, suif, goudron, tabac, rails en aciers pour chemins de fer et tramways électriques, minerai de plomb, 12 cents la tonne.

Fer en gueuse et en barre, poteries et verreries, sucre raffiné ou non raffiné, 16 cents la tonne.

Briques, 8 cents par mille.

Bois de corde, 4 cents la corde.

Bois de charpente et bois rond, 8 cents le mille pieds.

Sur toutes les marchandises, denrées, articles divers, non spécifiés ailleurs, à l'exception des lingots ou espèces d'or et d'argent, 20 cents la tonne.

Quant aux marchandises sur lesquelles, dans l'opinion des commissaires du havre, il serait impossible de déterminer le tarif suivant les prévisions ci-haut, il sera loisible et légal pour les dits commissaires d'imposer un tarif d'un cinquième de un pour cent sur la valeur de telles marchandises.

Sur les paquets mesurant moins de 10 pieds cubes et dont la pesanteur ne dépassera pas 250 livres, il sera imposé un tarif de 5 cents.

Aucune entrée de marchandises ne sera inférieure à cinq cents.

Un seul tarif sera imposé sur la propriété se rapportant aux dispositions précédentes quand les marchandises, débarquées sur les quais, seront destinées à être de nouveau embarquées sans être enlevées des quais.

Les barques qui transportent de la brique, du bois de corde, du sable et du foin ont dix jours pour le déchargement de ces produits sur lesquels le tarif est spécifié plus haut. Après ce délai leurs propriétaires auront à payer un demi de un pour cent par jour sur le tonnage des barges pour chaque jour suivant.

Il est défendu de vendre du poisson sur la propriété de la commission du havre.

Sur toutes les marchandises, à l'exception de la brique, du bois de corde, du sable et du foin, déposées sur les quais pour plus de quatre jours, après avis de les enlever donné par le maître du havre, il sera imposé un tarif additionnel comme suit sur les marchandises importées :

Ciment, un centin par baril, par jour.

Sel, un demi centin par jour sur chaque sac.

Fer, un demi centin par jour sur chaque cent livre.

Brique, 10 cents par jour par mille.

Tuyaux à égout et tous les autres articles non énumérés, un demi centin par jour par chaque cent livre.

En vertu de ce règlement, la pesanteur d'une tonne sera de 2,000 livres ou 40 pieds cubes, suivant les marchandises.

La pesanteur des articles ci-haut décrits peut être estimée comme suit :

Poterie, trois barils à la tonne.

Pommes, farine, farine de maïs, pommes de terre, neuf barils à la tonne.

Poisson, viande, pois, goudron, sept barils à la tonne.

Chevaux, deux à la tonne.

Bestiaux, trois à la tonne.

Moutons, quinze à la tonne.

Porcs, dix à la tonne.

Vins et liqueurs, deux pipes, ou 8 barils, ou 16 octaves, ou 32 demi octaves ou 30 caisse à la tonne.

Melassé importée, 13 livres au gallon.

PASTILLES DU Dr JEAN

HOMMES FAIBLES

Guérison certaine, prompte et permanente, de perte de vitalité, de mémoire, faiblesse, impotence, débilité nerveuse, etc., 30 ans de succès en Europe. $1.00 le flacon, par la malle, cacheté, franco. Ecrivez pour le livre, "Hommes Faibles et Fatigués", Gratis sur demande.

CIE MEDICALE DU Dr JEAN, 209-mjs-n B. P. Boîte 187, Montréal, Can.

POUVOIR MOTEUR

*Pour toutes sortes de Machines*

Courants pour Eventails Electriques
Courants pour Lumière Electrique

Soit directs ou en alternant. Nuit et Jour.

S'adresser à la

Standard Light & Power Co.,

9 RUE CHENNEVILLE 67—n

Courir un Mille

plutôt que d'accepter une imitation, ou substitut, pour le savon

Baby's Own

n'est pas ordinairement nécessaire—

Au contraire, presque tous les marchands de savon le vendent, et si vous insistez, pourront vous donner le véritable Baby's Own Soap, fait par la

ALBERT TOILET SOAP CO., Montréal

Manufacturiers des célèbres savon de toilette "Albert."

92

# PAR VOIE DIPLOMATIQUE

## L'Italie demande réparation pour la mort de ses sujets

### Lynches en Louisiane

Rome, 25—Le "Popolo Romano" dit au sujet de la récente exécution sommaire de quelques Italiens à Tallulah (Louisiane), que le gouvernement des Etats-Unis avait promis de poursuivre rigoureusement tous ceux qui avaient participé à ce crime.

La "Tribuna" déclare que l'exécution des Italiens en Louisiane indique que les émigrants italiens aux Etats-Unis ne sont pas suffisamment protégés et qu'ils peuvent être attaqués impunément. Le journal appelle l'attention du gouvernement italien sur cette question.

Baton Rouge, La., 25—M. Foster, gouverneur de la Louisiane, a reçu du secrétaire d'Etat à Washington, une dépêche lui annonçant que le chargé d'affaires d'Italie s'était adressé à son département pour avoir des détails circonstanciés sur l'exécution sommaire des cinq Italiens dans la paroisse Madison et demander protection pour les autres Italiens résidant dans cette partie de l'Etat de la Louisiane. Le gouvernement Foster a également reçu du vice-consul d'Italie à la Nouvelle-Orléans une dépêche l'informant que ce fonctionnaire avait été avisé que ses délégués ou agents, chargés de faire une enquête sur l'exécution sommaire, seraient attaqués s'ils se montraient à Tallulah, et que, d'après les journaux, l'attorney de district de Vicksburg (Mississipi) aurait dit que les Italiens résidant dans la paroisse Madison avaient reçu l'ordre de partir dans les trois jours sous menace de subir le même sort que les cinq Italiens de Tallulah.

Au reçu de ces dépêches, le gouverneur Foster en a donné communication par télégraphe au chef de la police de la paroisse Madison, en le priant de lui fournir tous les détails sur l'exécution sommaire, de lui rendre compte exactement de la situation actuelle et de lui dire si les autorités civiles de la paroisse étaient en mesure de faire respecter la loi.

# A SAINT-HYACINTHE

## La présentation des candidats au poste d'échevin

(De notre correspondant particulier)

St Hyacinthe, 25 — Hier au matin, entre dix et onze heures, a eu lieu la présentation des candidats à l'élection d'échevin du quartier No 3, qui aura lieu le 31 courant.

A onze heures moins trois minutes, M. J. B. Blanchet, était seul sur les rangs, mais à ce moment, il fut déposé au bureau du greffier, un bulletin signé par dix électeurs, proposant M. Leduc.

Nous croyons pouvoir dire que cette présentation s'est faite sans le consentement et hors la connaissance de M. Leduc, car les journaux d'hier au soir reproduisaient la lettre suivante :

"Aux électeurs du quartier No 3, en la cité de Saint-Hyacinthe,—

Messieurs,

Il me fait peine d'apprendre que j'ai été, de nouveau, mis ce matin en nomination en opposition à M. J. B. Blanchet, pour remplir les fonctions d'échevin du dit quartier No 3.

J'ai dit et répété, à plusieurs reprises que, ayant fait mon devoir de bon citoyen, je ne voulais plus accepter, pour le moment, cette charge.

C'est donc avec la plus grande surprise que j'apprends ma mise en nomination, sans que l'on m'ait consulté, et, par conséquent, sans mon consentement.

Donc, Messieurs, les électeurs du quartier No 3, je vous demande en grâce de me laisser à mes affaires pour le présent et de supporter la candidature de M. Blanchet.

Tout en vous sachant gré et vous exprimant ma reconnaissance, pour l'estime, le dévouement et la confiance que vous m'avez toujours manifestés et que vous me manifestez encore, dans la présente circonstance, je demeure,

Votre dévoué,
(Signé) JOS. LEDUC.

St Hyacinthe, 24 juillet 1899.

# LE PROGRÈS DANS ONTARIO NORD

## Regain de vitalité dans le district de Parry Sound

Toronto, 25 — M. Arthur White, agent de fret pour le Grand Tronc, est revenu aujourd'hui d'un voyage d'exploration dans le district de Parry Sound. Le but de ce voyage était de constater les résultats produits par la politique de M. Hardy sur le commerce du bois. M. White dit que la contrée semble renaître à la vie. Le malaise des cinq dernières années a complètement disparu, et tout le monde a bon espoir en l'avenir. Les progrès que ce district a faits depuis 6 mois sont étonnants. Ceux qui ont déjà habité ces parages ne s'y reconnaîtraient plus, tant l'industrie et la population ont prospéré.

Les soumissions pour les impressions du gouvernement d'Ontario ont été reçues jusqu'à midi. Ont soumissionné MM. Warwick Bros. and Rutter, le "Methodist Book Room", James Murray and Co., Hunter Rose and Co. Les prix ne sont pas connus, mais les soumissionnaires disent qu'ils seront moins élevés que la dernière fois.

—M. J. W. Langmuir, de la part de la General Trust Co., liquidateurs de la Farmer's Loan Company, a annoncé hier aux actionnaires qu'un dividende de 55 centins dans la piastre leur sera payé le 24 août prochain. Un dividende additionnel de 20 centins suivra à une époque rapprochée.

## MORT DE BOB INGERSOLL

New-York, 25—Le colonel Robert G. Ingersoll, apôtre de la liberté, orateur distingué, est mort vendredi dernier, à Dobbs Ferry, N. Y., d'une maladie de coeur.

Le colonel "Bob" Ingersoll est né le 11 août 1833, à Dresde, N. Y. Il fit ses études à Ashtabula, O. En 1860, il se présenta comme candidat démocrate au Congrès, mais subit une défaite. En 1862, il s'enrôla dans l'armée Unionniste, et obtint le grade de colonel dans le 11ème escadron de cavalerie de l'Illinois. En 1866, il devint avocat-général de l'Illinois. En 1877, on lui offrit l'ambassade en Allemagne, mais il refusa. Ses conférences sur le christianisme l'ont rendu fameux par tout l'univers. Il a publié plusieurs volumes qui sont autant de merveilles de phraséologie et de description.

Milwaukee, Wis., 25—Mgr Martinelli a été interviewé, aujourd'hui. Quand le journaliste lui a appris la mort de "Bob" Ingersoll, Monseigneur a répondu :

"Ingersoll en connaît plus long ce soir, qu'il n'a jamais espéré connaître. Il peut dire maintenant, s'il y a un enfer, un diable, ou si l'immortalité de l'âme est réelle.

# LA REGION DU NOMININGUE

## TROISIEME LETTRE

### St Jovite—Sa situation—Sa prospérité

A Saint-Faustin, commence une petite vallée, qui va s'élargissant vers l'ouest. C'est au milieu de ce territoire moins bouleversé que se trouve Saint-Jovite, à cinq milles de sa voisine. On s'y rend par un bon chemin, qui longe le ruisseau Clair. Dans cet espace, on descend de cinq cents pieds le versant occidental des Laurentides.

Le sol de Saint-Jovite est assez fertile, quoique sablonneux. Ici les montagnes s'abaissent et les roches diminuent. Aussi y a-t-il moins de pertes pour la culture et la paroisse y est-elle très prospère.

Aujourd'hui y vivent contents près de 1,200 communiants, dont environ 300 autour de l'église.

Le village est construit avec goût. Les magasins y sont nombreux et plusieurs moulins y fonctionnent à l'avantage de tous.

Le progrès sur les fermes n'a pas été moins accentué. Tout y a un air souvent de jeunesse, mais aussi d'aisance qui étonne le voyageur.

Tout cela cependant s'explique quand on sait quel curé a travaillé en cet endroit.

Signalée, elle aussi, en 1872, à l'attention publique, par le curé Labelle, cette plage a eu de même que St Faustin, un début lent. Les colons augmentaient néanmoins. Il s'en fixait en même temps dans les environs. Le missionnaire qui les desservait d'abord était à Sainte-Agathe. C'était loin. Ne fallait-il pas alors un prêtre qui fût davantage à leur portée ? Ce fut, de fait, ce que M. Labelle comprit. Mais qui prendre pour cette pénible tâche ? Le dévoué et patriote curé de Saint-Jérôme avait parmi les enfants de sa paroisse un jeune lévite, qui lui parut de taille à entreprendre l'oeuvre. Il lui communiqua son esprit tout de zèle pour l'église et sa patrie, puis il lui fit confier par l'évêque d'Ottawa le soin des âmes dispersées sur le territoire éloigné. Ce prêtre, c'était l'abbé J. S. Ouimet, vicaire, à Vaudreuil. Il quitta ce poste en 1878, afin de se dépenser dorénavant tout entier pour les braves conquérants de la forêt du Nomininguе. Il avait du talent, de l'activité et de la jeunesse, il réussit au delà de ses espérances dans l'exécution du détail des vastes plans de M. Labelle. Il s'établit à Saint-Jovite et eut longtemps à en desservir toutes les missions environnantes, soit un rayon de près de quinze lieues à la ronde. C'étaient Saint-Faustin, La Conception, Labelle et plusieurs autres postes surtout vers le sud.

Sous sa vigoureuse poussée, Saint-Jovite est devenu la belle paroisse actuelle. Il s'y est occupé de tout et, au milieu de la meilleure entente, tout s'est fait presque comme par enchantement. Vingt-cinq ans, ce n'est pas long et c'est cependant tout ce que cette localité a eu de vie pour se faire dans les bois, ce qu'elle est aujourd'hui.

En 1880, les Jovitains se bâtissaient un presbytère-chapelle. Depuis la construction de l'église, il a été exclusivement aménagé en presbytère. C'est une élégante maison en bois, de 40 x 30 pieds, bien finie et bien commode.

C'est en 1889 qu'a été élevée l'église. Toute en cailloux bien taillés, de 100 x 50 pieds, avec sacristie et clocher, elle a très belle apparence. Certainement que c'est le plus beau temple de la région. Il a été magnifiquement terminé en 1895, d'après les plans mêmes du curé. Ainsi achevé, il est un vrai bijou de menuiserie, tant le bon goût y a présidé à tout.

Il y a six écoles dans la paroisse, y compris le couvent fondé en 1890 par les soeurs de la Sagesse. Huit religieuses y enseignent maintenant dans un large et joli édifice en bois. Elles y ont un pensionnat et, de plus, un externat, où sont admis aussi les petits garçons.

Après Ste Agathe, c'est la paroisse la plus considérable et la plus avancée du Nomininguе, dans la voie des progrès de toute sorte.

VIATOR.

## LES DÉBARDEURS

### Leur grève se continue toujours

New-York, 25 — Les débardeurs du chemin de fer Pennsylvania et Lehigh Valley, sont encore en grève. Cette grève cause des pertes énormes aux compagnies affectées, qui ont déjà perdu une quantité considérable de fruits.

## FAUTE DE PREUVES

### Vingt-un hommes arretés comme dynamitards sont acquittés

New-York, 25 — Vingt-un hommes arrêtés sous l'accusation d'avoir tenté de faire sauter à la dynamite la ligne du chemin de fer élevé à Brooklyn, ont été acquittés par le magistrat Brenner, faute de preuves.

## MORS AUX DENTS

Un cheval fougueux, appatenant à M. Zéphirin Monette, cultivateur de la Pointe-aux-Trembles, a pris le mors aux dents, hier avant-midi, à l'angle des rues Notre-Dame et Marlborough, Hochelaga. Dans sa course affolée l'animal s'est rué sur un poteau télégraphique. Attelage et véhicule ont été mis en pièces.

## VENU DE LOIN

Parmi les passagers qui sont arrivés de Vancouver, hier matin, se trouvait M. Sergey Friede, ingénieur civil, à l'emploi du gouvernement russe, pour la construction du fameux chemin de fer trans-sibérien. M. Friede dit que ce chemin de fer ouvrira au public d'immenses régions très riches en or, cuivre, argent, fer et autres métaux précieux.

Guérit la Toux

Le Pin Rouge du Sud du Dr Harvey guérit la toux. On l'achète partout à 25 cents la bouteille, et il vaut plus qu'il ne coûte. La Cie de Médecine Harvey, propriétaires, Montréal. No 2.

Dr A. BROSSEAU

Dentiste, 7 rue St Laurent, Montréal. 119—n

POMMADE BLANCHE — On fait fondre dans un vase en porcelaine 480 grammes de saindoux frais et blanc et 80 grammes de cire blanche. Quand le mélange est refroidi, on y ajoute peu à peu en triturant constamment 160 grammes d'eau de roses dans laquelle on a dissout 10 grammes de borax.

Achetez la bonne Peinture

Les peintures préparées "Island City" sont faites avec les meilleurs matériaux En vente chez tous les marchands. P.D. Dods et Cie, propriétaires, 188 et 190 rue McGill, Montréal. 129-mjs-n

Epée et bâton font l'oeuvre du monde. — EMERSON.

AMUSEMENTS

Si vous voulez vous amuser, allez au Parc Sohmer, cette semaine; vous aurez un programme varié, et un des meilleurs qu'on puisse donner. 122-2

La DERNIÈRE SEMAINE

DE NOTRE GRANDE VENTE ANNUELLE DE

JUILLET

A cause des nouvelles réductions que nous avons faites et des nouveaux bargains que nous offrons. Nous anticipons que les ventes de cette semaine surpasseront tous les records précédents.

MOUSSELINES EXQUISES

Elégantes, magnifiques et charmantes mousselines dans les dessins les plus artistiques qui aient jamais été vus. Nous en avons

2,000 VERGES

En une variété de patrons qui ne manquent jamais de plaire. Des Mousselines qui ne devraient jamais se vendre moins que 23c et 25c, mais pour permettre à toutes les acheteuses de profiter de nos offres durant le mois de Juillet, nous écoulerons cette ligne à

9 CENTS LA VERGE

Venez pendant que ce lot est au complet. Nous sommes certains que lorsque les acheteuses auront vu cette excellente ligne, il n'en restera pas une verge à la fin de la semaine.

BLOUSES BLOUSES

Voyez nos Blouses et comparez-les avec celles que vous voyez ailleurs, et nous sommes certains que vous direz que quant au bon goût et aux couleurs, notre stock est au premier rang. Blouses en noir une spécialité. Nous accordons durant ce mois dans ce département des réductions de 10 pour cent sur toutes les Blouses sans exception.

Chez OGILVY,

Angle des Rues Sainte-Catherine et de la Montagne

# LA CONFERENCE DE LA PAIX

## Résumé des travaux accomplis par les délégués

La Haye, 25 — Le document énumérant les résultats des travaux de la Conférence de la Paix, après la liste des noms des délégués, dit :

"Au cours d'une série d'assemblées, auxquelles les délégués sus-nommés ont pris part, inspirées par le désir de réaliser autant que possible, le généreux projet de l'auguste promoteur, les conférenciers ont préparé une liste de déclarations et de conventions projetées que devront approuver les gouvernements :

"Une convention pour régler pacifiquement les disputes internationales.

"Convention concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre.

"Convention pour l'adoption de lois prohibant l'usage de gaz asphyxiants ou délétères pour les projectiles aériens, et l'emploi de balles expansives.

Le même document exprime les cinq opinions suivantes :

La conférence considère que les impôts et charges imposés pour le soutien des armées devraient être de beaucoup diminués pour le bien-être tant moral que matériel de l'humanité.

La conférence exprime l'opinion que les droits et devoirs des pays neutres devraient être inscrits sur le programme des débats d'une conférence qui aurait lieu bientôt.

La conférence est d'opinion que les gouvernements étudient sérieusement la question de l'uniformité, quant au type et au calibre des fusils et de l'artillerie de marine, en vue d'en arriver à une solution uniforme à une prochaine conférence.

La conférence est d'opinion qu'une convention devrait être appelée pour reviser les travaux de la convention de Genève.

La conférence a résolu que les questions se rapportant aux droits des propriétés privées en temps de guerre, sur terre, et concernant le bombardement des villes et villages pendant une guerre navale seront renvoyées à l'approbation d'une prochaine conférence.

La convention est signée par tous les délégués ayant plein pouvoir.

Les délégués se sont assemblés hier après-midi et ont examiné le texte de l'acte final afin de décider s'il y a des réserves à faire.

On a décidé que non seulement les trois conventions, mais aussi les trois déclarations doivent être sanctionnées et signées séparément par les délégués suivant la formule que l'on adoptera aujourd'hui.

Les délégués américains se sont réunis hier, et ont demandé que le mot "devoir" dans l'article 27 soit pleinement expliqué afin qu'il n'oblige pas les Etats-Unis à intervenir dans les affaires européennes et vice versa.

La discussion entre les délégués français et américains a duré plusieurs heures

La convention recherche un mot qui satisfera les Américains sans affaiblir l'article, et qui remplacera le mot "devoir"

## GRAVE ACCIDENT

### Le Dr Alexandre Ouimet et le conducteur MacFarlane de Hull à deux doigts de la mort

(Spécial à "La Presse")

Ottawa, 25 — Le Dr Alexandre Ouimet, fils de l'hon. Gédéon Ouimet, a été victime, hier soir, d'un bien grave accident. Le Dr Ouimet revenait de visiter un malade, sur un des tramways, qui voyagent entre Hull et Aylmer ; en passant près du chemin Chelsea, le docteur, qui voulait débarquer, fit un faux pas, par suite d'un mouvement du char, qui à ce moment tournait une courbe. Le Dr Ouimet fut précipité sur le sol, où, en compagnie du conducteur, il roula sous les roues du tramway encore en mouvement. Grâce au sang-froid du mécanicien, le char fut subitement arrêté. A ce moment, le docteur Ouimet réussit à sauver le conducteur de dessous le char. Quant au Dr Ouimet, il fut projeté à une grande distance, et s'infligea des blessures profondes au genou gauche qui nécessitèrent son transport à l'hôpital Saint-Luc, à Ottawa. Le Dr Ouimet est très souffrant, et les médecins craignent des complications internes graves. Plusieurs médecins ont assisté le Dr Ouimet et lui ont offert leurs sympathies d'usage.

## DESCHANEL-TERRY

Paris, 25—Le "Journal" annonce que le mariage de M. Paul Deschanel, président de la chambre des députés, avec Melle Terry, soeur d'Antonio Terry, décédé il y a plusieurs mois, aura lieu dans quelques semaines.

## LES TAILLEURS

### Sept mille d'entre eux se mettent en grève à New-York

New-York, 25 — On dit aux quartiers-généraux de la Fraternité des tailleurs, aujourd'hui, que de 5,000 à 7,000 tailleurs de New-York, se sont mis en grève. Ce sont les presseurs qui ont occasionné la grève, en demandant une augmentation de 20 p. c. sur leur salaire. Ceux qui travaillent à la pièce exigeaient dix heures de travail par jour.

## EUX AUSSI !

### Deux cents garçons messagers de New-York se mettent en grève

New-York, 25 — Environ deux cents messagers employés par la Postal Telegraph Company, se sont mis en grève, hier. Les jeunes grévistes demandent d'être payés 2½ centins par message, et que la compagnie cesse de retenir sur leur salaire, cinquante centins par semaine, pour leur costume. Un certain nombre de messagers qui ont refusé de se mettre en grève ont été attaqués et fort maltraités par les grévistes.

## A SAINT-ZOTIQUE

### Les dames de Ste Anne font l'élection de leurs officiers

Saint-Zotique, 25—Dimanche, après la grand'messe, les dames de Sainte-Anne, se sont réunies en assemblée et ont élu leurs officières. Voici le résultat des élections: Présidente, Mme Vve Benoit; vice-présidentes, Mmes Rémillard et Hilaire Méthot; trésorière, Mme J. Prieure; secrétaire, Mme Alex. Méthot; sacristain, Mme Pilon.

## POUR ÊTRE PROPOSEUR

L'examen des candidats à la charge d'inspecteur d'écoles aura lieu mercredi, le 30 du mois d'août, à l'école normale Laval, à Québec. La séance commencera à neuf heures du matin. Les candidats devront envoyer d'ici au 20 août, à M. Paul de Cazes, secrétaire du comité catholique de l'Instruction publique, une requête à cet effet, la somme de $6 et tous les documents exigés par les règlements.

Avant l'emploi. Après l'emploi.

POILS FOLLETS

Enlevés instantanément par le

BAUME MAGIQUE DE CLEOPATRE

Prix $2.00 la bouteille.

OU PAR L'ELECTROSIS.

Aussi Massage de la Figure, Manicure, Préparation de la chevelure, cors, oignons, incarnation des ongles, soignés par

Mme Georgie Tucker

Chiropodiste pratique et Dermatologiste de la figure

A THE ORIENTAL BATH CO., 437 et 443 rue Craig.

Vis-à vis Champ de Mars. Tél Bell Main 3129.

h 27,5,10,17 175 m s—n

Tél phone Marchands — 1575 —

Montréal, 12 mars 1898

Bureau Central, Chambre 6, No 118 rue St Jacques.

A M. JOS. LALONDE, 955 Ste Catherine, Montréal.

Je vous certifie que j'ai été parfaitement guérie de la constipation et de plusieurs autres maladies que je ne désire pas mentionner ici, mais je dirai personnellement que la Seringue Automatique Lalonde dont je fais usage depuis un an me mit heureuse, et c'est pour cette raison que je la recommande à ceux qui souffrent.

Je suis votre..... etc.,

Mme R. PAPINEAU, 832 St Hypolyte, Montréal

JOHN MURPHY & CO.

GRANDE VENTE DE JUILLET POUR ECOULER

Avantages Spéciaux pour les acheteurs cette semaine

PANIERS PANIERS

Des milliers de paniers de fantaisie indiens et étrangers à écouler durant cette vente.

1000 paniers échantillons achetés à un prix qui nous permettra de les vendre à la moitié de leur valeur régulière; tous marqués à prix réduits..... 25 0/0 d'escompte.

COLLETS DE DAMES
COLLETS DE MESSIEURS

Environ 50 douzaines de collets de dames et de messieurs, collets échantillons en toile et le stock régulier de collets de fabriques anglaises et canadiennes se trouve dans ce lot valant jusqu'à 50c. Prix de vente, chacun..... 5c

DEMI-BAS POUR HOMMES

50 douzaines de demi-bas en coton et en fil Lisle tan et bruns, pour hommes. Ces marchandises ont été achetées à notre propre prix, plusieurs valant jusqu'à 50c la paire, prix de vente, la paire..... 12½c

CEINTURES ET BOUCLES POUR DAMES

Ceintures en cuir, pour dames, valant ci-devant 50c chacune, pour..... 19c

Belles Boucles de ceintures dorée valant 40c, pour..... 19c

CHEMISES non BLANCHIES POUR HOMMES

1000 Chemises blanches non blanchies, boutonnières faites à la main, devant 4 plis, coutures remplies, larges et amples, ajustement parfait, grandeurs 12 à 17, valant 75c, prix de vente..... 39c

JOHN MURPHY & CIE, 2343 rue Ste Catherine, coin de la rue Metcalfe.

Conditions : Argent comptant. Tel. Up 933.

BERNIER & WEST

Angle des Rues Ste Catherine et Université.

Departement des

Etoffes Qui se Lavent

Si le prix et la qualité peuvent faire quelque chose pour l'écoulement complet de nos marchandises qui se lavent, pendant ce mois, elles devront disparaître.

LOT 1—Organdies, Dimity, Mousselines, unies et de fantaisie, valant 25c. Prix de vente..... 5c

LOT 2—Indiennes, 30 pouces de largeur, fonds pâle et foncé, garanties de couleurs non changeantes, valant 15 cts. Prix de vente..... 6½c

LOT 3—Zéphyrs de soie rayée, nouvelles indiennes rayées, belle toile crash, valant 25c. Prix de vente..... 9c

LOT 4—Guingans, Piqués, Zéphyrs et Linons, valant 30c. Couleurs non changeantes. Prix de vente..... 12½c

LOT 5—Guingans, Soie, Piqués, Carreautée, Linons, Mousselines et Zéphyrs, valeur 35c. Prix de vente..... 15c

LOT 6—Grenadines de soie carreautée, fond foncé et carreautées de couleurs, valant 60c. Prix de vente..... 19c

LOT 7—Guingans, Zéphyrs, Rayés, Piqués, Organdies, Mousselines, valant 40c. Prix de vente..... 19c

ON DEMANDE

10 demoiselles de comptoir. Haut salaire payé à des personnes compétentes. Devront être expérimentées et être munies de références. Aucune autre ne devra se présenter.

BERNIER & WEST

Angle des rues Ste Catherine et Université

LE MEILLEUR DES THES

The "OZO"

Si vous n'êtes pas satisfait du Thé que vous buvez vous obtiendrez satisfaction en buvant le THE "OZO" Ceylan ou Japon.

EMPAQUETE EN CANISTRES ET EN PAQUETS DE PLOMB.

LUNETTES ET LORGNONS

Essai gratuit de la vue. 153-mjs-n

| | |
|---|---|
| Montures en Or solide | $4.00 |
| Montures doublées en Or garanti pour 10 ans | $2.00 |
| Montures en aluminium | 75c |
| Montures lunettes acier nickelée | 25c |
| Verres de 1ère qualité, la paire | $1.00 |
| 2e qualité, la paire | 50c |

A. Mongeau, 42 rue Saint-Laurent, Montreal.

# LA MARINE ITALIENNE

## Le plan de l'amiral Bettolo pour la réformer d'une façon efficace

Rome, 25 — L'amiral Bettolo vient de compléter des plans pour la construction de quatre vaisseaux de ligne, qui sera commencée aussitôt que possible. La construction de ces vaisseaux ne devra pas prendre plus de 24 mois.

Les journaux militaires italiens disent que l'amiral a trouvé le moyen d'unir, dans un vaisseau de grandes dimensions, tous les avantages réunis d'un vaisseau de ligne et d'un croiseur, savoir : grande vitesse, 22 noeuds au moins, une artillerie puissante et protection complète.

La grande vitesse doit être obtenue par un nouveau système de bouilloires à eau. Le blindage en acier sera d'un tiers moins lourd que le blindage actuel des vaisseaux de ligne, mais sera plus puissant, grâce à une amélioration du procédé de la trempe de l'acier des Krupp et des Harvey.

Le tonnage de ces vaisseaux n'excèdera pas 8,000 tonnes, mais ils seront plus rapides, et seront pourvus de plus gros canons que les autres navires de guerre. C'est du moins ce que les journaux italiens se plaisent à publier.

## SITUATION CRITIQUE

### La récolte de l'Inde en danger par l'absence de vents étésiens

Bombay, Indes, 25 — L'absence presque totale de vents étésiens cause ici beaucoup d'anxiété. La pluie a été excessivement abondante dans le Bengal et les provinces du Nord, mais il n'en est presque pas tombée dans le Deccan, Berar, Guyerat, et en particulier dans les provinces centrales. Aux Indes Occidentales, la situation est déjà critique. La peste se propage à Poona, où il y avait dimanche 116 cas, dont 82 morts.

## AMELIORATIONS DANS LE SERVICE DU GRAND TRONC

Le nouveau service des chars dortoirs inauguré dernièrement par le Grand Tronc paraît donner beaucoup de satisfaction. On vient d'ajouter à ces trains un wagon buffet qui sera placé entre les chars dortoirs. Comme le train laisse Montréal à 10.25 p. m. les voyageurs pourront le lendemain matin prendre le déjeuner au buffet. Ce wagon ira jusqu'à Chatham.

## LA FOUDRE

### Tombe sur une estrade où se trouvaient 10,000 personnes

Berlin, 25—Durant une course de bicycle, à Charlottenburg, le tonnerre est tombé, hier, sur une estrade où se trouvaient 10,000 personnes. Une panique indescriptible s'en est suivie. Tout le monde a reçu un choc terrible et est resté paralysé pendant quelques instants. Trois personnes ont été frappées par le fluide électrique et brûlées jusqu'aux os.

Une quarantaine de spectateurs ont été blessés dans la panique.

La tôle galvanisée est à l'ordre du jour. Il nous faut servir promptement tous les clients réguliers ou bien faire attendre tout le monde.

Apollo Iron and Steel Company, Pittsburgh. (9)

DEBARASSEZ VOS LITS DES PUNAISES.

EN EMPLOYANT LE

POISON LIQUIDE DE LYONS.

Une application les détruit, sinon votre argent sera remis. 25c. En vente partout.

JOHN T. LYONS, coin rues Craig et Bleury 142—n 8

# PETITES ANNONCES

## —TARIF—

ELEVES DEMANDES
EMPLOI DEMANDE
CHAMBRES A LOUER
TROUVE
} 20 MOTS POUR 10 CENTS
½ CENT PAR MOT EXTRA

SITUATION VACANTE
SERVANTE DEMANDEE
MAISON A LOUER
A VENDRE
PROPRIETE A VENDRE
PERDU
} 25 MOTS POUR 25 CENTS
1 cent par mot extra

"PERSONNEL" 2 cents par mot.

## A Vendre ?

**Tout** se vend et s'achète à Montréal— Pourquoi garder ces meubles qui ne vous sont plus utiles — cette maison qui ne fait plus votre affaire — ce cheval qui ne vous sert plus? Il y a des milliers de personnes qui ont précisément besoin de ces meubles — de cette maison— de ce cheval — Annoncez dans les "Petites Annonces" — 200,000 personnes les lisent — 200,000 personnes liront votre annonce — pour 25c **— Lisez le tarif.**

### EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

AGENCE — Je désirerais vendre quelque chose à commission ou être agent pour quelque ligne de commerce. Adresse, Queen Restaurant, Farnham, Qué. 221—3

BONNE — Une bonne d'expérience demande place. S'adresser 145 Papineau. 223—3

COMPTABLE — Une jeune homme, pouvant fournir de bonnes recomandations possédant parfaitement les deux langues, plusieurs années d'expérience en comptabilité, désirerait de l'ouvrage pour le soir. Prendrait charge d'un set de livres pour sa pension. Ecrire à D. 1745 "La Presse." 222-3

EMPLOI DEMANDE — Un garçon de quinze ans, instruit et actif demande place dans une bonne maison de commerce, S'adresser par lettre à M. M. 502 succursale de "La Presse," 1725 rue Ste Catherine. 223—2

FEMME — Une femme de journée de première classe, demande emploi. S'adresser 31 St Urbain. 223—1

HOMME — Homme bien recommandé, bonne instruction, 50 ans, demande emploi pour tenir des comptes, faire des collections, gardien de bâtisse ou autre. $4 à $7 par semaine, suivant travail. Adresse : Louis Desrosiers, 1459 rue Notre-Dame. 22,25,27,29

HOMME—Homme marié, 32 ans, connaissant bien la ville, parle anglais et français, désire place comme driver ou storeman, très bonnes références. Ecrire B. 1696 "La Presse." 222-2

### ELEVES DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

ELEVES DEMANDES — Un professeur de sténographie et clavigraphie, prépare demoiselles et messieurs, pour positions de secrétaires. Diplômes accordés. 128 Ste Elizabeth. 25,27,29

### SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

APPRENTI — On demande un apprenti barbier d'un peu d'expérience. 619A rue St Laurent. 223—1

APPRENTI-PHARMACIEN — On demande un apprenti-pharmacien, de un à deux ans d'expérience. Pharmacie Robert. 223—1

BOURREURS — On demande deux bons bourreurs et un apprenti de quelque expérience. S'adresser à N. G. V., 1554 rue Ste Catherine. 223—n

COUTURIERES — On demande 25 couturières pour les pantalons de pratiques et aussi des apprenties. S'adresser 15 Fortification. 223—1

COUTURIERES — On demande des personnes expérimentées, pour conduire les machines à coudre Wheeler et Wilson et Singer. S'adresser à John F. Black et Co, 361 rue St Jacques. 215—24

COUTURIERES — On demande des personnes compétentes pour coudre à la machine ; nous nous servons des machines à coudre Wheeler et Wilson, Standard et Singer ; les plus hauts gages payés et emploi permanent. S'adresser immédiatement à Mme Hébert, à la fabrique Gault Bros, rue Ste Hélène. 222—10

COUVREURS — On demande des bons couvreurs, au No 847 Notre-Dame, Maisonneuve. 222—2

COMMIS — On demande pour la marchandise sèche, un commis de quelques années d'expérience, sachant le français et l'anglais. 1355 Ste Catherine. 223—2

COUTURIERES — On demande des filles pour coudre au moulin, et des finisseuses à la main, pour les pantalons, ouvrage permanent, bons gages. S'adresser 238D St Dominique. 223—1

FILLES — On demande des filles pour tourner les collets à la machine et à la main. S'adresser à M. Powers, à The Standard Shirt Co, limited. 221—3

FILLES — On demande des filles pour travailler dans une manufacture de tabac. S'adresser 19 rue Ste Thérèse. 222-2

FILLES — On demande deux filles pour travailler à la cuisine, au Arcade Café, 2336 Ste Catherine. 223—1

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, No 1544 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'hôtel de ville. Mains-d'oeuvre de toutes sortes fournies.

On demande des servantes.

On trouvera à ce bureau :

Des confiseurs, des commis-voyageurs, des assistants-teneurs de livres, des commis épiciers, des commis de bar, des charretiers, des conducteurs d'express, des agents, des collecteurs, des typographes, des presseurs, des mécaniciens, des cochers, des hommes de cour, des ingénieurs, des chauffeurs, des journaliers, des moremen, des gardiens, des boulangers, des copistes, des cuisiniers, des bouchers, des teneurs de livres, des garde-malades, des femmes de journée, un ingénieur de marine, troisième classe ; des embouteilleurs de bière, des ménagères, des messagers, des sténographes, des clavigraphistes, des infirmiers, un boucher, un homme utile pour réparations générales des bâtisses, un ingénieur électricien, un conducteur d'ascenseur, un cordonnier pour travaux de petit banc, des peintres, un moulleur dans le plâtre, un commis dans la ferronnerie, un sacristain, un bon teinturier, un apprenti orfèvre-bijoutier, un réparateur et un monteur de poêles, un opérateur sur les machines à composer, un meunier, des commis-voyageurs, un apprenti électricien, un porteur de pain, des agents, une dame de compagnie, sachant coudre, un bon tourneur en bois, un repasseur de chemises, des plombiers, un moulleur, des pâtissiers, un chapelier, un portier, un "buffer", un sellier.

Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin, à 5 heures du soir. Le samedi, le bureau ferme à une heure. — Urbain Lafontaine, gérant.

### SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

FILLES — On demande des filles pour travailler dans les pantalons fins. Aussi des personnes capables pour finir. Bons salaire offert. Ouvrage permanent. 8 Côte du Beaver Hall. 223-1

FILLE — On demande à la campagne, près de la ville, une fille pour prendre soin d'une femme convalescente. S'adresser boîte 2298, bureau de poste. 223—1

FILLE — On demande une bonne fille pour servir la table, 18 à 20 ans, capable de parler anglais. White House Restaurant, 191 rue McGill. 223—2

FEMME — On demande une femme de journée et un garçon de cuisine, avec références. 544 Dorchester. 223—1

FILLE — On demande une fille de table à l'hôtel Fortin, parlant l'anglais et le français, coin des rues St Jacques et St Gabriel. 223—1

FILLE — On demande une fille pour aider à la cuisine, une autre pour laver la vaisselle, aussi des garçons de cloche et une femme pour laver les planchers; des filles de table et des filles de chambre, hôtel Richelieu. 223—1

FILLES — On demande une fille de salle à manger, ainsi qu'une fille de cuisine, sachant parler anglais. Se présenter au No 537½ rue Craig, en haut. 223—1

FILLE — On demande une fille pour restaurant, ouvrage général. S'adresser 2114 Ste Catherine, près Bleury. 223—1

FORGERON — On demande un bon forgeron général. S'adresser à C. Chamberland, Magog, P. Q. 223—1

HOMMES — On demande des hommes d'expérience, pour le posage des fils électriques. S'adresser à L. E. Simoneau, 355 rue St Jacques. 223—1

HOMME OU FEMME — On demande un homme ou femme connaissant un peu la cuisine et aussi un jeune homme, pour aider à la cuisine, au No 619 rue Craig. 223—1

HOMMES — On demande 50 casseurs de pierre. S'adresser Elie Prénoveau, 284 rue Carrière. 223—2

HOMME — On demande un homme bien connu du commerce, capable de solliciter des comptes à collecter — par contrat — trouverait bonne position en écrivant, avec références, à B., 1660 "La Presse." 223—1

INSTITUTRICE — On demande une institutrice catholique romaine, diplômée, pour enseigner le français et l'anglais, dans la municipalité d'Egan, comté d'Ottawa. Salaire $150. Devra commencer le 1er septembre prochain. S'adresser à Thomas Fitzgerald, secrétaire, Maniwaki, P. Q. q 25,26 h 27

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour mener une voiture d'épicerie, et se rendre utile dans le magasin, devra être honnête et respectable, références requises, 319 St Antoine. 223—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille respectable pour prendre soin d'un bébé et aider aux travaux légers du ménage. S'adresser après 7 heures p.m., No 236 rue Elgin. 223—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour aider au service de la table, au Vienna Café, 4 Donégana, près de la gare du Windsor. 223—1

PEINTRES — On demande deux bons peintres pour travailler au dehors ; il faut qu'ils soient habitués aux échafauds mobiles ou balançoirs. Se présenter à l'hôtel Windsor, à l'entrée de la rue Stanley. 223—2

PLOMBIERS-COUVREURS — On demande des plombiers et des couvreurs de première classe. S'adresser chez Riopel et Lafrance, 158 Dufferin. 223—1

SERVANTE — On demande une servante généralé, de la campagne, préférée, immédiatement. S'adresser au No 106 rue St Laurent. 223—1

SERVANTE — On demande une bonne servante générale au No 386 rue St Hubert. 223—1

SERVANTE — On demande une servante générale, 254 rue Mont-Royal. M. E. Durand. 223—1

SERVANTE — On demande une jeune fille, pour aider au ménage, pas d'enfant. S'adresser 106A Visitation, G. Brouillette. 223—1

SERVANTE — On demande une servante générale, pour le 15 août, pour une famille de deux personnes, pas de lavage, pas d'enfants. S'adresser 325 Sherbrooke. 223—2

SERVANTE — On trouvera au No 411 rue du Grand Tronc, une servante générale. Bonnes références. 223—1

SERVANTES—On demande deux filles pour ouvrage général et sachant faire la cuisine. Petite famille, pas d'enfant, ni lavage, bonnes références exigées. S'adresser chez M. L. Chaput, Notre-Dame de Grâce, près de l'église. Prendre les chars de la rue St Catherine-ouest jusqu'à l'avenue Victoria, coin de la rue Sherbrooke, de là monter la côte et tourner à gauche. 221—3

### SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

SERVANTE — On demande une servante pour prendre soin d'un enfant. Références exigées. S'adresser chambre No 1, 1598 Notre-Dame. 223—3

SERVANTE — On demande une servante, pour un ménage sans enfants. S'adresser 910 rue St Denis. 223—1

SERVANTE — On demande une bonne servante, une jeune fille préférée. S'adresser au No 477 Sanguinet. 223—1

SERVANTE — On demande, au No 135 rue Berri, une servante générale, connaissant bien la cuisine, pour une famille de deux personnes, pas de lavage à la maison. Références exigées. 222—3

SELLIER — On demande un bon piqueur-sellier. S'adresser L. Monarque, 12 Lamontagne. 223—1

STENOGRAPHE — Une maison de ferronneries, en gros, demande un sténographe et assistant de bureau expérimenté; devra être capable d'écrire la correspondance française sous dictée anglaise. Ecrire en spécifiant l'âge, l'expérience acquise et le salaire attendu, à Y., 1141 "La Presse." 223—1

SOLLICITEUR — On demande un jeune canadien-français catholique, pour vendre une image catholique, se vendant rapidement. Un parlant les deux langues. S'adresser à M. O'Keefe, hôtel Grand Union, rue Notre-Dame, Montréal. 223—1

TISSERANDS—On demande des tisserands, seuls ou avec leurs familles. On montrera aux apprentis ; gages peu élevés jusqu'à ce qu'ils soient compétents. Emploi permanent. Merchants Cotton Co, Montréal. 154—76

VESTES—On demande une fille ou femme compétente, pour faire des vestes de dames à l'atelier chez John Allan, angle des rues Craig et Bleury. S'adresser à M. Blair. 223-1

VENDEUR — On demande un homme pour vendre des produits de pépinière, que nous fournissons, depuis trente-trois ans au public canadien, établissant par là un record non égalé quant à la qualité et à la pureté du stock. Pour détails, adressez : Maple Grove Nurseries, Fruitland, Ont. 147—mjs—n

### AGENTS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

AGENTS — On demande des agents honnêtes et énergiques pour la pépinière Canadienne, sans conteste la plus belle et la plus populaire du Canada. Elle compte dix-huit années de succès. Echantillons gratuits. S'adresser immédiatement, pour le choix d'un territoire. Adresse : E. D. Smith, Winona, Ont. 147—mjs—n

### MAISONS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAISON — A louer, meublée, un superbe haut de maison à deux étages, comprenant onze appartements très élégamment meublés, rue Cherrier, près Parc Logan. Loyer modéré jusqu'au 1er de mai 1900. S'adresser à N. G. Valiquette, 1547 rue Ste Catherine. 223—n

MAISON — A louer, en arrière du No 391 rue Lagauchetière, un haut de trois appartements, avec w.c. S'adresser au No 395 Lagauchetière. 163—n

### CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRE — Une magnifique chambre à louer, pour une dame seule ou demoiselle, ou un couple marié, sans enfant, à très bas prix. S'adresser au No 1225 rue Ste Catherine. 222—2

CHAMBRES — A louer, trois belles grandes chambres, sur le même étage, chambre de bain et w. c. S'adresser 3 Ste Elizabeth. 223—3

CHAMBRE — Une bien belle chambre, meublée, avec garde-robe, très convenable pour un couple, dans une famille privée. Prix modéré. S'adresser à 106A St Urbain. 223-1

CHAMBRE — A louer, une très belle chambre sur le devant, richement meublée, sur l'étage du bain, avec lumière électrique. Pr dorsimé K-CoGGAñA.Gg aoin eeseeess Prix modéré. No 113A St Denis. 221—6

### CHAMBRES ET PENSION

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHAMBRES ET PENSION — A louer, un couple ou messieurs trouveront chambres doubles ou simples, avec pension si désirée, tout le confort désirable, famille privée. 127 Champ de Mars. 222—2

### A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

EPICERIE — A vendre, pour cause de maladie, une épicerie, avec clientèle. S'adresser à H. 1749 "La Presse." 223—3

### A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE — Manufacture de Corbeil et Léveillé, pour portes et châssis moulurer, avec machineries et stock, rue Jourdan, conditions faciles. S'adresser à Azarie Lamarche, 14 r'arc Logan Ouest, propriétaire. 197—mjs—n

APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE—A vendre, appareil photographique, nouveau système américain, ayant coûté $50, vendra pour $25 seulement, 15 jours d'usage, pour dissolution de société. 98 Vitré. 223—1

BICYCLE-ENGIN — A vendre, un bicycle Cleveland, peu d'usage, et un engin et bouilloire, en parfait ordre. S'adresser E. Thivierge, 1383 Ontario. 222—2

CHIEN — A vendre, à très bon marché, un gros chien, bon pour la garde — race Terreneuve — âgé de 3 ans, aussi un — Fox Terrier — de 6 mois. Ecrire X., 1390 "La Presse". 223—1

MEUBLES — A vendre, nous offrons au public durant ce mois, des meubles de premier choix à prix réduit, et conditions faciles, tapis, prélart, ameublement de salon, poêles, etc. The J. S. Prince Co, 33 rue St Laurent. 215—14

PUNAISES, ETC — A vendre, la fameuse préparation de Nathan, pour exterminer les punaises, les coquerelles, les escarbots, les rats et les souris, en boîtes de 25, 50 cents et $1. Nous vous rembourserons votre argent si elle ne nettoie pas votre maison. 71 rue St Laurent, Montréal. Marque enregistrée. 25,27,29

PIANO — A vendre, piano droit fait par Haines Bros, New-York, presque neuf, $200 comptant, aussi plusieurs pianos neufs et d'occasion, à très bon marché. F. Ramspenger, 716 rue St Laurent. 1mjs—n

POELES A GAZ A VENDRE — Depuis $16, où vous pouvez louer un poêle à $6 par année, et vous en deviendrez propriétaire, lorsque vous aurez fait 3 paiements ; nous n'exigeons rien pour raccorder le poêle au tuyau principal s'il ne faut pas plus que 40 pieds de tuyau. Si vous voulez en savoir davantage, nous vous enverrons gratuitement un livre contenant un chapitre de recettes. La Cie du Gaz de Montréal, Edifice New-York Life, Square Place d'Armes. 147—mjs—n

PRELART — J'ai un grand assortiment de lisières de prélart de fantaisie à vendre; avec ces lisières de prélart, les femmes peuvent faire des nattes qu'elles peuvent vendre et faire beaucoup d'argent. J'en ai dans toutes les couleurs assorties. J. Ellement, 927a rue Ste Catherine. 223—1

POMPE A AIR — A vendre, pompe à air Independent, pour condenseur d'engin, de la force de 50 à 100 chevaux vapeur ; autres machines convenables pour écoles ou gymnase, poulie à friction de la force de 50 chevaux vapeur, 70 poulies en fer ou en bois, de toutes grandeurs, à bon marché. R. White et Cie, 214 rue Craig. 2231—

PIANO — A vendre, piano droit, 7 1-3 octaves, dernier modèle et format, a coûté $450, à peu servi. Sacrifié à $65 comptant. 240 avenue de l'Hôtel de Ville. 223—1

RESTAURANT — A vendre, pour cause de santé, un joli restaurant, coin de rues. S'adresser immédiatement au No 281 rue Montcalm. 222—2

### OCCASIONS D'AFFAIRES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, plusieurs hôtels, restaurants licenciés, épiceries, magasins cigares, bonbons, salles à dîner, confiseries, terres, lots, argent à prêter. S'adresser à J. Castelle, 1572 rue Notre-Dame. Aucune commission à payer. 223-1

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, 5 hôtels, 10 restaurants licenciés, depuis $400, $500, $750, $900, $1,100, $1,300, etc. Conditions faciles. Acheteurs, nous avons des bonnes affaires incroyables actuellement. Dagenais et Cie, 505 rue Craig, coin St Laurent. 223—1

OCCASIONS D'AFFAIRES—A vendre, d'ici à deux jours, magasin cigares, bonbons, valant $175 pour $75, loyer $7, cause maladie, aussi petite épicerie, stock $225, pour $150. Loyer $8, logements compris, Dagenais et Cie, 505 Craig. 223—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — Hôtels, restaurants et épiceries, licenciés, à des conditions faciles et à prix raisonnables. Hôtel, coin de rue commerciale, boissons et piano compris, petit loyer, 4 places d'écurie, vaut $2,000, prix $1,300. Siméon Beauchamp, 1604 Notre-Dame. 223—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — Epiceries, salles à dîner, boutique de barbier, étaux de boucher, magasins de cigares, bonbons, clos de bois, magasins de marchandises sèches, rue Ste Catherine, coin de rue, loyer $15.00, vendra $8c dans la $1.00. Siméon Beauchamp, 1604 Notre-Dame. 223—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, hôtels, restaurants, magasins de modistes, et tout autre genre de commerce, chances rares. L. Harris, 62 St Jacques, ou, le soir, 374 Sherbrooke, coin St Denis. 217—8

### MACHINES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MACHINES — A vendre, quatre machines pour faire les sacs en papier et une presse. S'adresser au No 8 St Gabriel. 223—1

### COMBUSTIBLE A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BOIS — A vendre, $1 le voyage, bois sec de moulin, scié, livré à domicile, chez G. Vaillancourt, 374 rue Beaudry. Tél. Marchands, 231. 31—n

BOIS — A vendre, pour tout le monde : Bois pour allumer le poêle, etc., $2 ; érable coupée, $2.50 ; blocs de moulins, longueurs du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, carré Richmond. Téléphone 8353. 186—n

BOIS — A vendre, $1 le voyage, bois sec de moulin, scié, bois franc $1.25, chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tel Bell 1337. 200—32

CHAUFFAGE A BON MARCHE — Blocs, $1.25 ; slabs sciées, $1 le voyage, livrés à domicile. Leclaire et Bruneau, 1334 Lagauchetière. Téléphones : Bell Est 1095 ; Marchands, 150. 173—n

### PROPRIETES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE — Plusieurs maisons, bon marché. J. A. Charland, 1018 Notre-Dame. 149—n

LOT — Lot à bâtir à vendre, situé dans le centre du village St Romuald, Cté Lévis. Pour conditions, s'adresser à A. E. Guay, Hawkesbury, Ont. 18,20,22,25,27,29,1,3

### TERRE A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

TERRES — A vendre, ferme de cent arpents bien cultivée, bons bâtiments, Lake Weedon, prix $600.00. Cent arpents avec bons bâtiments à St Gabriel de Stratford, $500.00. Cent arpents avec bonne grange, vieille maison à 4 milles de South Durham Station $1,000. 400 arpents avec bâtiments pour deux fermes, bonne terre à foin à Clarenceville, $6,000. 300 arpents en culture beau cottage, maison double, fromagerie, bon stock, belle récolte, belle sucrerie de 7,000 érables, près de St Hyacinthe, prix $14,000. Occasion exceptionnelle, 200 arpents de bon terrain plat exempt de roches, belle sucrerie, bon stock, belle récolte, bons bâtiments, 400 cordes de bois de pulpe, etc., à Cookshire, prix $2,800. Le tout avec grandes facilités de paiement. Ecrire à D. Theunissen, Cookshire, Compton Co. 216-10

### PERSONNEL

2 cents par mot.

PERSONNEL — M. Isidore Boileau est de retour d'un voyage de six semaines en Europe, dans l'intérêt de la maison MacLean, Ross et Co. 223—1

PERSONNEL — MM. Louis Bergeron et Hormisdas Girard, de Lawrence, Mass., étaient de passage à Montréal, lundi et mardi, en visite chez des parents et amis. 223-1

### PERDU

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHAINE ET MEDAILLE — Perdu, dimanche, le 23, de l'Hôtel-Dieu à la rue St Denis, coin Roy, une chaîne en argent — souvenir de famille — avec médaille, inscription Emellenne. Récompense en retour, au No 981 de Montigny. 223—1

CHIEN — Perdu, gros chien St Bernard, de montagne, poile jaune, nez blanc, bonne recompense à celui qui donnera des nouvelles, au No 441 Rachel. 223—1

CHIENNE — Perdu, dimanche dernier, une chienne Yorkshire, jaune et grise, nom Fairy. Récompense au No 214 St Martin. Toute personne la détenant après cet avis, sera poursuivie. 223—1

MONTRE — Perdu, une montre en argent, boîtier initialé B. G., et croisant, nous à l'intérieur. Quiconque l'aura trouvée sera superbement récompensé. S'adresser B. P. 2315. 222-2

MEMORENDUM — Perdu, hier, un memorandum en hébreu. Récompense à celui qui le rapportera 348 rue Cadieux. 223—1

PARAPLUIE — Perdu, dimanche dernier, à l'Ile Grosboile, au bord de l'eau, un parapluie en soie, le manche en bois de vigne, avec un attache en argent. Récompense à celui qui le rapportera au No 324A Lagauchetière. 223—3

PENDANT D'OREILLE — Perdu, le 14 juillet, depuis le No 11 rue Cherrier, jusqu'à la rue Amherst, un pendant d'oreille orné d'une grosse turquoise et de quatre petits diamants ; la personne qui le rapportera au No 11 rue Cherrier sera récompensée. 223—1

VACHE — Perdue ou égarée, depuis hier soir, une vache laitière, rouge et blanche, une récompense sera donnée à celui qui la ramènera au No 629 rue St André, ou au No 265 rue Sherbrooke. 222—1

VALISE — Perdu, le 15 courant, au quai du Longueuil, à Hochelaga, une valise à main en cuir brun, marquée "J. N. Dupuis". Récompense libérale à qui la rapportera chez Dupuis Frères, rue Ste Catherine, Montréal. 217—n

### TROUVE

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHIEN — On a trouvé un chien Gordon Setter. Le propriétaire pourra le réclamer au bureau de police de Westmount. 223—1

CHIEN — Trouvé, un gros chien noir ; s'il n'est pas réclamé d'ici à 3 jours, il sera vendu pour payer les dépenses. Se présenter au No 212 rue Bleury. 222-3

MONTRE ET CHAINE — Trouvé, dimanche, une montre en argent, avec chaîne en or, le propriétaire pourra la réclamer au No 1859 rue Ste Catherine. 223—1

### DIVERS

ADRESSE — On demande l'adresse des personnes qui ont eu qui s'attendent à avoir pour le 1er de mai prochain, environ 8,000 pieds à louer, pour un atelier de machine. Ecrire a G., 1117 bureau de "La Presse". 22,25,27

AVIS — Après cet avis, je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, sans un ordre de ma main. Ludger Chayer, Valleyfield, Qué. 25 juillet 1899. 223—1

HOMMAGES à saint François d'Assises, à saints Claire, à saint Gérard, pour une guérison obtenue, avec promesse de publier. Vous qui souffrez, implorez et demandez secours par l'intercession de ces grands personnages du ciel et Dieu exaucera vos prières. Une lectrice, C. G. 223—1

INVENTIONS — Vous pouvez obtenir de l'argent par notre entremise pour faire breveter de bonnes inventions. The Patent Record, Baltimore, Md. 160—n

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour grâce obtenue, avec promesse de publier. — O. H. C. 223—2

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, à l'Enfant Jésus de Prague et aux Ames du Purgatoire, pour position obtenue. Z. P. 223—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, à la Sainte Vierge et à saint Joseph, pour faveur obtenue. J. T. 223—3

## BICYCLE VOLÉ

Une récompense est offerte pour le recouvrement d'un bicycle Warwick, volé vis-à-vis le No 162 rue St Denis, portant le No 53118, numéro de la licence de la ville 6199, cadre émaillé en noir, guidons tournés en bas, gear 67, pneu Hartford à la roue de devant et pneu Vim à celle de derrière, selle noire lacée, petite cloche et pédales en caoutchouc.

**The Dominion Burglary Guarantee Co.,**
LIMITED
181 Rue Saint-Jacques
Téléphone Bell Main 1234. 223—2 F

**200,000 personnes lisent ces petites annonces tous les soirs. Désirez-vous des pensionnaires pour votre hotel, cet été ?**

### VILLEGIATURE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHATEAUGUAY — Pointe aux Ormes, magnifique place d'été, sur le bord du lac St Louis. Vous trouverez chez M. Henry Laberge, une magnifique pension pour la saison d'été. 201—11

FRASERVILLE, QUE. — On trouvera des belles chambres à la disposition des touristes, à la Maison Blanche. S'adresser sur les lieux. 219—4

THE OCEAN ROCK HOUSE — Un Canadien ayant loué ce petit hôtel privé de Old Orchard Beach, pour la saison, désire quelques autres pensionnaires. S'adresser Alfred Bélasco, Ocean Rock House, Old Orchard Beach. 15,17,20,22,24,27,29,1,4,6,8,11,13

## Agents Demandés

**La Société Coopérative de Frais Funéraires a besoin de 2 bons agents collecteurs. S'adresser au bureau,**

**1756 rue Ste Catherine.**

223—1

## Avez-vous Besoin d'Argent

Avez-vous quelque article de ménage, des pianos, des orgues, des chevaux, des véhicules ou des bicyclos ? Si oui, venez nous voir et nous vous ferons un prêt sur ce que vous avez, de $10 jusqu'à $1,000, sans déménagement ni publicité. Ouvert tous les jours de 8 heures a.m. à 6 heures p.m. Montreal Loan and Brokerage Co, chambre 8, 250 rue St Jacques. 122—n

## Argent à Prêter

**Sur Première Hypothèque.**

Conditions faci les

**CREDIT FONCIER F. C.**

30 Rue Saint - Jacques.

180—mjs—n

### PROPRIETE DE LA PARTIE EST

A vendre à bon marché et à conditions faciles. 10,827 pieds de terrain en face des Bridge Works et passé le No 450 rue Ontario, près du Subway. Prix 12½ le pied.

230 à 232 rue du Havre—(près de la fabrique de tabac de MacDonald.) Edifice lambrisé en brique, 80 x 40, lot 80 x 90, convenable pour la fabrication de menus articles ou pour buanderie. Prix $2,000.

S'adresser à la

MONTREAL LOAN & MORTGAGE CO.
20—n 1763 Rue Notre-Dame.

## Dr LOUIS FRANCHÈRE, D.D.S.

CHIRURGIEN DENTISTE

*1592 rue Sainte-Catherine*

149—n TEL. BELL EAST 1591.

## INSTITUT NEUROPATHIQUE

Retraite privée pour les invalides du système nerveux. ALCOOLIQUES et MORPHINOMANES. No 2082 Ste Catherine. Tél. Bell 3589. Médecin—Directeur Dr J. P. GADBOIS. 160—n

## Dr J. G. A. GENDREAU

Chirurgien-Dentiste.

22 RUE SAINT - LAURENT

Tél. Bell, Main 2818.

1—55n 14 eures debureau, de 9a. m. à 6 p.m

## DEFENSE

Il est strictement défendu à qui que ce soit d'aller camper sur l'ILE SAINT-PAUL, communément appelée ILE DES SOEURS, de s'y arrêter pour y faire des pique-niques, ou de s'y amuser de quelque façon que ce soit.

SOEUR STE SABINE,
Supérieure générale,
222—3 Congrégation Notre-Dame.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 7579. — David Provost, demandeur, vs A. Gauthier, défendeur. — Le 3e jour d'août 1899, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 212 rue Panet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en une épicerie. Conditions : Argent comptant. T. Thuot, H. C. S. Montréal, 25 juillet 1899. 223—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1470. — Dame Luminie Beauchamp, demanderesse, vs. Herménégilde Courtemanche, défendeur. Le troisième jour d'août prochain 1899, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 0150 rue St André, en arrière, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions, argent comptant. D. Mireault, H. C. S. Montréal, 25 juillet 1899. 223—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1470. — Dame Luminie Beauchamp, demanderesse, vs. Herménégilde Courtemanche, défendeur. Le troisième jour d'août prochain 1899, à onze heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1355 rue Ontario, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en bicycles, etc. Conditions, argent comptant. D. Mireault, H. C. S. Montréal, 25 juillet 1899. 223—1

## COURRIER DE LONGUEUIL

(De notre correspondant particulier)

Le conseil a eu sa séance régulière, hier soir, sous la présidence de Son Honneur le maire.

Lu un rapport du comité de police et santé contenant entre autres choses, la résignation du constable, Norbert Bira, tout en acceptant cette démission, le comité demande des candidats d'ici à 8 jours pour remplir la dite position.

Le même comité fait rapport que, sur les plaintes de quelques particuliers, à propos du dépotoir public chez M. J. L. Lasnier, le bureau d'hygiène provincial a cru prudent d'avertir ce comité d'avoir à remédier au mal, si mal il y a ; après discussion, il est résolu que le dit comité devra surveiller soigneusement le dépotoir en question et s'il arrivait que des déchets, d'une nature nuisible pour la santé publique, fussent déposés à cet endroit, ce dépotoir sera fermé.

—Le public voudra bien remarquer que le délai accordé pour filer les plaintes à propos du rôle d'évaluation expire vendredi, le 28 courant, à 6 heures p.m. Après cette date, aucune plainte, aucun protêt ne sera pris en considération ; le conseil se réunira spécialement à cet effet, vendredi soir, avis à qui de droit.

Sur interpellation de M. le conseiller Brissette, à propos du service des malles défectueux, et tout à fait ridicule que nous avons depuis quelque temps surtout, le samedi soir, M. le maire promet de s'en occuper d'une manière sérieuse et d'avoir une entrevue avec le ministre des postes, afin de remédier à un tel état de choses. Car pour peu que cela continue, avant longtemps, nous aurons la malle du samedi soir, un petit peu avant la basse-messe le dimanche matin.

Sur interpellation du même conseillers à propos du règlement concernant les baigneurs dans les limites de la ville, ordre est donné de mettre en force le règlement qui existe à cet effet. Puisse-t-il servir de protecteur à certaine de nos édiles qui, tout en prenant leurs ébats, risquent leur vie au grand effroi de leurs contribuables.

Le conseil s'ajourne à vendredi, le 28 courant, spécialement pour prendre en considération les plaintes à propos du rôle d'évaluation.

—Robert Desplock, commis, de Montréal, et Agapit Thuot, de St Henri, tous deux bicyclistes, ont été arrêtés dimanche dernier, par le constable A. Brissette, pour s'être drôlement trompés, c'est-à-dire en prenant les trottoirs pour la rue et condamnés le premier à $2 d'amende et le second à $3.

## RETOUR DU KLONDIKE

**Deux compatriotes de Holyoke et quatre de Woonsocket revenus bredouille**

Holyoke, 25 — Deux des chercheurs d'or partis pour le Klondike avec l'expédition de Holyoke viennent de réintégrer leurs foyers, après une absence de dix-huit mois. Ce sont Narcisse Croteau, de Willimansett, et Etienne Dupré, de Aldenville, Chicopee. Tous deux reviennent avec le gousset léger et sont bien contents d'être revenus.

Le retour de M. Croteau a causé une agréable surprises à ses amis. On se rappelle qu'une dépêche récente avait annoncé sa mort.

MM. Croteau et Dupré ont quitté St Michaels le 2 juillet. Ils confirment la nouvelle de la mort de quatre de leurs camarades, tous de Holyoke : Adolphe Ménard et les sieurs Peltier, Fontaine et Ricard.

Woonsocket, R. I., 25 — MM. Eugène Barsalou, Jos. Bazinet, Olivier Boissy et Joseph Froment, partis de Woonsocket, pour le Klondike avec l'expédition Lefrançois, sont de retour depuis ce matin. Tous quatre sont en bonne santé, mais aucun d'eux n'est plus riche qu'au départ de Woonsocket.

### VOL DE GRAND CHEMIN

Ottawa, 25 — Une dame Johnson, de Trenton, N. J., de passage à Ottawa, a été, ce matin, soulagée de son portefeuille, contenant $281 pendant qu'elle visitait la terrasse du parlement. La police fait complètement défaut en cet endroit, et les vols sont nombreux, même en plein jour.

## RIOPEL & VAILLANCOURT

Faites réparer et peinturer vos voitures d'été maintenant—Vous épargnerez de l'argent et vous aurez meilleur ouvrage.

**NO 72 RUE ST LOUIS**

283—m-j-4—n Coin Bonsecours.

## VICTOR THERIAULT

Entrepreneur de pompes funèbres
Embaumage une spécialité.

16½ et 18 St Urbain, 231 rue Centre
Tel. Bell, Main, 1399. Marchands 719.
Voitures privées à disposition. 281-mjs-n

## SUN LIFE ASSURANCE CO'Y OF CANADA

Argent à prêter sur débentures et sur première hypothèque, à 4 0/0 et plus. On demande des agents d'assurance sur la vie. S'adresser à

O. LEGER,
94—mjs—n 1766 Notre-Dame.

FEUILLETON DE LA PRESSE "

# L'AIGUILLETTE D'OR

8 PAR LA LANDELLE

*PREMIERE PARTIE*

(Suite)

A l'éternelle question : "Eh bien, mon petit ami, que voulez-vous être un jour?" il répond sans balancer : "Capitaine de vaisseau." Il ne trouve rien de plus gracieux que la casquette galonnée et l'aiguillette flottante d'un élève, rien de plus beau qu'un

# LES PIQUE-NIQUES DE "LA PRESSE"

## Le dix-huitième a eu lieu hier au Bout de l'Ile sous le patronage des Forestiers Indépendants

Qui dit une fête de Forestiers Indépendants, dit une grande fête, une fête superbe, où l'ennui est un ennemi traqué de partout.

Et la semaine dernière, nous avions annoncé notre pique-nique d'hier des enfants au Bout de l'Ile, sous leur égide.

C'était promettre gros, c'était annoncer l'insurpassable, mais avant tout c'était annoncer vrai.

Dr ORONHYATEKHA, chef suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers, et l'un des patrons du 18e pique-nique de "La Presse".

Aussi y a-t-il eu là-bas, une poussée inaccoutumée d'enfants et de visiteurs.

Il a fallu, cette fois, dix-sept voitures de la Compagnie du Chemin de fer urbain, pour transporter tout notre petit peuple de nos bureaux à la rue Lasalle, d'où l'on s'embarquait pour le Bout de l'Ile dans les wagons de la Compagnie du chemin de fer de ceinture.

Le défilé a été joyeux, les chansons n'ont pas fait défaut et chacun brandissait avec délices le petit pavillon que "La Presse" avait mis entre ses mains, surtout quand, dans ses plis, l'on voyait flotter les bustes du chef suprême Oronhyatekha et du vice-chef suprême, Victor Morin.

Mais quelques-uns brûlent plus que les autres du désir de se voir au Bout de l'Ile et demandent parfois s'il y a encore un long trajet qui nous en sépare.

Le soleil est la vie des plantes à peine écloses ; l'eau, du voyageur traversant un désert ; l'espace, de l'oiseau qui s'élève à toutes voiles ; la liberté et les champs, de nos petits prisonniers des villes.

Enfin, nous y voilà ! Le beau parc, parsemé d'ormes aux larges rameaux, répandant une ombre bienfaisante sur le soleil chaud, nous apparaît dans toute sa beauté d'une royale matinée de printemps, car c'est un temps printanier.

Pauvre pelouse ! nous allons déchaîner sur toi un terrible cyclone, tes herbes fines vont être terrassées par de petits sangliers !

Vites, les employés de "La Presse" se mettent à l'œuvre pour transformer en succulentes tartines du bon pain frais et de grosse tinettes de beurre qui ont goût "d'amendes"

Mais, auparavant, une course est organisée pour les demoiselles qui se destinent à la confection de ces tartines. Remportent la victoire : 1o. Mlle Alice Bruneau ; 2o. Mlle Blanche Valiquette ; 3o. Mlle Blanche Mondou.

Si ces athlètes féminins mettent autant d'ardeur à l'ouvrage qui les attend qu'à la course, vous serez largement servis, mes petits enfants.

Les autres employés de "La Presse" qui préparent les tartines sont Mesdemoiselles Armosa Turmel, Georgiana Mondou, Anna Auger, Clérinda Prévost, Célina Charest et Marie-Louise Mondou.

M. P. N. Breton, organisateur suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers, a résolu de ne perdre aucun instant.

Il commence par distribuer des boutons dorés avec les initiales I. O. F., dont nos petits amis ornent leur poitrine avec empressement.

Et l'orchestre, en attendant l'heure du dîner, se met à préluder. Ses accents, comme autrefois ceux d'Amphion le Thébain, rassemblaient ses troupeaux sur le mort Aracynthe, font accourir les enfants de tout âge. Jusqu'aux adultes qui suivent le mouvement, se précipitent sur la plateforme.

La musique est plus entraînante que jamais et cela grâce à M. E. P. Couture, violoniste : Léopold Morel, flûtiste ; Joseph Cardinal, violoniste ; Stanislas Payette, violoniste, Thomas Lapierre, violoncelliste, et Arthur Dionne, guitariste.

Les bébés de 3 à 4 ans, se mettent en place avec les autres, pour sauter une polka, et M. Breton, témoin de ce spectacle, y prend un tel intérêt, que l'on se demande s'il ne se lèvera pas tout à coup pour se mettre lui aussi à danser.

David Sabourin obtient un immense succès avec un "buck reel", dont nos danseurs publics seraient jaloux.

Puis l'on fait danser valses, menuets, gigues, pas écossais, auxquels les petites filles seules prennent part.

Un nuage obscur se montre tout à coup à l'horizon. "Va-t-il pleuvoir, Monsieur, nous demandent plusieurs petites voix ?"

Les brebis volent le loup avec terreur, le laboureur s'effraie d'un soleil torride qui dure trop longtemps, la laitière gémit en tonnerre qui fait tourner les produits de ses génisses, et les enfants de nos pique-niques n'ont peur que d'une chose : Un point noir qui les menace d'une ondée et de la suspension de leurs ébats dans la plaine.

Mais ce n'est rien. Le soleil triomphe et un vent tropical souffle légèrement dans les branches. C'est l'heure du dîner. L'on fait un grand cercle où l'on place des paniers remplies de tartines qui sont ensuite distribuées aux enfants.

L'on voit rarement manger avec autant d'appétit. Il n'y a pas que les petite qui profitent de cet excellent dîner offert par l'Ordre Indépendant des Forestiers. Des enfants en portent à leur mère ou à leurs petits frères, et l'on dévore le régal sur l'herbe, vu qu'il n'y a pas assez de tables ou de chaises pour tout ce nombreux public.

Dans l'après-midi, M. Ernest Bourgeau organise un petit orphéon et la chanson de "La Presse" est rendue avec un enthousiasme indescriptible. Et ensuite l'on crie trois fois hourra ! pour les Forestiers.

C'est l'ouverture des concours de danse. L'arrivée des juges, Madame Alarie et MM. V. Morin et P. N. Breton est saluée par des cris et des applaudissements à ne plus finir.

Ont remporté la palme dans le concours de déclamation :

1ère Georgette Lambert, petit fille de 7 ou 8 ans, qui a déclamé avec un art parfait "Le corbeau et le renard". Elle eut come prix un anneau offert par le chef suprême.

2ème Marie-Anne Laverdure, qui a déclamé "Le cébaire sauvé". Elle eut comme récompense un anneau.

3ème Marie-Louise Brossard, qui a déclamé "Jésus et l'Enfant". Prix, 25 centins.

Concours de valse :

1ère Berthe Larose. Prix, un magnifique anneau. La petite Berthe a dansé avec tant d'élégance et de chic, qu'elle ne craindrait pas la belle Otéro elle-même ,en la prenant pour juge .

2ème Ida Guillette. Prix, un bijou.

3ème Blanche Noël. Prix, un anneau.

4ème Eloréa Noël. Prix, une balle.

Concours de danses de fantaisie : 1re Cordélia Drapeau. 2ème Adélaïde Dugas. 3ème Yvonne Hilman.

Concours de danse écossaise: 1ère Eva Lefebvre. 2ème Clara Charbonneau. 3ème Larona Marchand.

Fortunat Leblanc a gagné 25 cts. Il a chanté avec un comique de maître une chanson intitulée "Bernique".

Prix de bonne tenue : Rosa Leblanc, Amanda Desrosiers et Joseph Courville. A tous de magnifiques récompenses furent distribuées.

On a accordé un moment de récréation à nos petits enfants, et durant ce temps on leur distribua six seaux de précié à sa juste valeur.

L'on organisa des courses. Noms des vainqueurs :

Course des garçons :
1er, Arthur Aubry, une chemise lacée, bleue.
2e, Georges Grisé, une balle.
3e, Ernest Garlépy, une balle.

Course de petites filles :
1ère, Elizabeth Fury, un anneau.
2e, Rosanna Roy, une balle.
3e, Adélaïde Dugas, une balle.

Course de petite filles :
1er, Alice Lecours, un anneau.
2e, Blanche Filiatrault, corde à danser.
3e, Ida Lamarche, 25 cts.

Course de petits garçons :
1er, Chs Côté, un jersey.
2e, Adélard Hallé, une balle.
3e, Raoul Laverdure, 25 cts.

Course de consolation :
1er, Alf Houle, 25 cts.
2e, Arthur Craig, 10 cts.

Mais les prix ne sont pas encore épuisés et M. Breton est bien décidé à n'en pas rapporter à Montréal.

Un concours de polka est ouvert. Remportent la palme, c'est-à-dire un anneau et 25 centins : Laure Hallé et Blanche Abram.

Danse écossaise :
1er, Mériza Chartrand, 50 cts.
2e, Maria Hallé, 25 cts .
3e, Esthel Murphy, 25 cts.

Ont fourni ces magnifiques prix, ainsi que les bonbons aux enfants : MM. V. Morin, P. N. Breton, D. J. Poupart, J. B. A. Alarie, N. Arcand, J. Forget-Dépatie et la Cour Champlain No 663.

Outre ces messieurs, étaient aussi présents au pique-nique : M. Edmond Beauchamp, député du chef forestier suprême; l'échevin Lareau et le porte-drapeau français Boudrias, en costumes de Forestiers Royaux.

Le concours de base-ball entre les clubs "La Presse" et Forestiers a été gagné par ce dernier, par un score de 6 à 3.

Revenez maintenant, aimables enfants dans le séjour de Minerve, la fondatrice des villes, Murphé vous attends chez vous avec de superbes pavots qu'il répandra à profusion sur vos têtes, vous transportant dans le pays des rêves et du repos. Vous l'avez bien gagné. Vos petites jambes ont couru à se rompre, vos petits bras étaient toujours en l'air pour lancer ou recevoir la balle, vous avez payé partout de votre personne : il vous faut une bonne nuit d'un recueillement soparatif.

M. VICTOR MORIN, vice-chef-suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers, et l'un des patrons du 18e pique-nique de "La Presse".

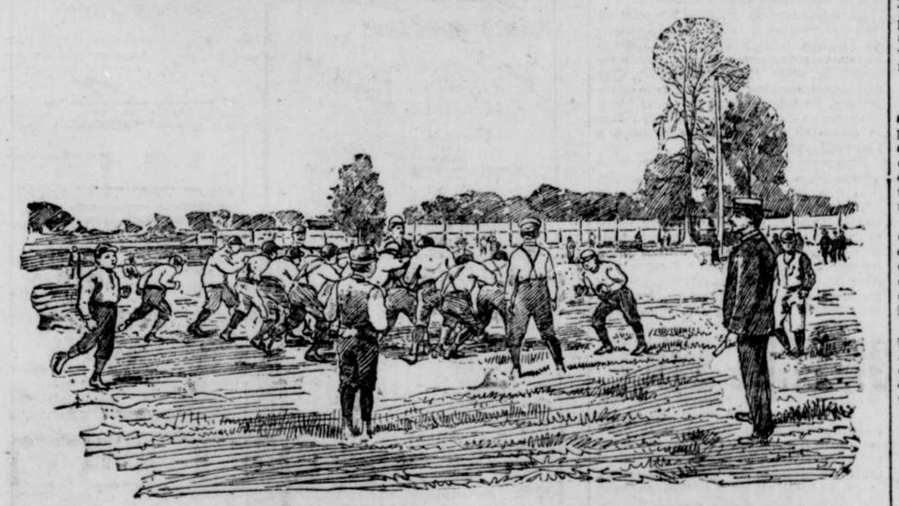

LE 18e PIQUE-NIQUE DE "LA PRESSE" — Cliché Laprès et Lavergne.

L'EDIFICE DES FORESTIERS INDEPENDANTS A TORONTO

—Il doit y avoir quelques bonnes raisons pour que presque tous nos principaux musiciens et nos institutions musicales aient acheté, sans y être sollicités, et se servent à l'heure qu'il est, des pianos Pratte, en dépit des sollicitations faites en faveur d'autres instruments offerts à prix plus bas.

Quand on examine soigneusement la construction des pianos Pratte et qu'on se rend compte de leurs qualités musicales extraordinaires, il est facile de comprendre que de tels instruments d'artistes sont appréciés et achetés par les meilleurs musiciens.

Nous vendons, de ce temps-ci, les pianos Pratte à des prix très réduits. Empressez-vous de venir les examiner ou d'écrire pour informations.—La Cie de Pianos Pratte, (en liquidation),1676 rue Notre-Dame.

## UN BANDIT

### Tombe aux mains de la police, après une lutte acharnée

(Spécial à "La Presse")

Ottawa, 25 — Un bandit de la pire espèce a été arrêté avec un de ses complices, Waxey Burns, et logé au violon, après un combat à coups de bâton, au cours duquel la police a eu le dessous. Billy Macfarlane a réussi à s'échapper et à jouir de sa liberté pendant quelques heures, mais il a été arrêté dans la soirée au coin des rues St Patrice et King. Il est accusé d'avoir,de complicité avec London Red, maintenant en prison, à Ottawa, fait sauter le coffre-fort de M. DesRivières, en décembre dernier, aussi d'avoir volé, hier, au Pacifique, une valise et un cadre, lesquels ont été retrouvés ultérieurement dans un champ rue Nelson.

—Il est encore question d'établir ici une bibliothèque publique.

—Frank Bush a été arrêté sur l'accusation d'avoir volé à main armée, dimanche, chez M. Rocque, à Janeville.

## L'Apparence de la santé

Dans le langage médical, on emploie beaucoup le mot anémie, qui veut dire tout simplement: absence, pauvreté du sang. L'anémie n'est pas une maladie proprement dite, mais une disposition qui se rencontre dans la plupart des maladies chroniques. En effet, dans presques toutes les maladies, on peut constater que le sang est appauvri à un degré plus ou moins marqué. Il y a des gens qui sont fortement anémiques,sans avoir perdu l'apparence de la santé,sans avoir maigri, mais que le moindre travail, la plus légère occupation fatiguent à l'excès. A ces personnes on conseillera les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, qui rendent au sang épuisé sa force, sa couleur et sa richesse. Dans toutes les bonnes pharmacies, à raison de 50c la boîte. Envoyé par la malle sur réception du montant, en s'adressant à la Cie Médicale Franco-Coloniale, boîte 383, bureau de poste, Montréal, ou à la Pharmacie Baridon, 1703 rue Ste Catherine, q 25—h 27

UNION TYPO

## NOUVELLES OUVRIERES

### Une nouvelle organisation

Un groupe de repaseurs en pelleterie vient de se constituer en société ouvrière sous la bannière des Chevaliers du Travail. M. Honoré Gravel, est l'organisateur de cette nouvelle société, qui a aussitôt décidé de prendre part à la grande démonstration ouvrière du premier lundi de septembre.

Nous publierons les noms des officiers après leur installation.

Cette nouvelle Assemblée des Chevaliers du Travail se réunira le premier et le troisième vendredi de chaque mois, au No 223 de la rue McGill.

Le philosophe américain ROBERT G. INGERSOLL

## A LA COUR DE RUSSIE

### La mort du grand-duc Georges

Paris, 15 — La mort du grand-duc Georges ne met pas seulement en deuil la famille impériale de Russie. Elle met en deuil la Russie tout entière : de la mer Noire à la Néva, du Caucase à la Finlande, dans chaque isba on prie pour le tsarévitch mort à vingt-huit ans à Abbas-Touman — et aussi pour le tsarévitch sur qui pèse désormais le redoutable honneur d'une succession qui, du reste, n'est point près de s'ouvrir.

Le grand-duc Georges était une nature charmante. Très élancé, d'une jolie élégance, la tête énergique qu'éclairaient des yeux bleus, il avait l'allure la plus martiale et tout ensemble la plus féminine. La souffrance se lisait dans tous ses traits, et pourtant il garda toujours ce je ne sais quoi de vivace qui faisait dire à son père Alexandre :

—Georges est un peuplier aux airs de chêne.

Tout comme Nicolas II, son frère, le grand-duc Georges avait reçu l'enseignement français de M. G. Lanson, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure : "Les deux grands-ducs parlent l'anglais comme le russe, écrivait celui-ci. Le grand-duc héritier — depuis Nicolas II — ne sait pas moins le français, le grand-duc Georges le parle sans difficulté et n'hésite guère dans la conversation courante." Le grand-duc Georges nous aimait, et déjà tout enfant il s'intéressait à ce qui nous touchait de près. Son premier livre de chevet, c'était, en ces temps heureux et lointains, les "Aventures d'un gamin de Paris !"

On a lu, d'autre part, la proclamation de Nicolas II à son peuple. Au grand-duc Georges succède comme prince héritier le grand-duc Michel. Né à Saint-Pétersbourg, le 26 novembre 1878, le tsarévitch est donc âgé de vingt ans. Chef du 129e régiment d'infanterie de la Bessarabie, 2e chef de la 2e brigade d'artillerie de la garde du corps, à la suite du régiment de cuirassiers de la garde du corps de l'impératrice Marie-Feodorovna, le grand-duc Michel est le troisième enfant d'Alexandre III. Sa soeur, la grande-duchesse Xénie, est née en 1875, et sa cadette, la grande-duchesse Olga, en 1882.

On dit le tsarevitch très intelligent et très réfléchi. Les Français qui ont eu l'honneur de l'approcher pendant les fêtes du couronnement de Nicolas II ne tarissent pas d'éloges à l'endroit du grand-duc Michel.

Ce n'est point entrer dans le mystère d'une vie qui, pour être souveraine,n'en tient pas moins à son intimité, que de dire combien celle-ci est cordiale à la cour de Russie. Il n'est point de famille plus unie. Le tsar Nicolas II adore ses oncles et tantes, à commencer par le grand-duc Vladimir, en qui il a placé si justement sa confiance. Le grand-duc Vladimir, frère d'Alexandre III, n'est pas, comme on le croit, le généralissime de la Russie: le tsar est son propre généralissime, en cas de guerre. Il n'empêche que le grand-duc Vladimir, commandant général de la circonscription militaire de Saint-Pétersbourg, est le conseiller le plus écouté du tsar et le plus influent. C'est vraiment un ami de la France, de même que la grande-duchesse Marie-Pavlowna, qui est restée si fidèle à ce Paris qu'elle aime et où on la fête toujours avec plaisir.

Le grand-duc Alexis, chef suprême de la flotte et de la marine, est populaire parmi nous. On connaît moins le grand-duc Serge, son frère, gouverneur de Moscou, et le grand-duc Paul ,oncles de Nicolas II : collaborateurs immédiats de l'empereur, ils ont comme lui une vraie sympathie pour la France.

La vie intime de la cour de Russie se partage entre le palais d'Hiver, le château de Peterhof et le château de Gatchina, où se plaisait tant Alexandre III. A Peterhof, Nicolas II monte beaucoup à cheval et—doit-on le dire?—à bicyclette. C'est un "coureur" dangereux pour ceux qui le suivent: on ne lui disputerait pas aisément un record de vitesse. Levé tôt, il ne reçoit guère officiellement qu'à partir de onze heures et jusqu'à une heure. A ce moment, il déjeune avec l'impératrice, qui est le charme de sa vie, puis il sort une heure ou deux, pour se remettre ensuite au travail jusqu'à la nuit. On dîne à huit heures, à la cour, et les gourmets privilégiés disent qu'on y dîne fort bien. On y fait grand honneur aux vins de France, au bourgogne plus particulièrement, qui a toutes ses préférences de Nicolas II.

Depuis qu'il a recueilli la lourde succession d'Alexandre III, l'empereur Nicolas II n'a pas eu l'occasion d'ouvrir souvent toutes grandes les portes du palais d'Hiver, à Saint-Pétersbourg. On sait que l'impératrice lui a donné trois filles depuis 1895 et l'état de santé de la souveraine nécessitait des ménagements. Avec quelle joie on verrait naître un prince héritier à Nicolas II, il est à peine besoin de le dire: tant que ce bonheur suprême ne lui aura pas été accordé, Nicolas II se considérera comme le "débiteur de son peuple," selon son propre mot, et le palais d'Hiver ne s'illuminera pas pour des fêtes solennelles. C'est la seule ombre au tableau de cette cour: il n'est pas un Russe qui ne prie Dieu de la faire disparaître pour la plus grande quiétude de la Russie.

LA MAISON HAMILTON

Réductions Spéciales pour Mercredi

Réduire les prix, c'est augmenter le chiffre d'affaires, même si les profits sont moindres. Cependant, durant la morte saison d'été, pour en avoir une plus grande part, nous coupons les prix sans égard au prix coûtant ou quoique ce soit. Les articles que nous offrirons demain en sont une preuve.

Vente Spéciale de Robes de Maison

DEMAIN

Nous avons acheté d'un manufacturier qui se trouvait un peu embarrassé de son surplus de stock,

112 douzaines de Robes de Maison 'Wrappers' à des conditions telles que vous serez surpris en les voyant

Nous en avons fait 3 lots, et aux prix auxquels nous les avons marquées, ce seront certainement les plus riches valeurs jamais offertes à de tels prix.

LOT No 1 — 40 DOZ DE ROBES DE MAISON, faites en percales, aux couleurs garanties, doublure du corsage ajustée, devant ample, dos par plis, collet rabattu, avec ceinture, jupe large, 60 et 62 pouces de longueur valant prix réguler $1.00. Prix spécial pour mercredi ..... 49c

LOT No 2 — 36 DOZ DE ROBES DE MAISON, faites avec les cachemirettes les plus fines, reversibles, doublure de corsage ajustée, devant ample, dos par plis, le collet, yoke, épaulettes, ceinture et manches, garnies avec garnitures de braid noir et blanc, jupes larges, faites longues, valant $1.50, prix spécial mercredi ..... 75c

LOT No 3 — 36 DOZ DE ROBES DE MAISON, faites en foulard américain, corsage doublé en batiste ajusté, avec ceinture, devant ample par plis, garnies avec les nouveaux braids, etc., valant au moins $2.00, prix spécial mercredi ..... $1.00

En ordonnant par la malle, veuillez spécifier la grandeur et couleur voulues, et envoyez 20 cents pour payer le postage de chaque robe ordonnée.

Demain, Vente Spéciale pour Ecouler dans nos Cotonnades

VALANT 20c 25c 30c 35c — Toutes importées cette saison, comprenant les nouveaux satins rayés, foulards français satins rayés, jolie apparence, Piqués blancs, corde Bedford, corde fine et moyenne, Mousselines blanches, unies, carreautées, rayées, avec insertion à jour, etc., etc. Ces marchandises offertes à de tels prix sont certainement des valeurs qui ne sont jamais parues encore dans la cité ou ailleurs. Venez les voir.

Nous enverrons par la malle, des échantillons à ceux qui en feront la demande.

VOTRE CHOIX A 10c

LA BALANCE DE NOS HAMACS

Les deux lignes que nous offrirons demain sont la balance qui nous reste en stock au département des Rideaux.

MERCREDI MATIN

Hamacs d'enfants, huit pieds de longueur, faits en corde forte, blanche ou de couleur, valant 50c, mercredi ..... 29c

Grands Hamacs en corde pour la campagne ou ceux qui vont au bord de la mer, douze pieds de longueur, en corde blanche ou de couleur, valant $1.00, prix spécial mercredi ..... 68c

Continuation, Demain, de notre Vente Extraordinaire d'Etoffes à Robes

Robes Knickerbocker. Nous en avons vendu des milliers de verges hier, rien d'étonnant, si on considère la valeur. Marchandises valant 25c, pour ..... 7½c

LA MAISON HAMILTON

RUES STE CATHERINE, PEEL ET CARRE DOMINION

Vous Chercheriez Pendant Cent Ans

et vous ne pourriez trouver un placement aussi avantageux que les lots de

MAISONNEUVE

SUR LA FERME "BENNETT"

Les Prix et Conditions sont des plus libérales.

Arrêtez les Tramways au No 377 rue Notre-Dame.

Nos Agents sont sur place de 2 à 5 hrs et de 6 à 8 hrs le soir.

PARENT FRERES

97 RUE ST JACQUES

Aux Marchands N'achetez pas vos MOULURES sans demander les prix à.....

WISINTAINER & DALUEGGIO, Encadreurs,
25,27,29 32 rue St Laurent, Montréal.

## SUR LES COTES D'AFRIQUE

### Récit navrant de trois malheureuses négresses

#### Comment on traite les émigrants dans la Libérie

Québec, 25 — Au nombre des voyageurs d'entrepont du "Lake Superior", qui se sont embarqués l'autre soir,sur le C.P.R., pour les Etats-Unis, on remarquait trois négresses, retour de Liberia, côte d'Afrique, et retournant d'où elles étaient parties, c'est-à-dire en Georgie, au Mississipi et au Tennessee.

Leur histoire n'est pas gaie.

Il y a de cela près de trois ans, une centaine de nègres des Etats du Sud, émigraient dans la Libérie sur les conseils de gens bien intentionnés, sans doute, mais fort mal informés. Le pays fut dépeint en un langage captivant. Là-bas, disait-on, la vie est facile ; le travail est rémunérateur pour le noir, enfin tout était couleur de rose.

En débarquant à Morravia, les nègres s'apperçurent qu'ils avaient été dupés. Les trois femmes arrivées, hier, sur le sol d'Amérique, disent qu'elles sont nées dans l'esclavage,mais qu'elles considèrent cette position de beaucoup supérieure à celle où les émigrés se sont trouvés dans l'Afrique du Sud, à Liberia.

Toutes trois décrivent les maîtres de là-bas, comme des monstres humains, qui, sur la moindre provocation, fouettaient et criblaient de coups les malheureux nègres.

Le travail, dans cette région, n'existe pas pour ainsi dire, car, tout le commerce consiste à exporter l'huile de palmier, l'ivoire, et quelques autres productions des forêts. Ces objets sont en outre enlevés aux naturels du pays à des prix dérisoires. On vole odieusement à ces mêmes naturels, les marchandises qu'ils refusent de livrer au prix qui leur est offert.

Les femmes, dont il est ici question, ont perdu leurs maris, les unes à Mouravia, les autres à Freetown, Sierra Leone. L'une d'entre elles dit que son mari a été empoisonné parce qu'il avait laissé entrevoir qu'il quitterait la contrée.

On l'invita à un repas et, à son retour, fut pris de souffrances atroces qui, en moins de trois jours le conduisirent au tombeau.

On avait dit à ces pauvres immigrants qu'il n'y avait pas de serpents aux environs de Libéria, alors que le pays en est infesté. Ce, au point que la nourriture habituelle des indigènes pauvres, est le serpent, et surtout le "boa" que l'on tue à coups de fusil et que l'on dépèce ensuite pour les besoins de la cuisine. La viande est rare, l'on va jusqu'à prendre des insectes pour faire une certaine soupe.

Quelques blancs seulement habitent cette contrée et sont sous la domination des nègres.

Des 500 nègres des Etats Américains du Sud, qui, en 1896, émigrèrent dans ces parages, 100 sont morts de misères, et de mauvais traitements durant la première année. D'autres sont morts depuis, soient des suites de piqûres venimeuses, soient de causes naturelles, soient d'empoisonnement.

Plus de la moitié des émigrants furent frappés de cécité partielle, dans les premiers mois de leur arrivée. Le petit garçon qui accompagne l'une de ces femmes souffre encore, au point d'une piqûre d'araignée venimeuse.

Les malheureuses disent grand bien de la Cie Elder-Dempster qui, de connivence avec le consul américain, à Freetown, a beaucoup contribué à leur rapatriement. Elles arrêteront à New-York, d'où elles écriront à leurs amis blancs de leur envoyer l'argent nécessaire pour atteindre le pays qu'elles n'auraient jamais dû quitter.

### LE BILL DE LA DIME

Londres, 25—La Chambre des Lords a adopté, en seconde lecture, le bill de la dîme, par un vote de 113 contre 23.

La Chambre des Lords a aussi adopté ,en troisième lecture, le projet de loi qui pourvoit à la création d'un département d'instruction technique d'agriculture pour l'Irlande.

# LE SACRE DU NOUVEL EVEQUE DE TROIS-RIVIERES

Suite de la première page

Du diocèse de Sherbrooke, M. Lefebvre, curé de Sherbrooke; Est. Geo. Vaillancourt, de St Georges de Windsor; D. Bellemare, de St François de Brompton. Du diocèse de Montréal, E. Dupuis, de l'archevêché; M. G. Lecoine, Longue-Pointe; Fr. Colomban, Frère Edouard, provincial des Frères des écoles chrétiennes; Gemel Martyr, visiteur et Frère, Osmond, du même ordre. De St Hyacinthe, RR. PP. Gouthier, Béliveau, Dominicains; R. Ouellet, ancien supérieur; D. O'Donnell, ancien curé de St Denis; O. C. Dupuis, St Antoine; Mgr Emmanuel Guilbert, curé de Ste Anne, Manitoba; F. X. Cloutier, chapelain du pénitencier; Chs. O. Charron, vicaire de l'archevêché. Des Etats-Unis, L. Bergeron, Fairfield; N. Déslets, Farmington; A. Lafoix, Skahegan; A. Lesieur, Biddeford; A. Pinault, Jos. Giguère, Jos. A. Gervais, Marlboro, Mass.; F. X. Lisée et Georges Lisée, Troy; Jos. L. Leclerc, Woonsocket, R. I.

L'EVEQUE CONSECRATEUR

Mgr l'archevêque L. N. Bégin était l'évêque consécrateur et célébrant l'office divin, assisté de Monseigneurs Blais et Labrecque. Mgr Blais avait pour prêtres assistants, MM. Chs. Bellemare et Télesphore Laflèche; Mgr Labrecque, M. Jos. Caron et O. H. Lacerte; Mgr l'archevêque Bégin était assisté de MM. les chanoines Rhéault, Rochet et Baril. Les diacres étaient MM. les chanoines Louis Richard et Napoléon Caron. Les chapelains de l'évêque consécrateur étaient MM. Prosper Cloutier, Joseph Cloutier, ses frères, et Emile Cloutier, neveu de l'évêque élu; MM. Elzéar Carufel et Ovide Haribeau, remplissaient les fonctions de cérémoniaires. L. Arsenault, de l'archevêché de Québec, était maître général des cérémonies.

Au commencement de la messe et pendant que les membres du clergé faisaient leur entrée dans le sanctuaire, l'organiste exécutait la Marche des Prêtres, de "la partition d'Athalie, de Mendelsohn." Les litanies des Saints, ce plain-chant si original et si admirable, que l'on dirait un écho des catacombes, ont été chantées avec précision et accompagnées avec tact, science et un goût parfait, par M. l'abbé Elisée Panneton, directeur du collège de Trois-Rivières. Nous avons cessé, quelques lignes plus haut, de donner la liste des membres du clergé présents, car il nous faudrait citer tous les prêtres du diocèse de Trois-Rivières. Ajoutons cependant encore les noms de MM. E. C. Croteau, de Plantagenet, J. A. Lacerte, de Valleyfield ; Alfred Lebrun, de Saint-Etienne de New-York ; Très-Rév. C. N. Ducharme, visiteur des Clercs de Saint-Viateur ; Jean Ducharme, chapelain des Soeurs de la Miséricorde, Montréal ; J. E. Duprat, chapelain des Soeurs de la Providence ; T. Gervais, chapelain de la Providence ; E. C. Choquet, aumônier des Soeurs des Sourdes-Muettes ; J. De-Lavigne, P. S. S., Montréal ; J. G. Darvaud, P. S. S. ; F. O. Méthot, de Saint-Jean-Baptiste ; J. A. Hamel, de Disraëli ; Paul Côté, de Wolfeston ; A. Martin, procureur de l'Université d'Ottawa ; J. E. Poirier, Sainte-Marie de Monnoir ; E. Delamare, Chicoutimi; M. F. Richard, de Rogersville, N.B.; P. Jutras, de St Patrice de Tingwick, Hercule Grenier, de Waltham ; Edmond Grenier, de Saint-Grégoire de Nicolet ; Georges Béliveau, de Saint-Albert ; Edouard Brunet, de Saint-Célestin

Voici le texte des adresses qui ont été présentées à Mgr Cloutier :

### Adresse des citoyens

A Sa Grandeur Monseigneur F.X. Cloutier, Evêque des Trois-Rivières.

Monseigneur,

Le Maire et Conseil et les citoyens de votre bonne ville épiscopale des Trois-Rivières, sollicitent la faveur d'être parmi les premiers à venir offrir à Votre Grandeur, en cette circonstance solennelle, l'hommage respectueux de leur filial dévouement, et joignant en ce beau jour leurs acclamations à celles de l'Eglise, ils répètent avec elle: Gloire à l'élu du Seigneur.

Lorsqu'il y a un an environ, votre illustre et regretté prédécesseur, chargé de mérites et d'années, se préparait à quitter la terre pour aller recueillir au ciel la récompense promise aux serviteurs fidèles, ses dernières pensées furent pour ses enfants; il s'occupa de leur choisir un père. Vous étiez son disciple de prédilection. Pendant vingt années, vous aviez partagé ses combats, recueilli ses pensées et vous vous étiez nourri du pain de sa parole apostolique. Comme lui, vous n'aviez en vue pendant votre ministère sacerdotal que le triomphe de la vérité et la plus grande gloire de Dieu et de son Eglise. Il était donc naturel que celui qui s'y connaissait si bien dans le choix des hommes, vous eût distingué et choisi pour continuer son oeuvre.

S'il nous eût été permis, à nous, simples soldats dans l'armée catholique, d'exprimer notre avis, de donner notre suffrage comme notre vénérable évêque, nous eussions dit : DIGNISSIMUS EST, il est le plus digne.

Enfin, le chef suprême de l'Eglise a parlé, il a sanctionné le choix de tous et vous êtes maintenant, Monseigneur, l'élu de Dieu, le troisième pontife de l'Eglise catholique des Trois-Rivières.

Votre élévation au rang de Prince de l'Eglise est pour nous un honneur et un bonheur.

N'êtes-vous pas en effet, Monseigneur, un des nôtres? Votre enfance s'est écoulée au milieu de nous. C'est dans notre ville, dans les murs de notre vieux collège, que vous avez puisé les connaissances et développé les vertus qui vous ont conduit au premier rang de l'Eglise. En jetant les yeux sur ceux qui vous entourent et même sur celui qui en cet instant vous présente les meilleurs voeux et les souhaits les plus sincères de la population trifluvienne, vous retrouvez vos compagnons d'enfance, tous heureux et fiers de la sublime dignité dont vous êtes revêtu.

Votre carrière sacerdotale s'est aussi déroulée entièrement dans notre cité. Depuis plus de vingt ans, votre bienfaisante influence s'est fait sentir dans toutes les oeuvres qui viennent en contact avec la religion. Quel intérêt n'avez-vous pas témoigné à nos maisons d'éducation? Quelle scrupuleuse surveillance n'avez-vous pas exercée sur tout ce qui pouvait tendre au relâchement des bonnes moeurs et de la moralité dont vous étiez le gardien? Qui oubliera l'encouragement que vous avez prodigué aux sociétés de charité et de bienfaisance, vos efforts incessants pour rehausser l'éclat et les solennités du culte parmi nous?

Le pouvoir épiscopal dont vous êtes maintenant revêtu, met à votre disposition des forces nouvelles et de nouveaux moyens d'action, et comme par le passé, nous n'en doutons pas, vous consacrerez au service de vos ouailles le prestige de vos incontestables et brillantes qualités et l'expérience d'une belle carrière apostolique.

Mieux que personne vous connaissez les besoins de l'Eglise des Trois-Rivières, et vous saurez les satisfaire.

Veuillez agréer, Monseigneur, les voeux les plus sincères que nous formons pour vous. Fasse le ciel que les sollicitudes, les soucis et les peines attachés à votre grand et sublime ministère vous soient toujours adoucis. Nous supplions Dieu de vous accorder la force, la santé, le bonheur et le succès dans vos saintes entreprises pontificales.

A. OLIVIER, maire.

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR BEGIN, archevêque de Québec, qui présida ce matin la cérémonie du sacre du nouvel évêque de Trois-Rivières

### Adresse des avocats des Trois-Rivières

A Sa Grandeur
Mgr F. X. Cloutier,

Monseigneur,

A l'inauguration de votre carrière épiscopale nous, membres du barreau de ce district, sommes heureux de vous présenter nos hommages.

Nous nous inclinons, respectueusement devant l'autorité dont vous êtes revêtu comme prince de l'Eglise, comme évêque de ce beau et grand diocèse des Trois-Rivières.

Nous reconnaissons que l'autorité est le principe conservateur des sociétés, le gage de l'ordre et de l'harmonie qui doivent y régner, une espèce de paternité qui s'exerce sur le peuple, pour son plus grand bien.

En ces temps difficiles ou prévalent, dans une large mesure, de fausses idées d'émancipation et de liberté qui sèment le trouble et la perturbation, nous croyons qu'il est urgent de se grouper autour du représentant de la plus grande autorité qu'il y ait sur cette terre, d'en accepter docilement la direction et de l'appuyer de coeur et d'esprit.

Notre mission consiste à faire observer la loi civile qui a pour but le règne de l'honnêteté et de la justice, mais nous n'oublions pas que cette loi prend sa source et sa raison dans la loi divine dont vous êtes l'interprète autorisé, et que, de la chaire sacrée, comme du trône épiscopal ne tombent que les paroles de la vérité, que l'inspiration de la droiture, de la justice et de la perfection.

Toujours heureux de suivre cette direction salutaire, nous souhaitons, Monseigneur, que les jours de votre épiscopat se prolongent dans la paix et le bonheur assurés par la fidélité de vos diocésains.

25 juillet, 1899.

L. P. GUILLET,
Bâtonnier.
J. A. COMEAU,
Secrétaire.

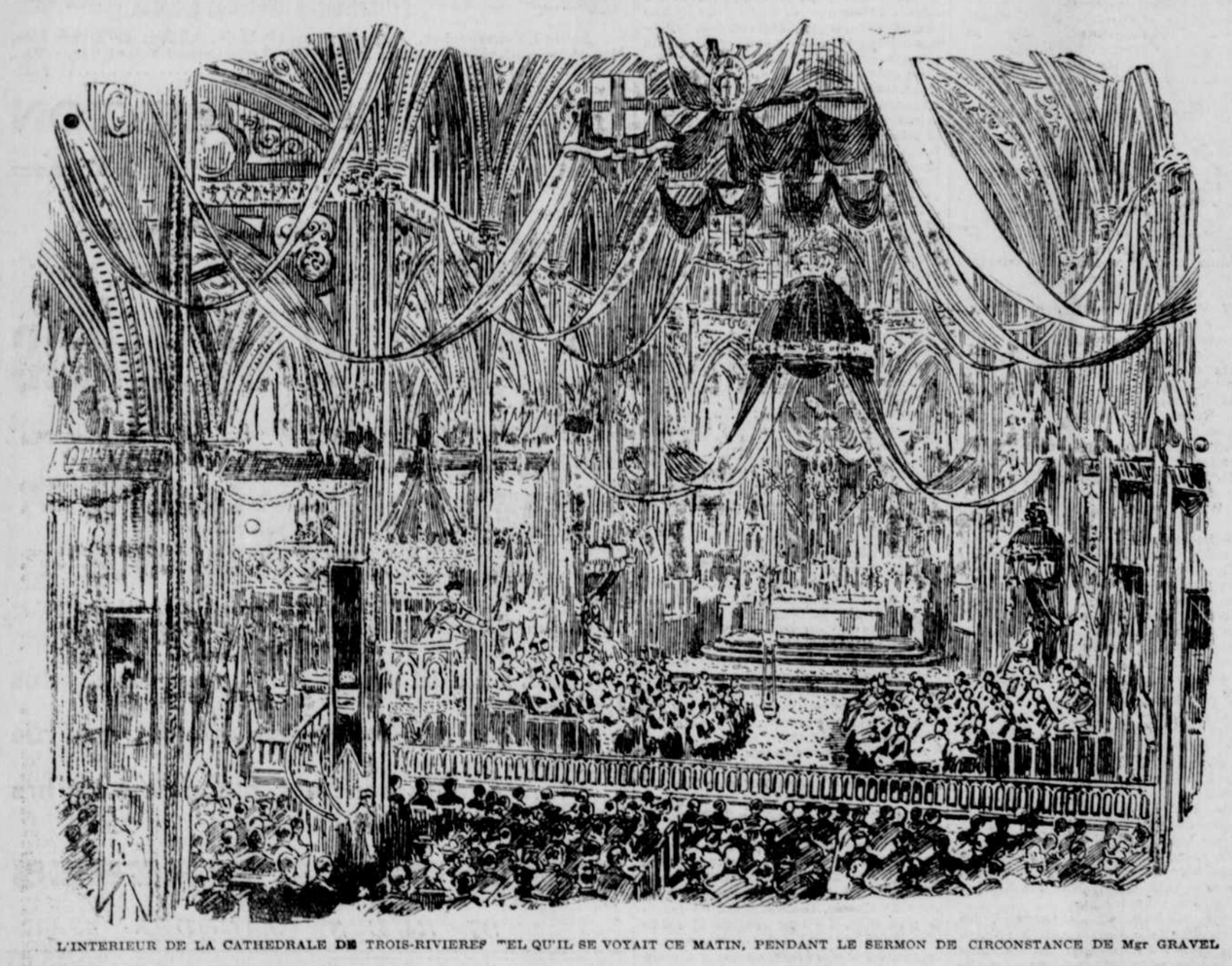

L'INTERIEUR DE LA CATHEDRALE DE TROIS-RIVIERES TEL QU'IL SE VOYAIT CE MATIN, PENDANT LE SERMON DE CIRCONSTANCE DE Mgr GRAVEL

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR GRAVEL, évêque de Nicolet, qui prononça le sermon de ce matin, à la cérémonie du sacre du nouvel évêque de Trois-Rivières

### Adresse présentée à Sa Grandeur Mgr F. X. Cloutier, par les ligueurs de Trois-Rivières

Monseigneur,

Au milieu du concert unanime d'acclamations qui s'élève de tout part pour célébrer le joyeux avènement de Votre Grandeur au trône épiscopal de l'Eglise déjà illustre des Trois-Rivières, permettez-nous de faire entendre une note, qui, pour modeste qu'elle soit, n'en est pas moins l'expression sincère de notre dévouement et de notre reconnaissance. Il nous semble que les relations intimes de votre vie toute entière avec le coeur sacré du Divin Maître, et surtout les derniers événements qui concernent Votre Grandeur, invitent les membres de la Ligue du Sacré-Coeur à venir Vous présenter leurs respectueux hommages et leurs souhaits ardents en ce jour solennel et si mémorable pour Vous. N'est-ce pas, en effet, un Pontife illustre, dont le dévouement au culte du Sacré-Coeur se manifeste tous les jours davantage, qui vous appelle à recueillir la succession de votre vénéré prédécesseur; le mois béni, où vous parvenait l'heureuse nouvelle qui mettait fin à notre deuil en nous rendant un père, non moins digne et non moins bon que celui que nous avions perdu, ce mois n'est-il pas consacré au Coeur de Jésus ; enfin n'est-ce pas durant l'octave de la fête de ce même divin Coeur que cette nouvelle fût confirmée solennellement et répandit la joie dans toute la ville et tout le diocèse ?

Toutes ces circonstances, Monseigneur, nous ont paru providentielles. C'est ainsi, avons-nous cru, que le Sacré-Coeur se plaisait à reconnaître toute une vie de dévouement et d'abnégation consacrée à le faire connaître, à le faire aimer et glorifier par la population dont Dieu vous avait confié le soin spirituel.

Votre programme, en effet, était celui de votre illustre prédécesseur, dont vous avez toujours si bien compris la haute et féconde doctrine. "Il faut que le Christ règne partout et à jamais", telle fut toujours votre noble et généreuse devise. Nous pouvons vous rendre ce témoignage, Monseigneur, que toujours vous y avez été fidèle.

Le Docteur angélique, saint Thomas d'Aquin, dit quelque part, dans ses immortels ouvrages : "Tout est soumis au Christ quant à sa puissance, quoique tout ne lui soit pas soumis quant à l'exercice même de cette puissance." Ces paroles vous animant d'un saint zèle, que n'avez-vous pas fait pour étendre l'exercice de cette puissance souveraine de Jésus? Passant sous silence les nombreuses congrégations que vous avez fondées, et qui toutes, dans des domaines différents, ont porté des fruits de salut, qu'il nous suffise de mentionner celle dont nous avons l'honneur d'être les membres : cette Ligue admirable du Sacré-Coeur de Jésus, née sous vos auspice et de votre initiative, et dont le but est de rendre le peuple meilleur, c'est-à-dire, plus chrétien, en le moralisant par la vraie doctrine du Christ Sauveur ; en éclairant son esprit trop souvent égaré par des lueurs trompeuses ; en épurant son coeur que trop souvent hélas ! de hideuses passions voudraient envahir.

Soyez donc béni, Monseigneur, du bien que vous avez fait par là : à nous, à nos familles, à notre ville toute entière. Nous pouvons dire que notre gloire et notre plus beau titre d'honneur, c'est d'avoir essayé de suivre la sage direction que vous imprimez à nos âmes.

Cependant, nous ne pouvons réprimer un sentiment de regret, en voyant que Votre Grandeur cessera désormais d'être le père spirituel immédiat qui nous guidait avec tant de sollicitude, dans le chemin de la vertu. Toutefois, nous espérons, ou plutôt, nous savons déjà, que votre direction, pour être plus haute et moins immédiate, n'en sera pas moins efficace ; et que vos successeurs dans cette charge délicate, guidés par vos conseils et votre expérience, pourront continuer votre oeuvre dans nos âmes.

C'est pourquoi, nous unissons nos voix à celles de toute cette heureuse bergerie dont vous devenez le bien-aimé Pasteur, pour vous souhaiter longue et heureuse carrière dans le ministère si pénible, mais si admirable dont vous allez être chargé auprès de nous. Et, afin de vous adoucir le fardeau autant qu'il est en notre pouvoir, nous promettons à Votre Grandeur, fidélité, soumission et dévouement entiers et absolus.

Puissiez-vous, Monseigneur, présider bien longtemps aux destinées du diocèse des Trois-Rivières, c'est là le désir sincère et le voeu le plus ardent de vos fils dévoués,

LES MEMBRES DE LA LIGUE DU SACRE-COEUR.

Trois-Rivières, 25 juillet 1899.

### Adresse des Enfants de Marie à Mgr Cloutier

Monseigneur,

Au milieu de l'allégresse générale qui se manifeste à l'occasion de votre élévation au siège épiscopal des Trois-Rivières, la Congrégation des Enfants de Marie, qui vous doit son existence, n'a-t-elle pas un droit particulier à laisser éclater sa joie? Qu'il lui soit donc permis d'exprimer hautement, en ce jour, combien elle est heureuse de saluer son premier Pasteur et Père en celui qu'elle s'honorait déjà d'avoir pour fondateur, pour directeur éclairé.

Oui, Monseigneur, les voeux les plus chers de vos Enfants de la Congrégation de Marie sont aujourd'hui comblés. Dieu a entendu leurs longues supplications, en leur accordant un Père selon son coeur, selon l'esprit de votre regretté prédécesseur, selon les désirs de tous. Aussi, sont-elles ardentes, les actions de grâce que nous faisons monter vers son trône et vers celui de notre Immaculée Mère, sous la bannière de laquelle vous nous avez enrôlées.

En entendant la joyeuse nouvelle de votre promotion à la dignité de Prince de l'Eglise, nous y avons vu, Monseigneur, la récompense des incessants labeurs de votre fécond apostolat, l'appréciation éclatante de votre zèle évangélique, en même temps que pour nous, l'assurance divine d'une direction ferme et douce dans le chemin qui mène à l'éternelle vie.

Plus que jamais, Monseigneur, nous serons fières de vous avoir pour guide; plus que jamais, nous serons prêtes à vous obéir, puisque le Vicaire de Jésus-Christ vous a jugé digne d'être notre premier Pasteur. Plus que jamais, aussi, nous serons prêtes à répondre à votre appel, à vous seconder dans la mesure de nos faibles ressources, pour le maintien et le développement des oeuvres chères à votre coeur, trop honorées de la confiance que vous nous avez témoignée en nous y associant. Nous faisons des voeux, Monseigneur, pour que vous trouviez léger le fardeau dont il a plu à la Divine Providence de vous charger, pour votre bonheur et le bien de nos âmes. Nous ne cesserons de prier le Souverain Maître qu'Il jette sur notre digne Prélat un regard favorable; qu'Il seconde ses pieux desseins; qu'Il lui accorde de longs, d'heureux jours, et nous avons la douce confiance que cette prière, dictée par la gratitude, sera exaucée.

Veuille Votre Grandeur, accueillir avec bienveillance, cette humble expression des voeux sincères de félicitations et de la vénération filiale de ses reconnaissantes Enfants de la Congrégation de Marie.

Trois-Rivières, 25 juillet 1899.

### Offrande des dames du Tiers-Ordre à Mgr Cloutier

BANQUET SPIRITUEL DE LA FRATERNITE DES SOEURS TERTIAIRES

| | |
|---|---|
| Messes | 924 |
| Communions | 356 |
| Offices | 2591 |
| Chemins de la Croix | 1793 |
| Chapelets du S.-Coeur | 377 |
| Jeûnes | 25 |
| Chapelets | 3604 |
| Litanies de la Sainte-Vierge | 250 |
| Prières diverses | 2199 |
| Te Deum | 51 |
| Magnificat | 32 |
| Mortifications | 500 |

# LE "GALLIA" EST PARTI

### La saisie opérée sur le navire a été levée

Le "Gallia," qui a tant fait parler de lui depuis l'ouverture de la navigation, est parti ce matin pour Québec où il doit compléter son chargement. C'est le pilote Gédéon Groleau, qui est chargé de la conduite du steamer.

On se rappelle qu'au moment où le "Gallia" se disposait à quitter Montréal, les MM. Allan firent opérer une saisie en remboursement des frais que leur avaient occasionnés le transbordement et le transport des marchandises du steamer échoué près de Sorel jusqu'au port de Montréal.

MM. Allan ont déclaré ce matin que la saisie a été levée, les propriétaires du "Gallia" ayant fait droit à leurs réclamations.

Voyez à ce que les mots (**Pilules Rouges du Dr Coderre pour les femmes pales et faibles**) soient sur chaque boîte comme plus haut. Nous avons des imitateurs partout, et il en arrive tous les jours ; c'est vrai qu'ils ne durent pas longtemps, car leurs remèdes ne sont pas bons. Ces imitations, qui malheureusement sont très souvent dangereuses, sont mises sur le marché par des gens qui ne connaissent absolument rien de la médecine. Les uns sont des journalistes, des vétérinaires, et des anciens vendeurs de boissons, commis-voyageurs, etc., etc.

Leur but est de profiter de la grande vogue des Pilules Rouges du Dr Coderre, ils cherchent à nous imiter autant que possible, afin de vous faire croire que leurs remèdes sont aussi bons que les Pilules Rouges du Dr Coderre.

**DEFIEZ-VOUS,** Mesdames, avant de vous risquer, demandez des informations sur les propriétaires de ces nouveaux remèdes. Vous verrez que nous avons raison de vous mettre en garde. D'ailleurs, nous vous connaissons assez intelligentes pour ne pas vous laisser tromper. Les **Pilules Rouges du Dr Coderre** ont fait leur preuve, comme vous le voyez par les milliers de bons certificats qui sont publiés continuellement sur les journaux.

Nous attirons aussi votre attention sur les Pilules Rouges que l'on vous offre au prix de 25c. la boîte, à la douzaine de pilules et au cent ; ces pilules sont offertes par des marchands qui vous disent qu'elles sont aussi bonnes que les Pilules rouges du Dr Coderre. Soyez courageuse, lorsque l'on veut abuser ainsi de votre confiance, allez ailleurs, chez le marchand honnête qui vous donnera toujours ce que vous demanderez. Les marchands honnêtes ne tiennent pas d'imitations, et méritent d'être encouragés.

**Les Pilules Rouges du Dr Coderre** sont toujours vendues en boîte de 50 pilules, jamais autrement.

Souvenez-vous aussi que nous avons à votre disposition nos Médecins que vous pouvez consulter absolument pour rien, soit par lettre, soit en venant les voir à leurs salons de consultations, ou No. 274 de la rue St-Denis, Montreal.

Adressez toutes vos lettres :

**CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE**

DEPARTEMENT MEDICAL. MONTREAL.


# LA TOUR-DELUGE

### L'épreuve en est faite sur le Champ de Mars

### SUCCÈS COMPLET

Comme la chose avait été annoncée, on a fait, hier après-midi, sur le Champ de Mars, l'essai de la nouvelle tour-déluge, que le département des incendies vient de recevoir. Etaient présents plusieurs représentants de compagnies d'assurance, le président de la commission des incendies, quelques autres échevins, le chef Benoit, les sous-chefs Dubois et Jackson, M. Descarries, surintendant des machines, et une foule considérable de curieux.

L'opinion générale, après une expérience des mieux réussies a été que Montréal possède maintenant le meilleur appareil du genre que l'on puisse trouver sur le marché. Cette tour, qui possède toutes les améliorations de l'ancienne, a un grand avantage sur cette dernière. Elle possède en plus, ce que l'on appelle une lance tournante (Turret nozzle). Placée sur le devant du fourgon, complètement séparée de la tour proprement dite, cette lance se meut dans toutes les directions avec une étonnante facilité. Le but de cet appareil est d'éteindre les feux bas, dans les rez-de-chaussée et les premiers étages, par exemple.

Hier, il a prouvé son efficacité, car sous les yeux des spectateurs émerveillés, il a lancé un magnifique jet d'eau de 2½ pouces, jusqu'à une hauteur d'au-delà de 100 pieds. Le jet était si puissant que dirigé vers la terre, il y creusait des trous profonds, en quelques instants Dirigé vers les arbres il en enlevait l'écorce. A cette vue, le col. Stevenson n'a pu s'empêcher de s'écrier : "Cet appareil seul vaut ce que nous avons payé pour toute la tour."

C'est aussi l'opinion du chef Benoit. Les autres tours ne lançaient qu'un jet d'eau, à leur sommet, mais celle-ci a deux jets qui lui permettent de combattre un incendie par le haut et par le bas.

On a commencé l'épreuve, en plaçant la grosse pompe Lafrance à un bout du Champ de Mars et la pompe No 1 Clapp and Jones à l'autre bout. Quatre boyaux attachés à chacun de ces engins, furent adaptés à la tour d'eau qui se trouvait à peu près vers le milieu de la place. Les valves des pompes étant ouvertes, la tour lança d'abord un jet de 2½ pouces sur le dôme du palais de justice, soit une élévation de 125 pieds. Ce fut considéré comme satisfaisant, mais lorsque cette lance de 2½ pouces fut changée en une autre de 1¾ pouce ce fut bien autre chose : l'eau atteignit une hauteur beaucoup plus considérable, dépassant le mât du dôme du palais. On mit en même temps en opération la "lance tournante" et comme on la faisait mouvoir dans tous les sens, nombre de chapeaux de soie et d'habits de drap furent arrosés plus que de raison. Ce fut un sauve-qui-peut général devant ce déluge imprévu. Les pompiers, insensibles à ces mésaventures, paraissaient rayonnants de joie. Il était évident que le département avait mis la main sur une machine pouvant rendre des services incalculables en cas de feu, mais dont il fallait se défier.

Cette tour possède encore sur les autres plusieurs perfectionnements de moindre importance, mais qui tous concourent à en faire un appareil modèle. Elle a été fabriquée par la Fire Extinguisher Manufacturing Co de Chicago, qui était représentée ici par M. E. J. Mitchell, qui dirigeait l'épreuve. Le comité du feu devrait s'assembler pour accepter la tour mais comme il n'y avait pas quorum, la chose a été forcément remise. Cette excellente machine a coûté $7,500.

Après l'épreuve de la tour-déluge, hier après-midi, la commission des incendies s'est réunie et a reçu l'appareil, comme étant satisfaisant, signant en même temps le mandat pour le paiement. La somme de $5,650 sera en conséquence payée à la compagnie manufacturière, la Fire Extinguisher and Manufacturing Co et les droits de douane qui sont à la charge de la cité, s'élèvent à $1,977.50.

Le pompier Ernest Benoit, de la station No 1, a été nommé contre-maître de la nouvelle tour-déluge. C'est un jeune homme de mérite. Il faisait partie, comme on s'en rappelle, du contingent qui a été envoyé en Angleterre pour assister au tournoi international.

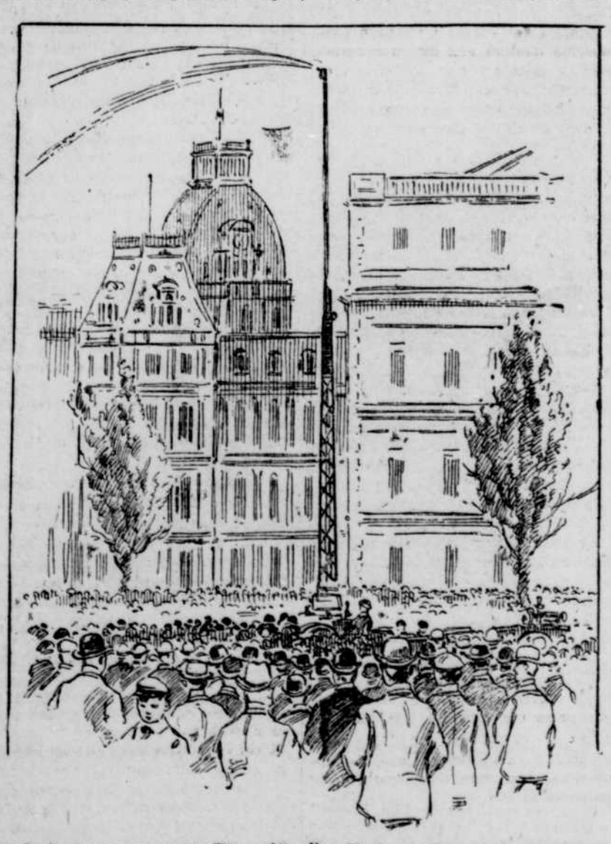

Le comité a aussi résolu de demander des soumissions pour les travaux qui doivent terminer la nouvelle caserne No 7, angle des rues Beaudry et Notre-Dame. Il y a la somme de $1,000 à cette fin. Il s'agit de poser le système d'éclairage électrique, et différents autres accessoires. Comme l'exécution de ces travaux presse et que le comité ne se réunira pas avant trois ou quatre semaines, probablement, les échevins Stevenson, Marsolais et le chef Benoit ont été délégués pour ouvrir ces soumissions et accorder le contrat.

Ce matin, il y a eu, sur la petite rue St Jacques, entre le palais de justice et la Cour de Circuit, une nouvelle épreuve de la tour-déluge. Cette fois c'était pour exercer, avant le départ des agents de la manufacture, les pompiers au manoeuvrement de l'appareil. Il y avait foule. Les spectateurs ont été arrosés de meilleure façon encore qu'hier. On avait oublié d'accoupler un boyau à celui de la tour et quand les pompes ont commencé à fonctionner, ce boyau qui se trouvait en plein milieu de la foule a causé une véritable panique.

A l'épreuve d'hier il est arrivé un pénible accident au vaillant colonel Stevenson. Pour ne pas être inondé, en voulant fuir il s'est embarrassé dans un boyau et est tombé pleine figure dans la boue. M. Stevenson a pris ce contretemps avec sa bonhomie et sa gaîté ordinaires et il a dû aller prendre un autre bain à l'hôtel de ville, pour se laver cette fois.

# LETTRE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 24 juillet 1899.

La triste nouvelle qui a accueilli le retour des députés, ce matin, a été la presque certitude que la session va durer probablement trois semaines encore. C'est la conclusion à laquelle paraît en être venu le premier ministre lui-même qui, pourtant, jusqu'au dernier moment, avait été un des plus optimistes.

Et cependant on ne peut pas reprocher au gouvernement de ne pas tout faire en son pouvoir pour raccourcir la session.

Ainsi je comprends qu'au caucus de samedi dernier, où les députés libéraux ont beaucoup discuté la question du prolongement inaccoutumé et désastreux de la session, le gouvernement aurait donné à entendre, qu'attendu que les opinions et les vues du gouvernement, au sujet de la réforme du Sénat sont bien connues et ont été suffisamment exposées, il est probable que les résolutions dont il a été donné avis, ne seront pas poussées à cette session.

On doit remarquer qu'à l'ouverture de la séance de ce matin lorsque Sir W. Laurier a été consulté sur la date à laquelle serait discutée cette résolution, il a été répondu qu'il désirait avant de rien déterminer avoir une consultation avec le chef de l'opposition.

* * *

Les libéraux reprennent demain la suite de leur caucus, qui n'a pas pu se terminer samedi.

Il paraît qu'il y a eu des pleurs et des grincements de dents et qu'il n'est pas facile de disposer les subsides de chemin de fer et les derniers estimés supplémentaires, de façon à contenter tout le monde.

Aussi le ministre des finances a-t-il demandé deux jours de répit ce matin avant de soumettre à la Chambre ce dernier travail.

Une foule de députés désappointés de ne pas voir figurer dans le budget supplémentaire les crédits qu'on leur avait promis pour certains travaux, insistent très fortement pour que le gouvernement dépose un budget de consolation.

On peut facilement constater l'existence chez certains députés de cette conviction par le discours de M. Belcourt, cet après-midi, où après avoir exprimé son désappointement que le gouvernement n'ait pas tenu sa promesse et n'ait mis au budget aucun crédit, même préliminaire, pour le Musée Géologique de la Washington du Nord, a exprimé l'espoir que cette omission serait réparée avant la fin de la session.

Suivant ce que l'on peut comprendre et tirer des personnes présentes au caucus, la position est celle-ci : l'hon. M. Tarte, avant de partir pour l'Europe, avait promis à ses amis que le budget supplémentaire de son département contiendrait pour $700,000 environ de crédit de plus que n'en comporte le bill des subsides. Ces crédits étaient destinés à des travaux parfaitement désignés et dont l'exécution avait été promise.

Les députés intéressés ont été fort surpris de voir que les promesses qui leur avaient été faites n'ont pas été tenues.

Les uns accusent l'hon. M. Fielding d'avoir arbitrairement opéré la radiation de certains crédits en prenant l'intérêt du ministère.

D'autres, plus près je crois de la vérité, soupçonnent l'hon. M. Tarte de les avoir blagués—l'expression est parlementaire—mais profitent de l'imbroglio pour obtenir la réalisation de leur désir.

Le caucus de demain montrera de quel côté est la toute puissance.

* * *

La chambre et le pays ont appris avec satisfaction que deux des malades du parlement, l'hon. M. Tarte et Sir W. Edgar, ont simultanément subi avec succès la même opération ; l'un à Paris, l'autre à Toronto. Nous leur souhaitons un rétablissement prompt et heureux.

La nomination du ministre des travaux publics à la dignité de Commandeur de la Légion d'Honneur, ne surprendra pas les lecteurs de cette correspondance. Je l'avais annoncée, il y a trois mois, en disant que c'était le motif du voyage de l'hon. M. Tarte, à Paris. Tout avait été préparé lors du passage de Sir W. Laurier, mais le gouvernement français avait exigé que M. Tarte fît au moins le voyage à Canossa—à Paris. C'est fait. "What next ?"

Ce qui va venir ensuite, si l'on en croit les personnes bien renseignées, ça va être le sirage et c'est ce qui explique la nomination de l'hon. M. Tarte comme représentant du Canada dans la conférence du Câble Transpacifique.

On l'a fait accompagner de Sir Sanford Flenning pour donner un "hint" au gouvernement anglais.

Si l'un est sûré, pourquoi pas l'autre?

Les allées et venues de l'hon. M. Tarte, auprès de Lord Strathcona seraient ainsi beaucoup mieux expliquées que par le canard de souscription électorale.

* * *

M. J. Fery, chef du service des douanes françaises à St Pierre et Miquelon et assesseur à la Cour d'appel de la Colonie, est actuellement à Ottawa. M. Fery est venu à Rimouski à bord du cutter du revenu canadien la "Constance" en compagnie de M. F. Jones, chef inspecteur des douanes canadiennes. Ils ont visité ensemble les ports du Nouveau-Brunswick, d'Anticosti et du Labrador. On peut juger par ce fait des excellents rapports qui règnent entre les officiers du service douanier des deux pays. M. Fery a été présenté à sir W. Laurier, hier, par M. L. P. Brodeur, vice-président des Communes. Il a eu avec le premier ministre une assez longue entrevue. Aujourd'hui, M. Fery a visité les environs d'Ottawa avec M. L. P. Brodeur et le correspondant parlementaire de "La Presse". Il a fait connaissance avec les chefs de service des douanes et de l'accise dans ces deux départements. Demain soir il partira pour Toronto et le Niagara, puis reviendra par Montréal, Québec, Halifax et Sydney où il s'embarquera pour St Pierre. M. Fery est enchanté de son voyage et de la courtoisie parfaite des officiers du service canadien.

* * *

L'enquête dans l'affaire de Huron-Ouest a marché bien lentement ce matin. Le Dr Russell qui transquestionne les témoins pour la défense du gouvernement est l'avocat le plus filandreux qu'on puisse trouver et ce sont des heures entières qu'il lui faut pour tourner autour du fait le plus banal. En l'absence de M. Fortin, c'est M. Malouin qui présidait le comité.

Le seul témoin intéressant a été Edouard Shaw, un des représentants de M. McLean au poll qui s'y est tenu toute la journée, mais n'a pas porté d'attention spéciale à la façon d'agir du sous-officier rapporteur. Il a remarqué que Cummins mettait les talons dans sa poche et ne croit pas qu'il y avait lieu de mettre tant de soin à ne pas salir le plancher qui était couvert de crachats et de détritus. Le témoin se rappelle que McManus a protesté quand le sous-officier rapporteur a laissé Daney pénétrer derrière l'écran pendant que se comptaient les bulletins. Le témoin n'a pas soupçonné d'irrégularité jusqu'au moment où la majorité de Holme a été annoncée. Elle lui a paru exhorbitante.

Quatre seulement des témoins ont été examinés sur les quarante de la Brigade d'Huron Ouest.

La lenteur désespérante du Dr Russell est cause de cet état de choses.

* * *

A l'ouverture de la séance, le bill de l'usure, venu du sénat, a subi sa première lecture, sur la demande de M. le Dr Rinfret, député de Lotbinière.

* * *

L'hon. Peter Mitchell continue à prendre du mieux.

On espère qu'il va se rétablir assez rapidement.

* * *

Les députés conservateurs tiendront un caucus, mercredi matin.

* * *

Le colonel Tyrwhitt s'inquiète de la milice canadienne et demande si le gouvernement a l'intention d'appliquer les règlements du général Hutton pour obliger les officiers et sous-officiers qui remplissent les fonctions d'instructeurs d'être à même de donner l'instruction aux recrues en anglais et en français ? Il demande aussi quelle proportion des officiers qui ont pris part au camp de Lévis, avait passé les examens de qualification.

* * *

L'hon. M. Paterson a annoncé que l'importation de maïs au Canada, pour la consommation intérieure, s'élevait aux chiffres suivants :

En 1896, 3,017,630 boisseaux.
En 1897, 4,163,059 boisseaux.
En 1898, 19,976,101 boisseaux.

Les chiffres de 1899 ne sont pas encore rentrés.

* * *

Le sénat a passé le bill amendant l'acte des assurances et le bill pour amender le code criminel, à l'égard des combinaisons pour entraver le commerce.

L'hon. M. Scott a proposé que la Chambre se forme en comité sur le bill pour la protection des eaux navigables. L'objet de ce bill est d'empêcher de jeter des détritus quelconques, dans les eaux navigables, de moins de douze brasses au lieu de sept brasses, comme autrefois. Il cita le cas des entrepreneurs qui avaient jeté dans la rivière les débris de rocs enlevés de la pointe Nepeau, pour la construction du pont interprovincial, et qu'on n'avait pu empêcher de continuer à commettre ces dégâts. De plus, il fit remarquer au sénateur Lougheed que des steamers jetaient à la fois jusqu'à 2 et 3 tonnes de cendres, dans le chenal, entre Québec et Montréal.

Le sénateur Forget remarqua qu'il était absurde d'appliquer ce bill aux rivières intérieures du pays. La profondeur moyenne du chenal, entre Montréal et Toronto, est de quarante-deux pieds et avec ce bill, la compagnie du Richelieu et Ontario se trouvera dans une position excessivement difficile ; ses steamboats ne pourront pas se débarrasser de leurs cendres.

L'hon. M. Scott insista que la profondeur de la rivière Ottawa, qui avait été de 20 pieds, était maintenant réduite en certaines places, à six pieds.

Sir Mackenzie Bowell expliqua que ce n'étaient pas les cendres, mais les sciures de bois jetées en dépit de la loi, qui avaient rempli la rivière.

Le sénateur Power offrit un moyen terme proposant de fixer à 8 brasses le minimum de profondeur de l'eau où pouvaient être déversés les détritus.

Sir Mackenzie Bowell insista que le bill devrait s'appliquer seulement à l'interdiction du déchargement du ballast.

L'opinion générale a été que ce bill ne devrait pas s'appliquer aux eaux intérieures, mais seulement aux eaux où se fait sentir la marée.

Le bill a été retiré du comité pour permettre de préparer une clause exemptant les eaux intérieures.

Le sénateur Forget en terminant exposa que la compagnie Richelieu avait fait construire un steamboat rapide rejetant ses cendres au fur et à mesure de la marche. Ce steamboat consume 60 tonnes de charbon par 28 heures et si la loi passait telle qu'elle, il faudrait le retirer du service.

* * *

Toute la journée s'est passée en comité à discuter un crédit de $20,000 pour l'établissement de cinq stations de démonstration, ou fermes expérimentales.

La députation d'Ontario s'est presque généralement opposée à ce vote, prétendant que les cultivateurs de cette province n'avaient rien à apprendre.

La députation de Québec, n'a pas partagé cet avis et l'opposition elle-même, avec certaines restrictions, s'est opposée à ceux qui voulaient réduire ce crédit.

M. Dugas, député de Montcalm, s'est déclaré favorable à cet essai, à condition que l'argent soit dépensé sagement et d'une façon profitable et non pas jeté à des partisans politiques, comme cela s'est fait dans son comté. Il a profité de l'occasion pour protester contre le changement fait par le gouvernement dans la perception du droit de 10 cents la livre sur le tabac. Les manufacturiers sont seuls à profiter du changement opéré. Au lieu de payer à l'importation, les droits sur les tabacs étrangers, qu'ils introduisent, ils paient lors de la consommation et ont 2 ans de délai pour retirer le tabac, ce qui leur donne le bénéfice de l'allègement du tabac en entrepôt, soit 25 p. c. et l'avantage de l'intérêt de l'argent qu'ils ne déboursent pas immédiatement. Les changements faits profitent au manufacturier et pas au cultivateur. Cependant, M. Dugas se déclare prêt à voter le crédit.

M. Erhier, député des Deux-Montagnes, appuie chaleureusement le vote et demande à prendre la part d'Ontario, si Ontario n'en veut pas.

M. Chauvin, député de Terrebonne, parle ensuite. Je reparlerai de son discours.—

En face de l'opposition des députés d'Ontario, l'hon. M. Fisher a offert de retirer le crédit.

Cependant, à la demande de Sir Chs Tupper, il a consenti de laisser seulement le crédit en discussion.

* * *

Demain, nous attaquerons les résolutions du câble trans-pacifique.

On dit que le gouvernement a l'intention de remettre sur les ordres du jour le bill de gerrymander, rejeté par le Sénat.

PASCAL.

## AU GRAND CENTRAL THEATRE

Hier, la salle n'était pas assez grande pour contenir les spectateurs qui se sont rendus à ce lieu d'amusements.

L'attraction principale est sans contredit les Guthries, qui se sont surpassés dans leurs jeux sur la trapèze. Ils ont été applaudis à outrance. Kelly et Reno sont de très forts acrobates qui méritent d'être vus; Ils ont étonné un grand nombre de spectateurs. Les Lorenzes sont très habiles dans leur acte intitulé "Cafétéria." Miles et Hetram, les comédiens Irlandais, sont de très bons danseurs qui ont amusé l'audience. Melle Bordoux a chanté plusieurs chansonnettes et a obtenu un succès mérité.

Nip et Tuck, deux jeunes boxeurs âgés de 7 ans, se sont battus pendant trois rondes et sont réellement surprenants.

On se dirait en présence de deux vrais boxeurs. Ils donneront une exhibition à chaque représentation.

## AU PARC SOHMER

Comme toujours, c'est au Parc Sohmer que l'on va et qu'il faut aller pour jouir d'un beau spectacle en respirant l'air parfumé et rafraîchissant que le beau fleuve St Laurent apporte sur la merveilleuse terrasse de ce populaire établissement.

Le programme est bien complet et fait pour plaire à tous ceux qui sont amateurs d'exercices acrobatiques. Les chiens et chats dressés du professeur Léonidas méritent d'être vus.

Les acrobates Alba, Zetto et Zello sont très forts, pas dans le genre, cependant, de Melle Arinotis, la femme forte par excellence.

Le ballet napolitain conserve toujours sa grâce, tandis que la chanson du "Colibri" de Mme Bennatti ramène un peu les spectateurs vers un genre de spectacle que la partie française de notre population serait prête à applaudir de nouveau.

Les Tziganes, sur la terrasse, obtiennent toujours un vif succès,

## VOLEURS A L'ŒUVRE

Ottawa, 25 — Depuis quelque temps, les voleurs opèrent sur une grande échelle, à Ottawa. Presque toutes les nuits, quelques magasins ou résidences privées sont visités. Dans le cours de la nuit dernière, deux individus ont pénétré dans la résidence de madame Scanlan, qui tient une maison de pension de la rue Rideau, No 223½. Un des pensionnaires, qui, heureusement était debout, frappa d'un énorme coup de marteau, l'un des voleurs, qui, dans la lutte, perdit l'équilibre, et roula au bas d'un hangar et s'enfuit. Une heure plus tard, l'individu opéra chez un nommé Rocque, où il vola $24 en argent, une montre et autres effets. Là, il tira deux fois sur Madame Rocque et la police. L'accusé fut capturé après une lutte mouvementée.

Conduit au poste, il fut reconnu pour un nommé Boyer, un gibier de pénitencier. On procède à l'enquête.


## Vitrines attrayantes

Impossible de passer le coin de la rue Sainte-Catherine et Saint-Laurent, sans être attiré malgré soi à se joindre à la foule immense qui, sans cesse, stationne devant la garniture de bon goût des vitrines du grand magasin départemental de MM. E. LEPAGE et CIE. Dans la première vitrine, se voit la roue Ferris, en mouvement ; elle voyage à travers une nuée d'oiseaux 2ème vitrine, un ballon en soie, d'où s'échappent des pigeons voyageurs, apportant, comme le nom inscrit sur les ailes l'indique, des nouvelles de l'exploration du Pôle Nord, par Andrée.—3me vitrine, une pyramide se composant de diverses lignes de petites marchandises, disposées de manière à faire croire à ces anciennes pyramides d'Egypte. C'est artistement bien fait.

En somme, toutes les autres vitrines sont également décorées, et font honneur à l'artiste qui conçoit ces divers plans, dans le changement de ces ornementations qui se font deux fois par semaine.


## ST JOSEPH DE BORDEAUX

A l'assemblée des propriétaires de Saint-Joseph de Bordeaux, tenue le 19 juillet, Monsieur Antoine Deslauriers, a été élu commissaire d'école par acclamation.


## Soyez exigeant

Exigez la marque "Island City" sur toute peinture que vous achetez. En vente chez tous les marchands.—P. D. Dods et Cie, propriétaires, 188 et 190 rue McGill, Montréal. 129-mjs-n

**Le Grand Bain de Natation**

n'est pas surpassé sur tout le continent pour permettre de prendre des bains de luxe.

Douche et Nage 25 cents
Enfants 15 cents.

**Aussi Bains Turcs, Russes, Privés et Electriques**

GRATIS Traitement électrique dans notre département de bains électriques, chaque matin, de 9 hrs à midi.

**Bains Laurentiens**

ANGLE CRAIG ET BEAUDRY

Entrée privée des dames 210 rue Craig

W. G. TOWNSEND, Gérant

223—2


# PENIBLE ACCIDENT

**Un homme se fait tuer par les chars à Ste Anne de Bellevue**

(Dépêche spéciale)

Ste Anne de Bellevue, 25 — Un pénible accident est arrivé, ici, hier soir. Un résident de cette place, Cyrille Nadon, âgé de 34 ans, revenait chez lui en marchant sur la voie ferrée, lorsque voyant venir un train, il n'entendit pas l'autre qui venait du côté opposé. Il fut frappé et tué instantanément. Il laisse une femme et quatre enfants. Le coroner McMahon doit venir tenir une enquête.

# LE THEATRE ROYAL

**La liste des attractions pour la saison prochaine**

**Réouverture le 5 Août**

Le Théâtre Royal rouvrira ses portes, la saison prochaine, un peu plus tôt qu'à l'ordinaire. L'ouverture ayant lieu samedi, le 5 août prochain. Le but de M. Edward en ouvrant cet établissement une semaine plus tôt que par les années passées, est de contribuer à amuser les visiteurs qui viendront ici à l'occasion du World's Meet. La première troupe qui viendra ici jouera sept jours au lieu de six. Le programme pour la premiêer semaine est une spirituelle comédie, à l'action très rapide, intitulée "Her Better Half". C'est une attraction qui plaira certainement à tous les habitués du Royal. Les autres attractions pour le reste de la saison comprennent les meilleures troupes de genre burlesque que l'on ait pu trouver ; un certain nombre de comédies étincelantes d'esprit et absolument modernes, et une quantité de mélodrames, choisis avec soin, qui allient à des situations dramatiques très puissantes et très pathétiques, des effets scéniques de toute beauté. Le Royal veut servir différents mets à ses habitués, afin de leur conserver l'appétit par la variété. Voici les noms de quelques-unes des troupes qui ont été engagées pour la prochaine saison :

Carl Hasnim, mélodrame, "in the Lions Heart."
"The Utopiane", travesti.
"The Concurers", extravaganza.
Troupe Weber et Fields.
"A Trip to Coontown".
"The Royal Burlesquers".
'A Guilty Mother.", grand mélodrame à effets scéniques.
'A Man of Mystery", mélodrame.
John Callahan, dans une grande représentation de Faust. Décors merveilleux.
The Knickerbocker.
The Air Ship, comédie avec musique.
The Black Patti.
Troubadours.
"Remember the Maine", mélodrame.
Lillian Washburn.
The Broadway Burlesquers.
"A Croker Jack", comédie.
"Chatanooga", mélodrame.
Hurtig and Semon.
Grande troupe européenne de variétés.
The American Burlesquers.
The New City Sports.
"The White Slave", mélodrame.
The Rentz-Santley.
Fade and Follies, comédie.
The Cherry Pickers, mélodrame.
Hoeg and Nortone, troupe européenne de vaudeville.
Side Trackad, comédie.
Les Rays, dans "A hot old Time", comédie.
Kelly et Mason, dans une comédie burlesque.
"Sleeping City", mélodrame.
Joe. Flynn, dans une comédie.
H. W. Williams, grande extravaganza.
The Bohemian Burlesquers.
The Big Sensation, double représentation.
The Real Widow Brown.
Rice et Barton.
The Gay morning Glories.
The Merry Maidens.
The Australian Beauties.
Rose Hill, etc.

La troupe européenne de vaudeville de Holy et Nortone, sera la meilleure représentation qui viendra au Royal la prochaine saison, et personne ne devra manquer d'aller voir ces artistes. Le gérant du Royal sera le même que l'an dernier, M. F. W. LeClair ; comme par le passé, il s'efforcera de donner satisfaction à tout le monde. L'orchestre reste toujours sous la direction de M. Herbert Spencer. La seule chose qui a changé sera l'intérieur du théâtre. On lui pose en ce moment une toilette neuve, et l'on s'efforce d'augmenter le confortable des spectateurs en les prévenant autant que possible de tous les accidents qui peuvent survenir. Le plafond de l'établissement, et des galeries, les sièges ont été peints à neuf. On est poser un nouveau plancher à la scène, ainsi qu'aux passages faisant le tour du théâtre. Un nouveau tapis sera posé dans la grande allée centrale, et l'on place des solives pour renforcer les galeries. Pour éviter tout danger, dans les cas d'incendie, de nouvelles issues ont été fabriquées, de sorte que les gens du "paradis" pourront sortir par une nouvelle porte pratiquée du côté sud du théâtre, aboutissant à un grand escalier qui conduit dans la vaste cour, à côté du théâtre. Les spectateurs de la première galerie pourront aussi sortir par le même chemin. M. Sparrow va demander à la ville de faire paver la rue Côté, en face du Théâtre Royal, afin que les pectateurs, par les jours de pluie ne soient plus obligés de patauger dans la boue. Enfin, une vaste enseigne formée de lumières électriques, placée au-dessus de la rue, indiquera aux étrangers l'entrée de ce populaire établissement.

## CONCERT DEMAIN SOIR

**A Varennes**

Demain soir, à Varennes, à l'occasion de la fête de Sainte-Anne, patronne de la paroisse, aura lieu dans la salle académique du collège commercial, un concert au profit des Soeurs de la Charité qui ont la direction de l'Hospice Lajemmerais. M. Louis Fréchette donnera lecture de quelques histoires de chantiers, et les jeunes filles, qui sont en villégiature, interpréteront la partie musicale. Et comme clou de la soirée, MM. Raoul Dumouchel, N. P., et Arthur Laramée, avocat, de Montréal, joueront l'opérette "Les deux aveugles".

## HOMMAGE A ERCKMANN

Le conseil municipal de Lunéville vient de décider que le nom d'Erckmann serait donné à la rue dans laquelle est mort le célèbre romancier.

Un membre du conseil ayant proposé de réunir sur les plaques des noms d'Erckmann et de Chatrian, que les incidents de la vie ont séparés, une discussion assez curieuse s'est engagée à ce sujet au sein de l'assemblée municipale. S'agissait-il d'honorer le littérateur ou le concitoyen? Les deux, sans doute, mais surtout ce dernier: c'est, en effet, l'avis qui a prévalu, et finalement la proposition a été rejetée.

La séparation d'Erckmann et de Chatrian leur survivra.


# COURSES DE YACHT INTERNATIONALES

**Seawanhaka-Corinthian**
VERSUS
**Royal St Lawrence**

NE MANQUEZ PAS de passer une après-midi sur le lac et d'assister en même temps à du bon sport. Le bateau "DUCHESS OF YORK" quittera le quai de Lachine à l'arrivée du convoi de 12.10 heures p.m. de la Gare Bonaventure.

**Jeudi, le 27 Juillet** ET LES JOURS SUIVANTS.

**Billets $1.00.** En vente au bureau des billets Union, Hôtel Windsor. Bureau des billets du G. T. R. 137 rue St Jacques. Chambre 12, No 16 rue St Sacrement. Achetez vos billet en ville afin d'éviter du délai en arrivant au bateau. 25—3


## FUNERAILLES DE M. L'ABBÉ ROUSSIL

Les funérailles du Rév. M. Joseph Roussil, décédé vendredi dernier, à l'Hospice Drapeau, Sainte-Thérèse, de la phtisie pulmonaire, ont eu lieu hier matin, à Sainte-Anne des Plaines. La levée du corps a été faite dimanche après-midi, par le Rév. P. Herménégilde Cousineau, supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse ; immédiatement après, la cérémonie, le convoi funèbre s'est mis en route pour Sainte-Anne des Plaines. Un grand nombre de voitures et une foule recueillie ont fait cortège, à la dépouille mortelle de M. Roussil, à son arrivée à Sainte-Anne des Plaines.

Le service funèbre a été chanté lundi matin, à 9 heures, par M. le chanoine J. B. Proulx, curé de Saint-Lin, assisté des RR MM. A. David, du séminaire de Sainte-Thérèse, et E. Lefebvre, vicaire au Sacré-Coeur, Montréal, tous deux confrères de classe du défunt.

Plusieurs Messieurs prêtres assistaient aux funérailles, parmi lesquels nous citerons MM. le Rév. chanoine J. B Proulx, curé de Saint-Lin ; le R. P. H. Cousineau, supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse ; Eugène Corbeil, Zénon Therrien, Aldéric Desjardins, H Lecours, Avila David, de la même institution ; Euclide Dugas, curé de Sainte-Anne des Plaines, ; Charles Racine, Sinai Barrette, S. D. ; Clovis Lacasse, S. D., de ce dernier endroit ; Georges Dugas, ancien missionnaire ; R. P. T. Dugas, C. S. V. ; Donat Bordeleau, professeur, collège de Joliette; Victor Therrien, Joliette ; Albert Benoit, St Thomas de Joliette ; Joseph Casey, St Jean-Baptiste ; Henri Latour, St Jean-Baptiste ; Simon Lenergan, Ste Brigide ; Eugène Lefebvre, Sacré-Coeur ; Rodolphe Beaudoin, collège de l'Assomption; Donat Chaumont et Arthur Gauthier, du grand séminaire de Montréal.

Le deuil était conduit par M. Jérôme Roussil, père du défunt, ses trois frères et ses oncles, Michel et Joseph Roussil.

M. Joseph Roussil est né à Sainte-Anne des Plaines, le 15 octobre 1869. Après avoir fait de solides études au séminaire de Ste Thérèse, il fut ordonné prêtre à Montréal le 29 septembre 1897, et nommé immédiatement vicaire à Saint-Henri de Montréal.

Après quelques mois de ministère, sa santé précaire le força à chercher du repos. Il se rendit d'abord chez ses parents, à Ste Agathe, mais il dut se retirer en novembre dernier, à l'hospice Drapeau, à Ste Thérèse, où il a rendu l'âme après avoir mené une vie exemplaire.

Après la messe funèbre, le chanoine Proulx a fait un bel éloge du défunt. Le texte de son sermon était : "En peu d'années, il a fourni une longue carrière."

L'absoute a été prononcée par le prêtre officiant.

Parmi la foule, nous avons remarqué MM. F. Villeneuve, M. P.; F. St Jacques, M.D.; M. Ouimet, MD.; de Ste Anne des Plaines ; H. Deschambault, M.D., de Ste Thérèse ; Joseph Saint-Amour, professeur à l'Académie du Sacré-Coeur de Montréal.

## LA BANQUE UNION A OTTAWA

(Spécial à "La Presse")

Ottawa, 25 — La Banque Union, qui a eu de très beaux jours à Ottawa depuis l'ouverture de sa succursale ici, il y a vingt-huit ans, va cesser de faire affaire dans la capitale. M. Webb a déclaré que les vols de Henderson n'avaient rien à faire avec cette mesure. M. Webb a expliqué la manière d'opérer de son employé infidèle. Il falsifiait les entrées au ledger après que celles-ci étaient vérifiées et changeait en conséquence les feuilles de balance. Il télégraphiait au nom de la succursale d'Ottawa ses remises à son courtier de Toronto par le canal de la succursale de cette dernière ville qui ne s'inquiétait pas de contrôler si ces dépêches étaient ou n'étaient pas authentiques.

## POUR LE NORD D'ONTARIO

M. l'abbé Gingras, curé de Sturgeon Falls, et les directeurs du bureau de colonisation de Montréal, organisent conjointement une excursion pour le nord d'Ontario, depuis Mattawa jusqu'au Sault Ste Marie. Le départ aura probablement lieu le 21 août. Les excursionnistes, qui seront des habitants de notre province, désireux de s'établir comme colons dans les riches plaines du nord d'Ontario, pourront visiter la région du Témiscamingue.

## AUX HOTELS

HOTEL JACQUES-CARTIER

R. A. P. Whiteford, Deschambault ; J. B. Arcand, do ; Dame V. Ménard, Côte des Neiges ; Wm. Spangle, et sa famille, New-York ; W. E. Heney, Ottawa ; Gilbert Smith, Napierville ; A. Desharnais, Québec ; D. Matte, prêtre, Lévis ; C. Gagnon, L'Acadie ; Moise Phaneuf, St Antoine ; Albert Millette, Québec ; H. B. Harper, Toronto ; S. B. Greene, Essex, Ont. ; A. La Berge, St Michel ; Jos. Villeneuve, et dame, Ste Agathe ; H. La Berge, St Rémi ; E. Lalime, St Hyacinthe ; A. J. Gendron et dame, Toronto ; P. Gendron et sa famille, Toledo, Ohio ; Rév. Eugène Roy, Sandy Hill, N. Y. ; Rév. J. A. Ethier, Whitehall, N. Y. ; P. E. Veillette, Merriden, Con. ; Walter Lévesque, Conway, Mass ; Charles Hart, Albany, N. Y. ; Jos. E. Roy, M. D., Fall River, Mass ; Ferdinand Roy, St Raphael ; C. Russell Murray, Hawkesbury ; John R. Virt et dame, Hamilton ; Hon. A. Turcotte et famille, Trois-Rivières ; Oscar Lemont, Epping, N. H. ; J. T. Peterson, New-York ; C. Perrin, New-York ; G. Lapointe, St Hyacinthe ; E. Greenway, Grenville.

PLACE VIGER HOTEL

Harry Kick, et dame, Bryen O ; Hon. C. A. V. Pelletier, Québec ; F. I. Burke, Peperill, Mass. ; H. C. Micheli, Toronto ; J. A. Renaud, avocat, Joliette ; S. P. Champoux, do ; L. C. Rivard et dame, do ; Gustave Guerrier, Québec ; Mme Chs. C. Casgrain, Ottawa ; M. et Mme H. H. Snyder, Cleveland, Ohio ; Mme V. E. Underwood, do ; J. A. Chapdis, Québec ; O. Rolland, do ; Hon. F. G. Marchand, do ; Geo. E. Drummond, do ; A. McTeer, Québec ; Mlle Burnside et servante, M. Kennedy, Worcester, Mass. ; Rod. Tourville, cité ; David MacPherson, Mlle MacPherson et servante, Chicago, Ill. ; A. M. Clément, Fiskdale, Mass. ; John Thomson et dame, Toronto.

## COMMERCE

Montréal, 25 juillet 1899.

GRAINS ET FARINES

Liverpool a perdu ¼d sur hier, pour le blé livrable en septembre. Une dépêche spéciale dit : "La température s'est améliorée et est devenue plus favorable en Angleterre, et les prévisions promettent du beau temps, ce qui a fait un marché terne à l'ouverture et pendant toute la première séance. La visible supply en Europe est de 67,000,000 de minots, contre 66,000,000 la semaine précédente ; augmentation de 1 million."

Paris est cependant soutenu, Anvers stationnaires et Londres, sans affaires en chargements.

A Chicago, le blé a ouvert à peu près aux cours de clôture d'hier, et il a baissé depuis, d'environ ¼c.

La visible supply aux Etats-Unis et au Canada a augmenté de 1,546,000 de minots ; mais comme la quantité en route pour l'Europe a diminué de 1,320,000 de minots, l'augmentation nette du blé en vue n'est que de 226,000 minots.

Le blé No 1 dur de Manitoba se cote de 69 à 69½c à flot, à Fort Williams.

Le marché de l'avoine est tout à fait inactif pour l'exportation, vu que les exportateurs n'offrent pas assez. Le prix du marché local est de 33½c en magasin, en lots de char. Les pois sont fermes ; les meuniers, les achètent dans le Haut Canada à 60c, pris sur place, ce qui les mettrait à 80c à Montréal. Le sarrasin est nominal à 60c.

Les farines sont absolument sans changement : fortes $3.70 à $3.80, patentes de Manitoba $4.00 à $4.10, Straight Rollers $3.35 à $3.40, patentes de blé d'hiver $3.75 à $3.80.

L'avoine roulée se vend à la poche à $1.85, au char $1.70. Le son vaut de $13 à $14.00 la tonne.

Les stocks en entrepôt à Montréal, étaient samedi :

Blé, minots, 278,738 ; augmentation 48,671.
Maïs, minots, 134,565 ; augmentation, 63,547.
Pois, minots, 46,401 ; diminution, 19,464.
Avoine, minots, 385,863 ; diminution, 16,675.
Orge, minots, 24,307 ; augmentation, 16,850.
Seigle, minots, 1,145 ; diminution, 1,446.
Sarrasin, minots, 5,177 ; diminution, 77.
Farines, quarts, 22,868 ; augmentation, 1,682.

BEURRE ET FROMAGE

Le beurre continue à hausser. A l'encan de l'Association Canadienne des Fabricants de Beurre et de Fromage, ce matin, on a vendu 114 tinettes de beurre de crémeries, comme suit : 27 à 19c, 69 à 18½c, et 18 à 18¼c.

Les exportations de la semaine dernière ont été :

| Par | Pour | Fromage | Beurre |
|---|---|---|---|
| Californian | Liverpool | 9,668 | 5,463 |
| Scotsman | Liverpool | 15,179 | ..... |
| Ismore | Liverpool | 14,779 | ..... |
| Georgian | Liverpool | 737 | ..... |
| Manchester Enter. | Manches. | 1,846 | 978 |
| Sarmatian | Glasgow | 1,518 | 386 |
| Annarynthia | Glasgow | 2,342 | ..... |
| Mary Park | Londres | 22,408 | ..... |
| Eva | Leith | 4,915 | 106 |
| Helene Rickmers | Hambourg | ..... | 400 |
| Totaux | | 73,383 | 7,333 |
| Semaine correspondante 1898 | | 93,519 | 9,880 |

Exportations depuis le 1er mai :

| | | |
|---|---|---|
| 1899 | 693,762 | 104,515 |
| 1898 | 560,152 | 54,956 |

Le fromage est toujours ferme. Le câble cote 6d de hausse à 42s 6. On cote ici de 9¼ à 9 3-8 cents pour le fromage de la province, en magasin.

On a payé, hier, à Lindsay, Ont., 9¼ cents et 9 15-16 cents ; à Utica, N. Y., de 8¾ à 8¾ cents ; à Little Falls, 8¾ cents. La hausse n'avait pas encore traversé la frontière.

PRODUITS DE LA FERME

Les oeufs valent, choisis, 14 cents ; No 1, mirés, 13 à 13½ cents ; No 2, 10 à 11 cents.

Le foin pressé n'est pas actif sur place et la demande des Etats-Unis n'est que modérée. On cote à Montréal en gare, en lots de char : No 1 de $7.50 à $8 ; No 2, de $6.50 à $7 ; No 3, de $5.50 à $6.50. A la campagne, on pale presqu'autant, sur la rive sud et $1 de moins sur la rive nord.

Le sirop d'érable se vend de 6½ à 7 cents la livre.

Les pommes de terre nouvelles valent de 55 à 60 cents la poche.

ANIMAUX DE BOUCHERIE

A Londres, hier, le bétail canadien s'est vendu 11½ cents la livre, en baisse de ½ cent. A Liverpool, il a rapporté 11 cents. Les moutons se sont vendus 12½ cents à Londres et 10½ cents à Liverpool. Le marché des frets est tranquille avec des taux un peu plus faciles.

Aux abattoirs de l'est, hier, il y avait en vente 350 boeufs, 300 moutons et agneaux, 100 veaux et 15 petits cochons. La demande a été bonne et le ton du marché soutenu. Les boeufs de choix ont été vendus de 5 à 5¼ cents ; les bons, de 4½ à 4¾ cents ; les moyens, de 4 à 4½ cents et les communs, de 2½ à 3½ cents.

Les moutons ont fait de 3¾ à 4¼ cents la livre et les agneaux de $2.50 à $4.50 la pièce; les veaux de $2.50 à $8 et les petits cochons de $1.25 à $1.50.

Les cochons gras ont été vendus de $4.25 à $4.60 par 100 livres sur pied.

Les exportations de la semaine ont été de 3062 boeufs, 1888 moutons et 229 chevaux.


AMUSEMENTS

**Grand Central Theatre**

Angle des rues Saint-Gabriel et Saint-Paul.
Semaine du 24 Juillet—Chaque après-midi et soir.—Guthrie's all Stars Co., ainsi que 15 artistes de New-York.
Admission générale 10c. Loges, 25 cts. 222—4

1000 CURIOSITES
Nouveaux Tableaux
CINEMATOGRAPHE
Voyages autour du monde.
MUSÉE EDEN
188—n

**Carabiniers Mont-Royal**

ORDRE DU LT.-COL. LABELLE, Commdt.

Il y aura réunion de tous les sergents du bataillon Mercredi soir, le 26 Juillet, à 8 heures.

Par ordre.
J. LEVASSEUR, Sergt.-Major.
222—2

PAR STEWART & HERBERT

STEWART & HERBERT } Notre Vente Hebdomadaire

Régulière de Meubles et effets de ménage aura lieu Jeudi, le 27 courant, à 2.30 hrs p.m.

STEWART & HERBERT,
Encanteurs.
222—3

STEWART & HERBERT } NOUS avons reçu instructions de vendre au No 185 rue St Jacques, soubassement de l'Edifice Temple, le

CONTENU D'UNE BOUTIQUE DE BARBIER

comprenant miroirs en "Plate Glass," 5 chaises de barbier, tables P. S, grandes et petites armoires, lavabos en marbre, horloges, images, bouteilles, petits pots, prélarts, etc.

VENTE MERCREDI, LE 26,
A 10 heures a. m.
STEWART & HERBERT,
Encanteurs.
222—2

**The Promotive of Arts Association, Ltd.**

INCORPOREE PAR LETTRES PATENTES, 7 OCT. 1886.

Distribution de tableaux et d'Objets d'Art tous les mercredis. Billets 10 et 25 cts.
48 RUE ST LAURENT. Agents demandés.
186 m-j

## TEMPERATURE

Toronto, 25 — Vents modérés du sud à l'ouest, beau et très chaud, aujourd'hui. Orages électriques en quelques endroits, demain.

Montréal, 25 Juillet 1899.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640-1642 rue Notre-Dame:

| | |
|---|---|
| Aujourd'hui maximum | 83 |
| Même date l'an dernier | 68 |
| Aujourd'hui minimum | 65 |
| Même date l'an dernier | 68 |

D'après le Baromètre, aujourd'hui, à 8 hrs p.m. 30.07 ; 12 hrs a.m., 30.09 ; 2 hrs p.m., 29.98.

## LA BANQUE VILLE-MARIE

A la grande surprise du public, on a appris ce matin, que la Banque Ville-Marie avait fermé ses portes, sans y être forcée et uniquement par la volonté des directeurs. La Banque Ville-Marie n'était pas dans une situation semblable à celle des autres banques. C'était plutôt la liquidation de l'ancienne banque Ville-Marie, qui fit faillite il y a une vingtaine d'année, qui continuait La balance de l'actif ayant été achetée par MM. Weir et McDougall, ils continuèrent les affaires avec le concours d'un certain nombre d'actionnaires, afin de réaliser les valeurs qu'ils avaient achetées. La suspension d'aujourd'hui n'est donc que la clôture de l'ancienne liquidation et ne peut avoir un effet appréciable sur les affaires générales.

Malgré son nom français, la banque Ville-Marie était une banque anglaise. Son bureau de direction se composait de MM. W. Weir, E. Lichtenheim, A. C. S. Wurtele, F. W. Smith et G. Weir. Ses affaires étaient purement locales. Elle avait une vingtaine d'agences dans la province et faisait des avances au petit commerce. Elle a rendu des services aux entreprises rurales et nous espérons que sa suspension n'entraînera pas la faillite de ces utiles industriels.

La fermeture de la banque Ville-Marie n'est nullement due à la position financière du marché, elle est uniquement le résultat d'une défalcation commise par deux employés et s'élevant environ à $58,000.

### Les Débuts de la Banque

La Banque Ville-Marie, fondée en 1872, fut à ses débuts très populaire parmi les hommes d'affaires canadiens-français. D. E. Papineau en fut le premier président, J. A. Leclerc, son premier vice-président; son bureau de direction se composait, en 1872, de E. H. Trudel, F. Wilson, A. Boyer, C. Lacaille et P. P. Martin. Le capital de la banque fut réduit à $500,000 à la suite de la crise financière de 1879. La banque Ville-Marie occupa durant de nombreuses années l'édifice situé à l'angle de la rue St Jacques et de la côte St Lambert. Elle n'occupe que depuis quelques années ses bureaux, rue St Jacques, bureaux occupés antérieurement par la banque Jacques-Cartier, puis la Canadian Bank of Commerce. M. Weir, président et gérant, contrôlait et gérait toutes les affaires de la banque.

## BRULE MORTELLEMENT

Cet après-midi, vers deux heures, l'enfant de M. H. Levert, 601 Amherst, s'est brûlé mortellement en jouant avec des allumettes. Ce pauvre petit garçon n'est âgé que de quatre ans ; il souffre horriblement et les médecins ont peu d'espoir de le sauver.

## LA VILLE ST LOUIS

### Se défend de l'injonction de la Cie du chemin de fer du Parc et de l'Ile

Ce matin, la ville de St Louis a commencé sa défense contre l'injonction de la compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Ile ,pour rendre permanente l'injonction temporaire accordée par l'honorable juge Mathieu,il y a quelque temps.

La Compagnie veut empêcher la défenderesse d'interrompre sa circulation en enlevant les rails, etc., ayant été constituée en corporation par le parlement et ayant le droit de faire son commerce suivant sa charte, sans que la ville de St Louis ait à intervenir.

De son côté, nous l'avons déjà dit, la ville prétend avoir le droit de réparer ses rues comme bon lui semble, même en défaisant la voie de la demanderesse, si les travaux l'exigent.

Hier après-midi, la demande a fait entendre les témoins suivants : Geo. H. Wood, Wme Cullen, Léopold Dubois, Richard S. Hoit, Joseph Martel et Wilfrid Lajeunesse.

La ville a commencé sa défense, ce matin, avec l'ingénieur civil, Joseph Emile Vanier.

## LETTRE PARLEMENTAIRE

A lire en neuvième page, la lettre parlementaire de notre collaborateur Pascal.

### COMMISSION DU HAVRE

Les commissaires du havre ont leur assemblée régulière cette après-midi.On dit que le comité de pilotage de la commission présentera son rapport sur le cas du pilote J. Nault, qui a conduit le "Gallia" de Sorel à Montréal.

### LE GAGNANT DU VOYAGE EN FRANCE

L'heureux gagnant du voyage en France, tiré au Parc Sohmer lors de la fête française du 14 juillet, est M. A. Chouillou, avec le No 174.

## CHUTE DE 15 PIEDS

Ce matin, 7.15 heures, un nommé Henri Hogue, 51 ans, domicilié 13 rue Saint-Amable, est tombé d'une hauteur de 15 pieds sur le vapeur "Grecian," ligne Allan, et s'est infligé une fracture au bras gauche, outre nombre de contusions.

—La police a aussi fait transporter à l'hôpital Notre-Dame, hier soir, à 8.30 heures, un nommé W. J. Biggans, qui a été cruellement battu, dans la rue Saint-Amable, par des inconnus, qui l'ont attaqué sans raison apparente.

## PERSONNEL

M. Alex. Archambault, le secrétaire du bureau des licences, est revenu, ce matin, d'un voyage dans le golfe.

### INCENDIE A LACHINE

Un incendie a éclaté cet avant-midi, à Lachine, dans la boulangerie Coursolles, par suite d'un four surchauffé. Les pertes sont de près $300.

M. Alex. Clément, qui demeure à l'étage supérieur, subit lui-même des pertes pour $200, en grande partie par l'eau.

# LA BANQUE VILLE-MARIE

## Ferme ses portes ce matin

### UN DÉFICIT DE $58,000 QUI VA AMENER DES COMPLICATIONS

### M. U. Garand a été chargé d'examiner les livres de la banque

### Le caissier et le premier payeur recherchés par les détectives

La Banque Ville-Marie a fermé ses portes ce matin. Voilà la nouvelle, malheureusement trop vraie, qui a circulé ce matin à Montréal.

Quand il fut connu que la banque avait réellement fermé ses portes, un reporter de "La Presse" est passé par ses bureaux, où il a rencontré M. William Weir, le président de cette institution. Voici ce que ce dernier a dit : "Il est vrai que nous avons fermé." Voulez-vous regarder cette déclaration, a ajouté M. Weir, à la première question de notre représentant ?

La déclaration ou annonce en question, était fixée sur le devant du bureau autrefois occupé par M. J. A. Herbert, premier payeur, et elle se lisait comme suit :

"La Banque Ville-Marie, comme conséquence d'un détournement de fonds considérable de la part du caissier et de la course qui s'en est suivie a résolu, dans l'intérêt de tous, de suspendre ses paiements. En attendant, M. U. Garand a été chargé de faire l'audition des livres et de préparer un rapport.

Montéal, 25 juillet 1899.

"M. Herbert, continua M. Weir, était avec nous depuis sept ans, et nous avions en lui la plus grande confiance. Il était né à Montréal. Autant qu'on a pu le vérifier jusqu'à présent, le montant total du détournement est de $58,000, et nous croyons que M. Lemieux, notre caissier, était au courant. Je ne puis dire si la banque va continuer ses affaires ou non. J'avais d'abord pensé qu'elle le pourrait, mais maintenant tout m'annonce que nous serons obligés de fermer définitivement.

M. Garand, qui est maintenant en charge a la confiance de tout le monde, tant des Anglais que des Canadiens-français.

C'est un homme d'une honnêteté inviolable, et je suis certain qu'il fera tout ce qu'il pourra pour tous les intéressés."

M. Weir paraissait très affecté de ce qui venait d'arriver, et il avait peine à contenir son émotion, au cours de notre entrevue.

La banque a des succursales sur la rue St Laurent, au carré Chaboillez, à la Pointe St Charles, rue Notre-Dame-Est, puis en dehors de la ville, à Berthier, Chambly, Lachine, Lachute, Laprairie, L'Epiphanie, Nicolet, Papineauville, St Laurent, Ste Thérèse, Ormstown et Avonmore. Toutes ces succursales ont fermé leurs portes, ce matin,à la suite des ordres reçus du bureau principal.

Ce matin, les agents du "Canadian Secret Service" étaient à la recherche de M. Herbert, pour la "London Accident and Guarantee Coy," qui l'avait assuré pour $6,000. M. McCaskill, chef du service secret, a refusé de dire un seul mot au sujet de cette affaire. Il y a deux semaines, M. Herbert a pris quinze jours de congé pour aller à Old Orchard, et c'est pendant son absence que la défalcation a été découverte.

Ce matin, nombre de clients de la banque ont essayé d'échanger leurs billets contre ceux d'autres banques, mais on leur a refusé, le coffre-fort de la banque devant rester fermer jusqu'à ce que M. Garand ait fait son rapport aux directeurs.

Le Grand-Tronc et le Pacifique refusent les billets de la banque.

Les porteurs de billets de la Banque Ville-Marie peuvent être tranquilles. Ces billets sont parfaitement garantis par les dépôts faits par les banques auprès du gouvernement fédéral, et ils conservent leur pleine valeur.

### CHEZ LES DETECTIVES

Le chef de la Sûreté fut informé vers 9 heures, hier soir, que deux employés supérieurs de la banque avaient pris la poudre d'escampette,en laissant un lourd déficit dans leurs livres, M.Weir, le président de la banque, avait des soupçons depuis plusieurs jours déjà, mais ce n'est qu'hier qu'il a acquis la preuve matérielle du déficit. En effet, en fouillant dans les livres, il a découvert plusieurs fausses entrées au moyen desquelles on voilait les détournements et les irrégularités. Chose étrange et digne de remarque, c'est que ces deux employés sont restés à leur poste, le premier, jusqu'à 4 heures, hier après-midi, et le second jusqu'à midi. Ils se savaient pourtant épiés, et ils soupçonnaient l'enquête que l'on faisait sur leur compte.

Aussitôt averti, M. Carpenter a expédié des agents au domicile de Herbert, 314 rue Bourgeois. On informa les agents que Herbert n'avait pas paru à la maison.Le chef de la sûreté,assisté de ces plus fins limiers, recherche les deux hommes. Des dépêches donnant leur signalement, ont été envoyées dans toutes les directions.

Faisons remarquer que le M. Lemieux dont il est ici question, n'est pas allié à la famille de M. H. A. Lemieux, inspecteur des douanes, dont les fils occupent de brillantes positions dans le monde professionnel.

### OPINIONS DES FINANCIERS

MM. Garand, Terroux et Cie, banquiers, ont été vus par un représentant de notre journal, dès que la fatale nouvelle a été répandue par la ville. Tous deux sont d'anciens employés de la Banque Ville-Marie, et l'ont quittée, il y a huit ans, pour se mettre à leur compte, en société, après y être restés dix-sept ans.

M. U. Garand vient d'être nommé pour examiner l'actif de la banque. N'ayant encore vu aucun livre, M. Garand préfère se tenir sur la réserve et ne donne aucun chiffre.

M. Terroux nous dit que la banque avait, d'après un de ses derniers rapports, $1,300,000 de dépôts, répartis dans une vingtaine d'agences, dans la province de Québec. C'est donc sur la population agricole de notre province que va malheureusement retomber la plus lourde partie des pertes.

La famille Weir possédait, nous dit-on, les ⅞ des actions payées.Le capital souscrit de la banque était de $500,000, dont une forte partie possédée par la banque elle-même.

On estime que les deux employés défalcataires ont soutiré à la banque une cinquantaine de mille piastres, mais dans les milieux financiers bien informés on ne craint pas d'avancer qu'une semblable perte n'est pas suffisante pour expliquer la fermeture des portes d'une institution comme la Banque Ville-Marie.

### LES ACTIONNAIRES

Voici la liste des actionnaires de la banque Ville-Marie, revisée au 30 juin 1899, ainsi que le nombre de leurs actions :

| | Nombre d'actions. |
|---|---|
| Acer, C. M. | 30 |
| Anderson, John | 10 |
| Archambault, Aug. | 1 |
| Archambault, Eugénie. | 1 |
| Archambault Hermine. | 4 |
| Archambault, Joseph Azarie | 2 |
| Archambault, Joseph Louis | 1 |
| Archambault, Alex. B. | 3 |
| Archambault, P .A O. | 28 |
| Archambault, Sarah. | 1 |
| Archambault Wilfrid | 3 |
| Aubry, Rév. Fortunat | 12 |
| Beauchamp J. C. | 4 |
| Beaudoin Alexandre. | 11 |
| Beaudry Louis Zéphirin | 2 |
| Bélanger Clarisse P. | 5 |
| Bélanger J. O. | 10 |
| Bergeron, O. Isaïe. | 1 |
| Blondin J. Achille | 2 |
| Boulet, M. S. | 10 |
| Bournival Thomas. | 1 |
| Brien dit Durocher, Isid. | 5 |
| Brunelle, Ludger | 1 |
| Buisson L. F. T.. | 1 |
| Carignan Onésime. | 2 |
| Casgrain P. F. | 25 |
| Charbonneau Nap. | 1 |
| Chevalier Alphonsine | 1 |
| Chèvrefils, Rév. Georges | 5 |
| Cooke R. S.. | 1 |
| Cormier Urgèle. | 5 |
| Craig Adolphe. | 3 |
| Dagneau Nap. | 1 |
| Dauth, Rév. Elie. | 10 |
| Denoncourt, N. Lefebvre. | 1 |
| Désaulniers L. T. | 1 |
| Désilets Gédéon. | 1 |
| Desroches, Angèle | 6 |
| Dorion P. A. A.. | 51 |
| Doutre Jos. | 19 |
| Drolet Cornélie. | 1 |
| Dufresne, Athanase. | 2 |
| Dufresne Ephrem. | 1 |
| Dufresne G. B. R.. | 2 |
| Duguay Joseph N. | 40 |
| Dumoulin Sévère. | 4 |
| Durand Nepthali. | 2 |
| Durand Neph., Marg. et Adol. | 2 |
| Dussault Louis. | 1 |
| Fauteux Léopold. | 1 |
| Fauteux, Sophie. | 1 |
| Featherston, Ellen C. | 2 |
| Forest Jos. | 6 |
| Franchère Félix. | 10 |
| Frigon J. G. A.. | 1 |
| Frigon L. G. B.é. | 1 |
| Lambert, Raphaël. | 5 |
| Laviolette, Susanne. | 15 |
| Leblanc, Ed. S. | 2 |
| Lemieux, F. | 20 |
| Lenfesty, Hilary | 8 |
| Lichtenhein, Edward. | 37 |
| Lichtenhein, Rose. | 100 |
| Lord, L. A. | 2 |
| Luskerhoff & Bros. | 1 |
| Lynch Helene. | 1 |
| Lynch, Wm. | 1 |
| Lynch, John. | 1 |
| Mailhiot, H. G. | 6 |
| Marchessault, Elmire. | 5 |
| Martel, P. N. | 2 |
| Mignault, H. A. | 5 |
| Matte, P. H. | 2 |
| Monjeau, Céline Eliza. | 2 |
| Morin, Vitaline. | 25 |
| Meredith, Robert. | 3 |
| Morrison, C. F. C., ès-qua. | 7 |
| McDougall, Alex. | 1 |
| McDougal, John & Co. | 362 |
| McNaughton, Duncan. | 10 |
| McAuliff, Michael. | 14 |
| Papineau, A. C. D. | 3 |
| Papineau, Henriette. | 32 |
| Papineau, Marie. | 3 |
| Papineau, Marcèdes. | 32 |
| Papineau, M. | 1 |
| Prentiss, Alice Hacket. | 20 |
| Prévost, E. (Dame A. Benoit). | 2 |
| Primeau, Rév. Joachim. | 4 |
| Proulx, J. B. G. | 13 |
| Provencher, J. N. | 5 |
| Perkins, Ella. | 8 |
| Reed, J. H. | 3 |
| Rhéault, Rév. L. Sévérin. | 2 |
| Gaiarneau, Jos. Ed. | 30 |
| Garand, U. et W. Weir. | 837 |
| Gatignol, Jean. | 2 |
| Gaudet, Jos. | 1 |
| Gauthier, Zéphirin. | 1 |
| Gebhart, Geo. J. | 10 |
| Geddes, Chs, & Chs. G. | 2 |
| Gélinas, C. P. & Bros. | 1 |
| Gérin, E. | 2 |
| Gervais, Edmond, A. | 2 |
| Giguère, Marie-Louise. | 2 |
| Gingras, Louis. | 2 |
| Girard, Octave. | 1 |
| Giroux, Chs. H. | 1 |
| Giroux, Lina. | 1 |
| Godin, J. P. | 1 |
| Gouin, T. P. | 1 |
| Gravel, P. H. A | 1 |
| Grenier, Narcisse. | 5 |
| Hilton, Stephen. | 7 |
| Hurtubise, Isaïe | 8 |
| Hope, John. | 89 |
| Jackson, Mme James. | 15 |
| Johnston, Jos. | 10 |
| LaBorre & Frère, chas. | 1 |
| La Corp. Ep. Ca. R. T. Riv. | 15 |
| La Corp. Sém, de Nicolet. | 10 |
| Lacoursière, Dosithé. | 4 |
| Laflamme, E. K. | 5 |
| Lafleur, M. L. Alph. | 5 |
| Lafleur, M. Rose J. F. | 5 |
| Lady Lafontaine, Jane N. | 45 |
| Laframboise, M. | 25 |
| Lajoie, Jos. Gérin. | 1 |
| Rocheleau, Ed, A. | 1 |
| Rocher, Barthélemie, Cur. Suc. Z. Archambault | 12 |
| Rolland, Chs. Suc. | 50 |
| Rosse, Isabella, Tutrice | 10 |
| Rouillard, C. C. in trust | 2 |
| Rouleau, Frs. E. | 1 |
| Rouleau, Frs. | 1 |
| Rousseau, Jos, Chs. | 1 |
| Ryan, John. | 1 |
| Riddell, A. F. & Co. | 3 |
| Sarrasin, Hercule | 8 |
| Seers, Louis A. | 10 |
| Smith, Jane | 1 |
| Smith, F. W. | 30 |
| Smith, F. W. in trust | 10 |
| Stock, propriété de la Banque | 1295 |
| St Laurent, T. | 2 |
| Substitutes, Dame M. Crevier | 4 |
| Séminaire St Jos. de Trois-Riv. | 2 |
| Teesdale, Ephrem | 1 |
| Teesdale, Wilfrid | 1 |
| Thornton, A. B. | 20 |
| Toupin, Rév. A. Suc. | 5 |
| Trudel, Olivier | 1 |
| Turcotte, Albert | 1 |
| Vail, Kate H. | 14 |
| Veilleux, L. H. | 1 |
| Vinet, Chas. Fabien, usuf | 12 |
| Vinet, Cordélia, usuf | 12 |
| Vinet, J. B. | 2 |
| Watters, A. I. | 40 |
| Weir, Elizabeth Somerville | 10 |
| Weir, Georgie L. | 10 |
| Weir, Godfrey | 35 |
| Weir, Godfrey in trust | 2 |
| Weir, Wm | 404 |
| Weir, Wm. in trust | 495 |
| Weir, Som | 5 |
| Withall, W. J. | 200 |
| Wurtele, A. C. | 50 |

# L'AIGUILLETTE D'OR

Les lettres de félicitations que nous recevons depuis samedi, nous récompensent amplement de la peine que nous nons sommes donnée à la recherche d'un roman-feuilleton capable d'intéresser nos lecteurs. La plupart de nos dépôts ont augmenté le nombre de leur commandes et nos agents nous assurent que les lecteurs de LA PRESSE ne restent point insensibles aux efforts qui se font à leur intention.

Merci à nos lecteurs de leur encouragement.

**LA PRESSE.**

## A ST LOUIS

### Réunion du Conseil Municipal

Le conseil municipal de St Louis du Mile-End s'est réuni, hier soir, sous la présidence du pro-maire, M. Hurteau.

Le conseil s'offre d'acheter tous les lots non expropriés de la rue Boulevard à raison de 37 centins le pied carré. Le but du conseil est de commencer bientôt l'ouverture de cette rue.

M. Thos. Brennan a fait signifier un protêt à la municipalité, parce qu'il n'y a pas de puisard en face de sa propriété, et qu'il a eu à subir de ce fait des dommages considérables depuis le printemps dernier. De par une résolution adoptée du conseil, un puisard sera incessamment creusé à l'angle des rues Waverley et Bernard.

Le secrétaire donne ensuite lecture d'une requête signée par les marchands de St Louis, qui se plaignent fortement de la taxe que les autorités de Montréal leur font payer lorsqu'ils exercent leur négoce en dehors des limites de St Louis. Le conseil promet de prendre cette requête en considération.

On décide de faire l'achat d'un rouleau à vapeur pour le nivellement des rues, puis la séance est ajournée.

Cette nuit, vers 12.45 heures, un matelot du vapeur "Montfort", de la ligne Elder-Dempster, en retournant au navire, a perdu pied sur la passerelle, et est tombé sur le quai, d'où il a rebondi à l'eau.

Il est probable qu'il a dû s'infliger à la tête une grave blessure, avant de tomber dans le fleuve, car il est tombé tête première. Sans cela, il est probable qu'on aurait pu le sauver, car plusieurs personnes ont été témoins de l'accident, et ont couru aussitôt à son secours, mais l'homme n'a pas reparu.

On procède aux recherches, avec l'aide de la police du poste No 15.

Le marin était âgé de 28 ans, et ses parents demeurent en Angleterre.

## MORT TRAGIQUE D'UN ENFANT

### Il tombe dans le canal en cueillant des framboises

Un enfant de 8 ans, nommé Paul Dufour, s'est noyé hier avant-midi, à Lachine, en cueillant des framboises, sur le bord du canal, en compagnie de plusieurs autres enfants.

A un moment donné, ses compagnons s'aperçurent qu'il était disparu et en se penchant sur la berge, ils l'aperçurent qui se débattait dans le canal.

Leurs cris attirèrent l'attention de plusieurs travailleurs, qui s'élancèrent de ce côté-là, pourvus de pièces de bois, mais l'enfant s'enfonça avant qu'ils eussent pu s'approcher assez près de lui, pour que leurs secours deviussent effectifs.

Le père de l'enfant est employé à l'hôtel Benoit, place Chaboillez et demeure depuis quelques mois avec sa famille, chez le grand-père de l'enfant, M. Ambroise Major, propriétaire de l'hôtel Saint-Laurent, de Lachine.

Le cadavre n'a pas encore été repêché.

## COURSES DE YACHTS

### Le "Shamrock" partira pour l'Amérique dans une semaine

Londres, 25 — Le yacht Shamrock est parti ce matin de Rothesay Bay pour compléter les préparatifs de son voyage, à travers l'Atlantique, qui aura lieu dans une semaine. Sir Thomas Lifton, le propriétaire du navire, dit que le Shamrock atteindra la vitesse de 50.

Le capitaine Hogarth, du Shamrock, a refusé d'exprimer son opinion quant aux chances du yacht de gagner la coupe.

## LASSE DE LA VIE

### Une jeune fille absorbe des pastilles de bi-chlorate de potasse

Une jeune fille de 19 ans, du nom de Joséphine Martel, domiciliée 58, rue Sainte-Elisabeth, a tenté de se donner la mort, cet avant-midi, en absorbant une douzaine de pastilles de bi-chlorate de potasse.

On s'est aperçu de sa tentative, et l'on a mandé immédiatement la voiture de l'hôpital Général, qui a transporté la jeune fille à cette institution.

L'état de la jeune fille ne paraît pas grave pour le moment.

Elle n'habite Montréal que depuis trois mois, et vient de Saint-Alexandre d'Iberville.

C'est à la suite de chagrins d'amour que cette personne a tenté de se donner la mort.

## LES DETECTIVES

### Aidés du chef Clermont et ses hommes

#### Empêchent une partie de boxe

La nouvelle d'une rencontre entre Jos. Clarke et McDonald, deux bons pugilistes, circula discrètement hier après-midi dans le cercle des sportsmen de cette ville ; le lieu du rendez-vous fut souffié à l'oreille de chacun comme le mot d'ordre d'une société secrète. La Citizens League avait apprendant eu vent de la chose, et elle chargea le chef Kellert, du Metropolitan Detective Bureau, d'empêcher la bataille d'avoir lieu. Ce dernier se concerta immédiatement avec le chef de police Clermont, du Mile-End, où l'on croyait que la bataille aurait lieu. Le chef Clermont mit une escouade de ses hommes au service de M. Kellert, et ceux-ci, après d'habiles recherches, apprirent que le rendez-vous pour la bataille, était à l'hôtel de Michel Léger. Les hommes de police, conduits par M. Kellert, pénétrèrent dans l'hôtel, qu'ils visitèrent pour trouver les boxeurs. Ceux-ci furent introuvables, mais le détachement de police trouva, dans la cour de l'hôtel, une foule de 200 à 300 personnes qui attendaient le moment d'aller voir la bataille. La rencontre, en effet, devait avoir lieu à Saint-Laurent, et les sportsmen ne s'étaient réunis là que pour dérouter ceux que l'on désirait ne pas voir. La police dispersa cette foule, et comme il était très tard, et que les boxeurs étaient très inquiets, l'organisateur de ce tournoi fictif crut devoir remettre la bataille à une époque indéterminée. La police avait ainsi réussi à empêcher la bataille d'avoir lieu. Seuls, une douzaine d'hommes environ s'étaient rendus à Saint-Laurent, mais après avoir attendu vainement jusqu'à deux heures du matin, ils dûrent s'en revenir chez eux fatigués et désappointés.

## LE NOYE RESTE INCONNU

### Sa blessure à la tête proviendrait de sa chute sur les roches

#### Le cadavre sera envoyé à l'École de dissection

Plusieurs personnes de la région de Saint-Hyacinthe nous ayant adressé des dépêches pour nous demander si l'inconnu de la morgue ne serait pas le jeune Wilfrid Lussier, âgé de 22 ans, disparu dimanche de la semaine dernière, emportant une somme de $250 appartenant au fromager de Ste Christine d'Upton, nous avons fait les démarches nécessaires à cet effet, et il en résulte que le noyé ne correspond pas au signalement que l'on nous donne. On nous disait entre autres choses que le jeune Lussier porte à la main gauche une cicatrice laissée par le passage d'une balle. Or, le noyé ne présente aucune cicatrice de cette nature. En outre, le jeune Lussier est disparu le dimanche, et il est maintenant établi que le jeune homme de la morgue s'est noyé le samedi avant-midi.

Le coroner, voyant l'inutilité des recherches, a clos l'enquête cette avant-midi. C'est un jeune homme du nom de William Marshall, qui a établi que l'inconnu s'est noyé dans l'avant-midi. Il ne l'a pas vu tomber dans le canal, mais il l'a remarqué au moment où il se dirigeait vers le pont du déversoir. Trois jours après, quand on a repêché le cadavre, le jeune Marshall se trouvait là, et il a reconnu le noyé pour le jeune homme qu'il avait vu se diriger de ce côté-là, le samedi. Il avait, dit-il, toutes les allures d'un étranger. Ceci expliquerait pourquoi l'identité n'a pu encore être établie.

Quant à la blessure de la tête, blessure suffisante pour causer la mort, d'après le docteur Dugas, on n'a pu établir d'une manière satisfaisante comment elle a pu être faite.

L'autopsie a montré que ce jeune homme n'a pas respiré dans l'eau, mais il pouvait aussi s'être produit une syncope, avant que le jeune homme n'atteignit l'eau, dans sa chute. Ce qui tend à confirmer une telle conjecture, c'est que plusieurs personnes qui demeurent dans le voisinage rapportent n'avoir entendu aucun bruit de querelle,ce jour-là. De plus, M. Richard, marchand, gardien des usines à électricité de Saint-Henri, opine que la blessure de la tête a pu être faite sur les pierres qui bordent le bassin à cet endroit. Ceci expliquerait comment le jeune homme a perdu connaissance avant d'atteindre l'eau.

Les citoyens de l'endroit ajoutent que ce point-là est dangereux pour les passants qui ne prêtent pas beaucoup d'attention au site, et surtout pour nombre d'enfants qu'on y laisse jouer imprudemment.

Les jurés ont conclu à une mort accidentelle.

Un verdict semblable a été rendu dans le cas du marin Roy McKenzie, du vapeur "Mount-Royal," que l'on croit être tombé dans le fleuve en montant sur son navire, dans la nuit de mercredi.

## RESIDENCE PILLEE

### Par les cambrioleurs à Lacolle

Le bureau des détectives a été informé que la résidence d'été de M. A. C. Henry, à Lacolle, a été visitée par des cambrioleurs, la semaine dernière. Une quantité d'argenterie, de vaisselle, de coutellerie, etc., a été enlevée.

Le député grand connétable Bisconnette, a arrêté un nommé John Gallagher, soupçonné d'être l'auteur de ce vol. Le prisonnier a été conduit à Saint-Jean où il subira son procès.

Il y a plusieurs autres arrestations à faire.

## LE SANGLANT CHARIVARI

### Guitard est arrêté et conduit à la prison de Ste Scholastique

#### Le verdict des jurés

St Eustache, 25 — L'enquête dans l'affaire d'Isaïe Lamoureux s'est terminée ce matin. Les médecins ont donné lecture de leur rapport et les jurés ont rendu le verdict suivant :

"Le défunt a été tué durant la nuit du 19 au 20 juillet courant et est mort des suites d'une hémorragie produite par un coup de feu, tiré obliquement, à courte distance, par une personne située plus haut que ce dernier ; et ils tiennent comme responsable de la mort d'Isaïe Lamoureux, un nommé Noël Guitard, cultivateur de la paroisse de St Joseph du Lac."

Le grand connétable Brazeau est parti ce matin avec son prisonnier pour Ste Scholastique.

## L'OPÉRA FRANÇAIS

### Un câble de Paris annonce que tous les artistes sont engagés

M. Nicosias vient de terminer la formation de la troupe d'opéra qui doit venir jouer six semaines, au mois d'octobre, à Montréal.

Voici le texte du câblegramme annonçant cette nouvelle.

Paris, 24 juillet,
viâ French

E. Montet, "La Presse,"
Montréal.

Troupe splendide engagée. Tableau complet, suit par courrier. Départ fin septembre. Répertoire complet. Avertissez membres du comité d'abonnement.

NICOSIAS.

Ce câblegramme confirme la nouvelle publiée exclusivement par "La Presse," que la saison, en face de l'encouragement donné par le public Montréalais aux citoyens qui composent le comité d'abonnement, durerait six semaines et non trois, comme on avait décidé il y a quelque temps.

## A LA POLICE

En Cour des Sessions Spéciales, ce matin, Martin Dwyer, accusé de vol avec effraction, chez M. Davidson, 1225 rue Ste Catherine, a été condamné à 5 ans de pénitencier.

—Arthur Brunet, aussi accusé de vol avec effraction, chez M. Perrae, 751 rue St Dominique, a été condamné à trois ans.

—Enfin, James Martin, convaincu de vol chez M. Milloy, 2301, rue Ste Catherine, a été condamné à 5 ans.

—La jeune Claudia Goudreau, dont nous annoncions la disparition, hier, a été retrouvée par le capitaine Bellefleur et reconduite chez ses parents, rue Duvernay.

—Le constable Trudeau a arrêté un nommé James Lee, matelot, accusé d'avoir déserté son navire, le "Lake Superior". Procès demain.

—La "Dominion Burglary Co.", a informé les détectives qu'un individu a volé une bicyclette portant le numéro 53,118.

## LA BOURSE

Montréal, 25 juillet 1899.

Le Pacifique est coté au pair à Londres, aujourd'hui. Le G. T. R. est soutenu. Les valeurs américaines sont quelque peu faibles et l'on a vendu à New-York pour la liquidation de quinzaine qui commence aujourd'hui.

A New-York, la bourse est aussi terne qu'hier et sans aucun trait saillant : il n'y a un peu d'activité que dans les chemins de fer de l'ouest, le Rock Island principalement et dans le General Electric, qui est en hausse.

A Montréal, la suspension des paiements de la banque Ville-Marie crée peu d'émotion. Il n'y avait pas une seule des actions de la banque chez les courtiers. La bourse est un peu plus active, ce matin et quoique les cours ne soient pas très fermes, il n'y a pas à proprement parler de baisse sauf dans la Royal Electric, qui s'est vendue à 5 points plus bas que la cote d'hier. Le Gaz, le Téléphone Bell, par contre, sont en hausse. Les banques sont bien tenues.

### BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, courtiers, 77 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 p.m.

| STOCKS | Vend | Ach. | STOCKS | Vend | Ach. |
|---|---|---|---|---|---|
| C.P.R.R. | 97½ | 97¼ | B. Marc. Hal | ..... | 180 |
| D.S.S.&A... | 4½ | 3 | B. N. Scotia. | 220 | ..... |
| D.S.S.&A.p. | 11 | 9 | East.T.Bk... | ..... | 155 |
| C. Cable Co. | 186 | 184½ | E. Québec... | 130 | 125 |
| " C. Bds. | 104 | 103 | B. National. | ..... | ..... |
| " R. Bds. | ..... | ..... | B. Union... | ..... | ..... |
| M. Tel. Co.. | 172 | 170 | C. Bk. Com.. | 131¼ | 149¾ |
| St John R. Ry. | ..... | ..... | B. Imperial. | ..... | ..... |
| R. & O. N. Co. | 111 | 109 | B Dominion | ..... | ..... |
| Cornwall R.. | ..... | ..... | B. Ville-Mar. | ..... | ..... |
| M.S. Ry ... | 325 | 321 | B. Hochela. | ..... | ..... |
| M.S.Ry N.S. | 32½ | 319 | N.W.L. Pref. | ..... | ..... |
| M. Gas Co... | 203 | 202 | M. Cot. Co... | 165 | 158 |
| Bell Tel. Co. | 193 | 187 | " Bds. | ..... | ..... |
| Royal E. Co. | 178 | 175 | C.C.C. M. Co. | 70 | 60 |
| Toronto R.C. | 115½ | 115 | " Bds. | 101 | ..... |
| " Bds. | ..... | 168 | Dom.C.M.Co | 110 | 107 |
| H.R.T.Co... | 110 | 106 | " Bds. | ..... | ..... |
| " Bds. | 107 | ..... | Dom.C.Pfd. | ..... | ..... |
| B.Montréal. | ..... | 236 | " Com. | 53 | 50 |
| E. Ontario .. | ..... | ..... | " Bds. | 111 | ..... |
| B.B.N. Am.. | ..... | ..... | H.H.&L.Co. | 25 | 19½ |
| B.Molson... | ..... | 200 | " Bds. | 90 | ..... |
| B.Toronto.. | ..... | ..... | Hotel Wind. | ..... | ..... |
| B.Jacq.-C.. | ..... | ..... | War Eagle... | 364 | 362 |
| B.March... | 172 | 170 | Twin City.... | 68 | 66 |

### VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. — 75 à 97¼, 10 à 97¾.
Mont. St. Ry. — 550 à 320, 3 à 320, 6 à 322, 1 à 323.
Roy Elec. — 3 à 175, 50 à 176, 3 à 176, 25 à 176.
Tor. Ry. — 2 à 116, 75 à 115¼, 450 à 115, 25 à 115¾.
War Eagle — 500 à 365, 1000 à 364.
Republic — 5500 à 120.
Payne Mg Co. — 625 à 139, 500 à 138.
M. Gas. — 400 à 202, 30 à 202¼.
Dom. Coal Bds — $2000 à 111.
Mchts Bk. — 14 à 170.
B. of Com. — 3 à 149¾.
Bell Tél. — 10 à 187, 15 à 187.

### BOURSE DE NEW-YORK

Cours reçus aujourd'hui par câble privé, par M. Charles D. Monk, 16 rue St Sacrement, Montréal.

| VALEURS | Ouv. | Clot. | VALEURS | Ouv | Clot. |
|---|---|---|---|---|---|
| A. Cotton Oil | ..... | 41½ | Louis & N. | [illegible] | 73¼ |
| A. Oil, prf. | ..... | ..... | Mann. Elev. | [illegible] | 118 |
| A. Tobac. Co. | 97¾ | 97¾ | Mis. Pacific. | 47¾ | 47¾ |
| A. T. Co., prf. | ..... | ..... | Mich. Cent.. | ..... | ..... |
| A. Sug. R. Co. | 157 | 157¾ | Nat. Lead Co | 30½ | 30¼ |
| A. S. R. C., prf | ..... | ..... | Nat. L. Co. pf. | ..... | ..... |
| A. S. Mfg Co.. | ..... | ..... | North Ame. | ..... | ..... |
| A. S. M. C. prf | ..... | ..... | N. Pac. C., n. | 50½ | 50¼ |
| A. T. & S. F. p. | 19¾ | 20 | N. P. C. n. pf. | 77½ | 77¼ |
| A. T. & S. F. p. | 61¾ | 61¾ | N. Y. C. & H. | 140¾ | 140½ |
| Balt. & Ohio | 48½ | 48½ | N.Y.L.E.&W | ..... | ..... |
| B. State Gas. | ..... | ..... | " 1 pfd | ..... | ..... |
| Can. Pacific. | 97½ | 97 | " 2 pfd | ..... | ..... |
| Can. South.. | ..... | 53¼ | N. Y. O. & W. | 26 | 25¾ |
| Ches. & Ohio | 28¼ | 28¼ | N. Y. C. & S. L | ..... | ..... |
| C. B. & Q'cy. | 136¾ | 137 | Omaha Com | ..... | ..... |
| Chicago Gas | 118¾ | 118 | Pacific Mail | 48 | 48 |
| C. & N. West. | 160 | 161¼ | P. C. C. & S. L | ..... | ..... |
| C. R. I. & Pac. | 119¾ | 119½ | Phil. & R. p. | 21 | 20¾ |
| C. M. & St P. | 132¼ | 132¼ | Pullman... | ..... | ..... |
| Con. G., N. Y. | 173½ | 173½ | South R., C. | 11¼ | 11¼ |
| C. C. C. & St L | 58½ | 58¾ | " pfd | ..... | 